# Gérard Mauger

# Les classes sociales en France



Composé par Facompo à Lisieux Dépôt légal : octobre 2024

**S**i vous désirez être tenu régulièrement informé des parutions de la collection « Repères », il vous suffit de vous abonner à notre lettre d'information sur notre site **www.collectionreperes.com**.

ISBN: 978-2-7071-9447-3

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, 2024. 34, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.

# Introduction / La fin des classes sociales?

« Même simplifiée, une analyse en termes de classe marque toujours un grand pas en avant par rapport à une analyse "interclasse". » Ginzburg [1980, p. 20]\*

L'ébauche proposée ici d'un tableau des classes sociales se situe à l'échelle de l'Hexagone et s'efforce de montrer ce que la morphologie actuelle de chacune de ses composantes et leurs rapports doivent aux transformations des cinquante dernières années. Située dans l'espace et dans le temps, elle est également datée dans la mesure où le cadre théorique utilisé n'a pas cessé d'évoluer de Karl Marx à Pierre Bourdieu et reste évidemment susceptible de nouvelles inflexions. Confrontant ce cadre conceptuel aux données disponibles, cette ébauche est associée à un état provisoire des nomenclatures statistiques et des enquêtes de toutes sortes (avec ses lacunes et ses redondances, ses objets de prédilection et ses zones d'ombre).

#### L'effacement des classes sociales

La sociologie anglophone annonce depuis quelques décennies la disparition des classes sociales. Non sans raison : de Daniel Bell [1976] à Terry N. Clark et Seymour M. Lipset [2001], ces

<sup>\*</sup> Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage.

théoriciens de la « société postindustrielle » ont souligné, par exemple, l'importance prise par les interventions de l'État et les « métamorphoses » qu'elles induisent de la « question sociale » [Castel, 1995], la place croissante du savoir dans la production (d'où résulte l'extension d'une « classe moyenne » qui inclut désormais techniciens et cadres), l'émergence de nouveaux mouvements sociaux « postmatérialistes ». Cette conjoncture souligne également des constats empiriques, comme la fin du « vote de classe » ou l'individualisation des modes de vie [Lemel, 2004, p. 93-109]. Si discutables que soient ces « constats », la thèse de l'extinction des classes sociales a rencontré un ensemble de phénomènes qui permettent de comprendre l'écho qu'elle a pu trouver : les transformations de la morphologie sociale associées à la « mondialisation » [Hugrée et al., 2017] et, en particulier, le déclin du prolétariat industriel à la fois délocalisé et précarisé, l'effondrement du « socialisme réel » et l'annonce de la « fin de l'histoire », le déclin du marxisme dans le champ intellectuel et, en France, l'écroulement du « parti de la classe ouvrière » (le PCF) dans le champ politique [Mischi, 2014], l'affaiblissement du syndicalisme, l'offensive idéologique et politique « néolibérale », le « crépuscule des CSP » dans les classements étatiques [Pierru et Spire, 2008], l'emprise croissante de l'individualisme méritocratique et de l'intérêt accordé à des clivages — de « genre » ou de « race » — qui traversent les classes sociales.

Autant de transformations objectives et subjectives qui ont brouillé la représentation des classes sociales, favorisé l'extinction progressive de la croyance en leur existence et, de ce fait, la démobilisation sinon des classes sociales, du moins des classes populaires.

# Classes, classements et luttes de classements

Il faut d'abord esquisser, comme Émile Durkheim invite à le faire, une « définition préalable » de la notion de « classe sociale » et expliciter le travail de représentation dont les classes sociales font l'objet [Lemel, 2004].

Dans sa définition la plus simple, une classe est le résultat logique d'une opération de classement. De ce point de vue, le sociologue, comme le botaniste, recherche des critères qui permettent de distinguer les éléments à classer et de les distribuer

en classes aussi homogènes que possible par rapport aux critères retenus. Mais, s'agissant du monde social, classer, c'est classer des individus qui eux-mêmes classent. Il faut alors distinguer deux types de classements : les classements savants et les classements ordinaires. Les producteurs de ces classements savants se répartissent eux-mêmes en deux catégories : chercheurs en sciences sociales, d'une part, et statisticiens, d'autre part, qui se distribuent entre institutions étatiques (en France, l'Insee, l'Inser, etc.) et bureaux d'études appliquées (sondages, études de marché, etc.). Quant aux classements qu'ils opèrent, on peut les caractériser en fonction des objectifs poursuivis, des critères utilisés, de l'autorité qui leur est accordée, des effets qu'ils produisent (ceux, par exemple, qu'exercent les statistiques étatiques sur les sciences sociales et vice versa, ou encore ceux qu'exercent les classements savants sur les classements ordinaires).

Dans la mesure où il ne s'agit pas de classer des végétaux ou des animaux mais des êtres humains et, ce faisant, de produire une vision organisée du monde social, ces classements n'ont pas seulement un enjeu scientifique mais aussi politique. Instruments de pensée du monde social, les classes sociales sont, en effet, un enjeu de luttes politiques : sur les mots et par les mots. Hommes politiques, journalistes, experts et chercheurs investis dans la mise en forme de telle ou telle représentation du monde social ou de tel ou tel « problème social » s'affrontent — à armes inégales — dans des luttes symboliques dont l'enjeu est, au fond, de « faire l'opinion » [Champagne, 1990]. Les représentations « autorisées » qu'ils produisent tendent, en effet, à s'imposer aux classements ordinaires et contribuent ainsi à faire exister les classes sociales ou, à l'inverse, à les effacer dans les consciences et, par là même, dans le monde social. C'est ainsi que, depuis le début des années 1980, les classes sociales ont progressivement disparu des représentations ordinaires du monde social et que la « conscience de classe » et les « luttes de classes » semblent vouées aujourd'hui au musée de la sociologie.

### Le brouillage des classes sociales

Plus précisément, trois visions du monde social, distinctes mais compatibles, ont contribué en France à détruire la croyance en l'existence des classes sociales.

La première, qui attribuait au marxisme une vision dichotomique du monde social (bourgeoisie/prolétariat), soulignait l'« expansion de la constellation centrale » [Mendras, 1988], c'est-à-dire une extension indéfinie de la « classe moyenne » destinée à occuper progressivement tout l'espace, en ne laissant à ses marges que quelques privilégiés (les « élites ») et quelques laissés-pour-compte (les « exclus »). Cette représentation, qui usait de la métaphore de la course cycliste (avec ses échappés, son peloton et ses relégués), a été ultérieurement relayée par la dichotomie *in/out* (inclus/exclus) mise en avant par Alain Touraine [1991]. Faisant valoir la « moyenne » contre les inégalités constatées, cette vision était assurée de rencontrer l'adhésion de tous ceux qui, voulant échapper au « bas » de la hiérarchie sociale sans afficher la prétention de s'inscrire « en haut », déclarent une appartenance peu compromettante à la « moyenne ».

La deuxième représentation — celle, par exemple, d'Anthony Giddens [1984] ou d'Ulrich Beck [2001] — souligne l'« individualisation » du monde social. De ce point de vue, si l'« individuation », c'est-à-dire l'existence universelle et intemporelle de l'individu, va de soi (elle est attestée par l'individuation corporelle, le nom propre, la singularité des trajectoires biographiques, etc.), l'« individualisation », c'est-à-dire l'autonomie dont est crédité l'individu [Descombes, 2003], pose la question des tensions entre « individu » et « société » : ainsi a-t-elle conduit, par exemple, Robert Castel [2003] à mettre en évidence des « individus par défaut » dans un contexte d'« effritement de la condition salariale ». Cette représentation « individualiste » du monde social emporte l'adhésion des classes dominantes convaincues de leur inaltérable singularité et l'approbation de la petite bourgeoisie qui lui est traditionnellement acquise, mais elle peut également trouver l'assentiment de membres des classes populaires dont la scolarisation de masse et le management participatif contribuent à défaire le sens du collectif.

Enfin, les « nouveaux mouvements sociaux » post-soixantehuitards, réactivés au cours des deux dernières décennies, ouvrant de « nouveaux fronts » par rapport au conflit bourgeoisie/prolétariat de la vulgate marxiste — hommes/ femmes, hétérosexuels/homosexuels, Français/immigrés, jeunes/ vieux, etc. —, ont tracé de nouvelles frontières de « genre », d'orientation sexuelle, d'« origine », d'âge, etc. au sein des classes sociales. Il faut alors s'interroger sur les écarts, les inégalités et les rapports entre les groupes que définissent ces clivages.

Si l'existence d'une classe moyenne (i. e. « ni bourgeoise, ni prolétaire ») va de soi, si l'individuation est une évidence, si l'individualisation progresse et si les discriminations sexistes, raciales, etc. justifient les clivages sociaux correspondants, l'accent mis sur telle ou telle de ces transformations sociales contribue de facto au brouillage, sinon à l'occultation des classes sociales et au progrès d'une vision class blind du monde social.

#### Un effacement paradoxal

Or cet effacement des classes sociales méconnaît la croissance des inégalités et la mobilisation (inégale) de classes sociales identifiables « sur le papier ».

À l'échelle mondiale, sans aborder ici les nombreux problèmes que posent les dispositifs cognitifs utilisés, on peut rappeler, à titre indicatif, la mise en évidence par Thomas Piketty [2013] du décrochage des plus hautes rémunérations et, plus encore, de la concentration extrême des patrimoines ou la fameuse « courbe de l'éléphant » de Branko Milanovic [2020]. Elle permet de visualiser les inégalités de revenus caractéristiques de la « mondialisation » des dernières décennies. En substance, les classes populaires et moyennes des pays riches ont été oubliées par la croissance mondiale dont ont fortement bénéficié les pays pauvres et émergents et surtout les classes riches des pays riches. Ainsi, au cours de la période 1980-2016, les 1 % les plus riches du monde ont capté 27 % de la croissance mondiale du revenu, contre 13 % pour les 50 % les plus pauvres. Depuis la parution du best-seller planétaire de Piketty [2013], la question de la répartition des richesses focalise les débats sur le décrochage des plus hautes rémunérations et, plus encore, sur la concentration extrême des patrimoines qui a permis le « retour des rentiers ». En septembre 2011, le mouvement Occupy Wall Street avait pour mot d'ordre : « Ce que nous avons tous en commun, c'est que nous sommes les 99 % qui ne tolèrent plus l'avidité de la corruption des 1 % restants. » C'est ainsi

que, paradoxalement, la mise en évidence de l'accroissement vertigineux des « rémunérations obscènes » [Steiner, 2011] a pu contribuer à l'effacement des classes sociales en opposant à ces 1 % (sinon à ces 0,01 %) la masse indistincte des 99 % (sinon des 99,99 %) restants.

À l'échelle européenne, Cédric Hugrée et al. [2017] ont montré que les bourgeoisies de l'Europe du Nord et de l'Ouest dominent l'ensemble de l'Europe et que les classes populaires des pays de l'Est et du Sud occupent les positions les plus basses de l'espace social européen marquées par une grande pauvreté : d'où le dumping social entre les classes populaires de l'Est et du Sud et celles du Nord et de l'Ouest (délocalisations, travail détaché).

À l'échelle de l'Hexagone, Alain Bihr et Roland Pfefferkorn [2021] ont mis en évidence le retournement, depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle, de la tendance à la réduction des inégalités entre catégories sociales et montré comment ces inégalités cumulent leurs effets et tendent à se reproduire d'une génération à la suivante. Parallèlement, l'Insee, en 2017, réitère le constat des inégalités entre hommes et femmes, et Cris Beauchemin et al. [2016] mettent en évidence les inégalités « ethnoraciales », etc. Plus ou moins quantifiables, ces inégalités sont multidimensionnelles : elles concernent la distribution sociale du capital économique (revenus et patrimoine), du capital culturel (diplômes) et du capital social, mais aussi la santé (espérance de vie), l'emploi (chômage, précarité, conditions de travail) ou le logement.

Analysant les pratiques des différentes classes et fractions de classes sociales face à l'enjeu environnemental, Jean-Baptiste Comby [2024, p. 23-24] souligne les inégalités de leur « condition écologique » et, en particulier, « la plus grande vulnérabilité des modes de vie populaires et leur moindre responsabilité face au désastre environnemental » : « inégale vulnérabilité aux dégâts environnementaux de toutes sortes (pollutions, inondations, tempêtes, sécheresses, pénuries, épidémies, etc.); inégalités d'usages et d'accès aux espaces et aux biens naturels; contributions variables du mode de vie et de l'activité professionnelle à l'accentuation ou à l'atténuation de ces mêmes nuisances écologiques; inégalité d'accès aux arènes publiques où les problèmes environnementaux sont traités ».

Nicolas Duvoux [2017] montre que, en 2012, 50 % des ménages détenaient 5 % du patrimoine, 40 % en possédaient 40 % et 10 %, 55 %. Parallèlement, la pauvreté s'étend. En ce qui concerne la distribution du capital scolaire, si le taux de bacheliers dépasse désormais 80 % d'une génération, encore faut-il préciser de quel bac il s'agit : en 2023, il s'agit du « bac général » pour 54,36 % de l'effectif, du « bac technologique » pour 20,23 % et du « bac professionnel » pour 25,41 %. De même, l'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur qui en résulte n'a pas aboli les hiérarchies sociales et disciplinaires : elle les a seulement différées et brouillées [Hugrée et Poullaouec, 2022]. Non seulement ces inégalités économiques et culturelles se creusent, mais elles tendent à se reproduire. Camille Peugny [2013] a montré que, dans la société française contemporaine, « sept enfants de cadres sur dix exercent un emploi d'encadrement quelques années après la fin de leurs études » et que, « à l'inverse, sept enfants d'ouvriers sur dix demeurent cantonnés à des emplois d'exécution ». S'il en est ainsi, c'est, comme le montrent un ensemble d'enquêtes encadrées par Bernard Lahire [2019], parce que « les enfants vivent au même moment dans la même société, mais pas dans le même monde ».

La mesure des inégalités de toutes sortes conduit ainsi à tracer les contours de classes sociales « sur le papier ». Mais la bourgeoisie apparaît également comme une classe mobilisée. « S'il existe encore une classe, c'est bien la bourgeoisie, ces familles possédantes qui parviennent à se maintenir au sommet de la société où elles se trouvent parfois depuis plusieurs générations », écrivent ainsi Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot [2016, p. 4]. De même, Warren Buffett, l'un des hommes les plus riches du monde, affirmait au début du siècle : « Il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et nous sommes en train de la gagner » (interview CNN, 25 mai 2005, cité in New York Times, 26 novembre 2006). En outre, contrairement à une croyance répandue, les classes populaires (ouvriers et employé(e)s) représentent toujours à peu près la moitié de la population active [Siblot et al., 2015; Amossé, 2015]. Leur situation salariale reste stable : aujourd'hui comme il y a vingt ans, un ouvrier ou une employée gagnent 2,5 à 3 fois moins qu'un cadre. La massification de l'enseignement secondaire n'a pas vraiment atténué les inégalités de perspectives scolaires en fonction de la classe sociale d'origine. Et le mouvement des « Gilets jaunes » en 2018-2019 ou le mouvement syndical de longue durée de 2023 contre la réforme des retraites ont rappelé récemment que les classes populaires restent susceptibles de se mobiliser.

De sorte que la présence « objective » de classes sociales ne saurait être ignorée dans le champ des sciences sociales et que leur « retour », sous telle ou telle forme, dans le champ politique ne peut être exclu [Chauvel, 2001; Bouffartigue, 2004a]. On peut y voir d'ailleurs, comme le suggère Frédéric Lebaron [2012], un « éternel retour du "retour des classes sociales" ». Entre « classe sur le papier » et « classe mobilisée », les classes sociales apparaissent, en fait, comme des configurations sociales à bords flous, traversées par de multiples clivages, constamment en cours d'organisation, de désorganisation et de réorganisation, sinon de mobilisation.

## I / Les théories des classes sociales

Raymond Aron [1964, p. 94] considérait que « si le marxisme n'existait pas, avec son utilisation politique de la notion de classe, [...] jamais la notion [...] n'aurait joué dans la sociologie théorique ou empirique le rôle qu'elle joue ». Mais, en dépit du déclin de l'« œuvre obsédante de Marx » (comme dit Jean-Claude Passeron), les classes sociales, qu'il s'agisse de les renvoyer à un passé dépassé ou d'actualiser leur définition, restent une pierre angulaire des controverses sociologiques et la réfutation des thèses de Marx, un exercice obligé de toute sociologie des classes sociales. Les « états de la question » — comme ceux de Raymond Aron [1964], Georges Gurvitch [1966] ou Ralf Dahrendorf [1972] invoquent ainsi les textes canoniques et les références consacrées (qu'ils contribuent à consacrer), à commencer par l'œuvre de Marx et celles des marxistes, puis celles (plus ou moins oubliées) qui les ont critiquées et qui ont tenté de s'en démarquer. Or cet exercice académique semble méconnaître le rôle qu'il joue non seulement dans le champ de la discipline — le contrôle du passé y est, en effet, un enjeu crucial —, mais aussi dans le champ politique. Comme le note Remi Lenoir [2004, p. 388], «il y a une lutte entre spécialistes des sciences sociales à propos de la lutte des classes » et tout porte à croire qu'elle n'est pas près de s'éteindre.

# La conception marxiste des classes sociales

À l'encontre du sens commun savant, qui, se satisfaisant souvent d'une connaissance par ouï-dire de Marx, en fait

l'« inventeur » des classes sociales, il faut d'abord rappeler qu'il ne les a pas découvertes : « En ce qui me concerne, écrivait-il à Joseph Weydemeyer [Marx, 1964, p. 58-59], ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir découvert l'existence des classes dans la société moderne, pas plus que la lutte qu'elles s'y livrent. Des historiens bourgeois avaient exposé bien avant moi l'évolution historique de cette lutte des classes et des économistes bourgeois en avaient décrit l'anatomie économique.» François Guizot et Adolphe Thiers, par exemple, voyaient dans la Révolution française l'issue de la lutte menée par la bourgeoisie contre l'aristocratie. Si les occurrences du concept de classes sociales sont très nombreuses dans l'œuvre de Marx, il n'en a pas non plus produit une théorie. Le Livre III inachevé du Capital s'interrompt avec le chapitre 52 qui devait lui être consacré, laissant ainsi libre cours à l'exégèse, qui n'a jamais cessé de mobiliser le « jeune Marx » contre le « Marx de la maturité » ou les textes politiques contre les textes économiques. Faute d'une théorie marxiste explicite des classes sociales, la définition qu'en donnait Lénine dans La Grande Initiative (juin 1919, tome 29, p. 425) est une référence classique : « On appelle classe de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par les lois) vis-à-vis des moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, donc, par les modes d'obtention et l'importance de la part de richesses sociales dont ils disposent. »

# L'ancrage des classes sociales dans l'économie

Dans Travail salarié et capital, Marx [1963, p. 201-202] expose les « rapports économiques qui constituent la base matérielle des luttes de classes » : « Sur ces rapports, se fondent l'existence de la bourgeoisie, sa domination de classe et l'esclavage des travailleurs », écrit-il. L'opposition entre exploiteurs et exploités a pour ressort la différence de position sur le marché entre les acheteurs et les vendeurs de la force de travail, les propriétaires et les non-propriétaires des moyens de production.

Le capital, selon Marx, est un rapport social : sa reproduction et son accumulation sont subordonnées au rapport qu'il implique (l'« exploitation capitaliste ») avec ceux qui ne possèdent rien en dehors de leur force de travail et sont donc contraints, pour survivre, de la vendre aux détenteurs du capital. Pour Marx, le « profit » au principe de l'accumulation du capital est issu du « surtravail » accaparé par le capitaliste [Marx, 1963; 1968; Combemale, 2018, p. 96-97] et les moyens de production matériels ne deviennent « capital » que lorsqu'ils sont mis en œuvre par des travailleurs salariés et permettent de dégager une « plus-value ».

Mais l'ancrage économique ne suffit pas à construire une classe sociale. Dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx [1994, p. 464], qui s'intéresse à la classe la plus nombreuse de la société française de l'époque — les petits paysans —, analyse, outre leur condition économique de « paysans à parcelles », les effets de leur isolement, leur incapacité à se représenter eux-mêmes, leur croyance au miracle, leur foi superstitieuse, leurs divisions (entre révolutionnaires et conservateurs), etc., et en conclut que, en dépit de conditions économiques d'existence partagées, « ils ne constituent pas une classe ». De façon générale, la définition des classes et des luttes de classes doit montrer comment ces groupes et leur dynamique s'enracinent à tous les niveaux de la réalité sociale : forces productives, rapports économiques de production, régimes sociopolitiques, formes de pensée et idéologies.

#### La conscience de classe

Dans L'Idéologie allemande, Marx [1982] déclare que « les individus ne forment une classe que dans la mesure où ils sont engagés dans un combat contre les autres classes ». Dans Misère de la philosophie, il indique [1963] que, sur la base d'une condition partagée, les intérêts de classe se construisent dans la lutte politique. « La domination du capital a créé à cette masse une condition commune, des intérêts communs. Ainsi, cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital, mais pas encore pour elle-même. Dans la lutte, [...] cette masse se réunit, elle se constitue en classe pour elle-même. Les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe. Mais la lutte de classe est une lutte politique. » En d'autres termes, la conscience de classe et, de ce fait, la « classe mobilisée » se construisent

dans la lutte politique. Cette transformation de la « classe en soi » en « classe pour soi » a été thématisée par Georg Lukács [1960]. Ultérieurement, Edward P. Thompson [1988, p. 13] considère qu'« on peut parler de classe lorsque des hommes, à la suite d'expériences communes (qu'ils partagent ou qui appartiennent à leur héritage), perçoivent et articulent leurs intérêts en commun et par opposition à d'autres hommes dont les intérêts diffèrent des leurs (et, en général, s'y opposent). L'expérience de classe est en grande partie déterminée par les rapports de production dans lesquels la naissance ou les circonstances ont placé les hommes. La conscience de classe est la manière dont ces expériences se traduisent en termes culturels et s'inscrivent dans des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des formes institutionnelles ».

#### Les classes sociales dans l'histoire

Comme le notait Joseph Schumpeter [1972], « toute théorie générale des classes sociales doit expliquer le fait que les classes sociales, coexistant à une époque donnée, portent en quelque sorte la marque de leur date de naissance dans des siècles différents et dans des circonstances historiques diverses ». Dans la lettre à Weydemeyer déjà citée, Marx mentionnait, dans « ce qu'il a apporté de nouveau », le fait que « l'existence des classes n'est liée qu'à des phases historiques déterminées du développement de la production ». Dans Le Manifeste communiste [Marx, 1963, p. 161], «l'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes ». Chaque mode de production — esclavagisme, féodalisme, capitalisme — engendre des oppositions de classes spécifiques : « maîtres et esclaves, seigneurs et serfs, bourgeois et prolétaires », selon la formule du Manifeste. Dans L'Idéologie allemande [Marx, 1982], Marx et Engels conservent la distinction entre ordre (Stand) et classe (Klasse) pour tracer une ligne de démarcation entre la société capitaliste et les sociétés précapitalistes. Et, à propos des sociétés capitalistes, Nicos Poulantzas [1974, p. 26] rappelle que, si « une société concrète, une formation sociale, comporte plus de deux classes », c'est parce qu'« elle comporte plusieurs modes et formes de production ».

#### Combien de classes sociales?

Dans la société capitaliste, Le Manifeste communiste [Marx, 1963] distingue deux classes sociales, bourgeoisie et prolétariat, et le rapport entre ces deux classes est défini par l'appropriation de la plus-value. Le Livre III du Capital désigne trois classes sociales : les salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers [Marx, 1968]. Mais à une société concrète correspondent plusieurs modes de production inégalement développés et transformés par le capitalisme dominant. Ainsi, dans Les Luttes de classes en France, Marx [1994] dénombre sept classes sociales (aux précédentes s'ajoutent la petite bourgeoisie, les banquiers, les boutiquiers et le sous-prolétariat). Dans Révolution et contre-révolution en Europe, Marx [1994], ajoutant la noblesse féodale et distinguant ouvriers agricoles et ouvriers de l'industrie, en compte huit. Il distingue également des fractions de classe (comme l'« aristocratie ouvrière » ou le Lumpenproletariat) et considère que le développement du capital financier et de l'État implique l'autonomisation des fonctions intellectuelles de gestion, d'administration et de service public.

# La conception wébérienne des classes sociales

Les premiers exégètes français de la pensée de Max Weber ont voulu en faire une arme contre le marxisme (bien qu'il ait peu traité des classes sociales), en substituant une interprétation idéaliste à une interprétation matérialiste de la civilisation. Or les nouvelles traductions et les nouveaux commentateurs ont montré comment, selon Weber, « ce sont les intérêts (matériels et idéels) et non des idées qui gouvernent directement l'action des hommes » [Colliot-Thélène, 1990]. En fait, s'il existe bien chez Weber une critique du marxisme, elle vise l'unilatéralité de l'interprétation économique de l'histoire. En d'autres termes, Weber faisait valoir l'impossibilité d'inférer, à partir de considérations relevant exclusivement du champ économique, les formes singulières que revêtent, selon les civilisations et les époques, la croyance religieuse et ses implications pratiques, et il reconnaissait une efficience causale autonome

aux représentations, qu'elles soient mythiques, religieuses ou rationnelles.

En ce qui concerne les classes sociales, Weber [1995], tout en critiquant l'économisme marxiste, définit des « classes de possession » et des « classes de production », elles-mêmes classées en « positivement privilégiées », « négativement privilégiées » et « moyennes ». Il les distingue à la fois des « groupes de statut » (Stände), caractérisés par les propriétés symboliques qui définissent leur style de vie, et des « partis » [Merle, 2016]. Sur cette base, mais sans expliciter les rapports entre les classements opérés, il définit quatre classes sociales [Weber, 1995, p. 394]: la « classe ouvrière » (sans biens matériels ni pouvoir dans l'organisation de la production), la « petite bourgeoisie » (dont les membres n'appartiennent ni aux classes de possédants ni à la classe ouvrière), les « intellectuels et spécialistes sans biens » et les « classes des possédants » (membres des classes de possession et de production privilégiées). Cette analyse des classes sociales est complétée par celle des « groupes de statuts » [p. 395-396] définis par un « privilège positif ou négatif de considération sociale, fondé sur le mode de vie, le type d'instruction, le prestige de la naissance ou le prestige de la profession ». En fait, la distinction entre « classes », définies par leurs conditions matérielles d'existence, et « ordres », définis par leur position dans la hiérarchie de l'honneur et du prestige, résulte, comme le remarque Bourdieu [1966], du « choix d'accentuer l'aspect économique ou l'aspect symbolique qui coexistent toujours dans la réalité (en des proportions différentes selon les sociétés et selon les classes sociales d'une même société) » : « Les différences proprement économiques sont redoublées par les distinctions symboliques dans la manière d'user de ces biens [...] qui transforme les biens en signes, les différences de fait en distinctions signifiantes ». Quant aux « partis » qui incluent, dans la perspective de Weber [1995, p. 371-376], des groupements de toutes sortes, des syndicats de salariés, etc., inspirés par une « représentation du monde » et « orientés consciemment par des intérêts de classes vers des buts matériels concrets ou vers des principes abstraits », ils luttent avec tous les moyens dont ils disposent pour obtenir le pouvoir.

#### La division du travail selon Halbwachs

Des travaux que Maurice Halbwachs a consacrés aux classes sociales, on retiendra ici l'usage qu'il fait d'une distinction empruntée à Durkheim [1990] : « Il n'y a, selon lui, que deux catégories d'objets auxquels il est possible d'attacher la pensée. C'est l'homme, d'une part, la nature, de l'autre », « le monde mental et le monde physique », le « monde des choses matérielles » et le « monde des choses humaines ». Entre ces deux « mondes », Halbwachs [1972a] introduit l'« humanité matérialisée » (c'est-à-dire les informations sur les personnes) qui définit le domaine d'activité de la plupart des employés administratifs. À cette tripartition correspond celle des compétences, des savoirs et des intérêts correspondants. Savants, ingénieurs, techniciens, ouvriers travaillent sur le « monde des choses matérielles ». Les directeurs, les administrateurs, les hauts fonctionnaires, mais également les femmes dans le cadre familial se consacrent au « monde des choses humaines ». Enfin. employés et fonctionnaires occupent une position intermédiaire entre ces deux pôles. Cette opposition entre monde des choses matérielles et monde des choses humaines recouvre approximativement celle entre filières scientifiques et techniques et filières littéraires dans le système scolaire et, jusqu'à une date relativement récente, la distinction entre monde du travail et univers domestique, production et reproduction.

# Mobilité sociale et classes sociales selon Schumpeter

Selon Schumpeter [1972, p. 183], « une classe peut être comparée, pour toute la durée de sa vie collective, c'est-à-dire pour le temps où elle demeure identifiable, à un hôtel ou un autobus toujours rempli, mais rempli toujours par des gens différents », et il soulignait l'illusion qui identifie la démocratisation d'une société à l'égalisation des chances de départ. Dans l'hypothèse utopique d'une « démocratie méritocratique », « les classes sociales, considérées en tant que telles — c'est-à-dire abstraction faite des individus qui les composent —, resteraient les mêmes et conserveraient leurs positions relatives, si des événements extérieurs ne venaient bouleverser leur

environnement », écrivait-il [1972, p. 181-183]. De même, Poulantzas [1974, p. 37] faisait remarquer que « même dans la situation absurde où, du jour au lendemain (ou d'une génération à l'autre), tous les bourgeois occuperaient les places des ouvriers et vice versa, rien d'essentiel ne serait changé au capitalisme, car il y aurait toujours des places de bourgeois et de prolétaires ». En d'autres termes, comme le note Passeron [1972, p. 21], « la constatation et la dénonciation de l'inégalité des chances individuelles de départ permettent de rejeter dans l'ombre le problème des inégalités collectives liées à la persistance de la structure de classes, telle qu'elle s'exprime par exemple dans la division sociale du travail et dans la monopolisation du pouvoir [...]. L'accroissement de la mobilité sociale [...] n'affecte pas directement la distribution des inégalités entre les classes ». Mais, s'il est vrai que la domination de classe se perpétue indépendamment de l'origine des occupant(e)s des positions dominantes, il faudrait néanmoins enquêter sur les effets de l'investissement de telle ou telle position de classe par des individus porteurs de dispositions intériorisées dans une autre classe sociale : contribuent-elles à redéfinir les pratiques propres à cette position ? À l'inverse, on peut se demander si la position occupée convertit les dispositions de ses occupant(e)s.

#### Les frontières de classes selon Goblot

Edmond Goblot déplace le regard porté sur les classes sociales de leur dimension économique vers leurs dimensions culturelle et symbolique. Plus précisément, l'attention qu'il accorde à la fois aux usages, aux manières, au style de vie et à l'éducation familiale et scolaire le conduit à mettre en évidence le tracé de frontières entre classes sociales. Il rappelle d'abord que, à l'inverse des castes fermées (« on y naît, on y meurt », écrit-il), une classe est ouverte (« elle a des parvenus et des déclassés ») et qu'une caste est une institution, alors qu'une classe n'a pas d'existence officielle (« elle est tout entière dans l'opinion et dans les mœurs ») [Goblot, 2010, p. 1-11]. Si, selon lui, la démarcation d'une classe est aussi nette que celle d'une caste (« précise, comme une cassure »), elle est pourtant « franchissable ». Continue, l'échelle des fortunes, précise Goblot, ne saurait être au principe

de la délimitation de classes sociales distinctes : les critères qui les séparent doivent être qualitatifs. En fait, à l'encontre de la conception des théories de la stratification sociale, qui effacent toute discontinuité entre des strates superposées, la démarcation entre les classes est assurée par un « esprit » (un « habitus » dans le lexique de Bourdieu) et par le « style de vie » qui l'exprime. C'est pourquoi il y a des « bourgeois pauvres » (qui restent bourgeois malgré leur pauvreté) et des riches qui ne sont pas des bourgeois. Ainsi peut-on comprendre également que les frontaliers soient ceux qui maintiennent le mieux la frontière entre les classes : « Les uns s'appliquent à montrer qu'ils sont au-dessus de la limite, les autres, par les efforts qu'ils font pour la franchir, signalent involontairement qu'ils sont au-dessous. » Dans la même perspective, Thorstein Veblen [1970, p. 18] considérait que « l'une des choses qui trahissent le plus le manque de ressources, c'est la nécessité de travailler pour vivre. Il est plus distingué, écrivait-il, de se faire servir que de se servir soi-même, d'être servi que de servir les autres; rien n'est plus honorable que d'être rentier, de ne rien faire, de n'être bon à rien, d'être inutile, de vivre du travail d'autrui ». C'est ainsi également que, selon Goblot [2010, p. 70-73], la bourgeoisie française de l'entre-deux-guerres, qui se réservait les « professions d'initiative, de commandement, d'intelligence », avait besoin d'une instruction qui demeure inaccessible au peuple, qui lui soit fermée : le baccalauréat est la « barrière officielle et garantie par l'État, qui défend contre l'invasion », un « parchemin signé par le Ministre, constatant officiellement [que le bourgeois] a appris le latin [et qui] lui confère le droit de ne pas le savoir ». Pour qu'une société se scinde en classes, conclut Goblot, « il faut que quelque chose d'artificiel et de factice remplace les rampes continues par des marches d'escalier, ne laisse subsister ou apparaître que des échelons très peu nombreux et très espacés, c'est-à-dire crée des obstacles difficiles à franchir et mette sur le même plan ceux qui les ont franchis ».

#### Les théories de la stratification sociale

Initialement, les théories de la stratification sociale, « unifiées autour de dispositifs de construction des données et de méthodes d'analyse » [Sinthon, 2018], étaient, pour l'essentiel,

états-uniennes : de Pitirim A. Sorokin à Talcott Parsons. Après guerre, les références à la « cristallisation du statut » ou aux « incohérences statutaires » de Gerhard E. Lenski comme au « groupe de référence » de Robert K. Merton ont été progressivement éclipsées par l'institutionnalisation d'une « phénoménotechnique » [Bachelard, cité *in* Sinthon, 2018, p. 40] où s'illustrent aux États-Unis Peter M. Blau et Otis D. Duncan [1967] qui utilisent les méthodes de « régression ».

Sans référence théorique autre que celle, souvent allusive, à l'« individualisme méthodologique » (qu'a illustré en France Raymond Boudon), les raffinements méthodologiques de cette « phénoménotechnique » affichent, en général, un empirisme qui réduit la pratique scientifique à un constat. Adoptant les signes les plus voyants (mathématiques) de la légitimité scientifique, cette démarche s'en remet, en définitive, à la sociologie spontanée en lui empruntant des notions traduites en indices plus ou moins sophistiqués. Ainsi, c'est toute une théorie, consciente ou inconsciente, de la stratification sociale, réduisant l'univers social à un continuum de strates abstraites hiérarchisées (upper middle class, lower middle class, etc.), qui est en jeu dans le codage des indicateurs de la position sociale ou dans le découpage des catégories. Dans ce cadre, la mobilité sociale est un objet de prédilection.

En Grande-Bretagne, le modèle construit par John H. Goldthorpe [1980], pour étudier initialement la mobilité sociale (et, en particulier, l'« embourgeoisement de la classe ouvrière ») et, de façon plus générale, les multiples effets de la position sur le marché du travail, distingue employeurs, salariés et travailleurs indépendants. Au sein des salariés, il distingue workers et service class ou new middle class opposée aux travailleurs indépendants (old middle class) [Goldthorpe et Marshall, 1992]. Les membres de la service class se distinguent par la confiance investie en eux par leur employeur, qu'ils soient des *managers* (disposant d'une autorité par délégation) ou des professionals (par exemple, des ingénieurs). Dans cette perspective, alors que le contrat de travail définit les conditions d'emploi et de rémunération de façon assez stricte, la relation de service laisse beaucoup plus d'autonomie au salarié, qui bénéficie aussi de meilleures perspectives de carrière.

Ce class-schema utilisé dans de nombreux pays a inspiré le projet ESeC (European Socioeconomic Classification), qui repose sur le classement des statuts sociaux en fonction du niveau de qualification et du degré de subordination hiérarchique dans l'emploi [Brousse, 2012]. Opposant les salariés aux employeurs et aux travailleurs indépendants, « il distingue les salariés en fonction de la relation de subordination avec leur employeur, depuis la relation de type "contrat de travail" jusqu'à la "relation de service" » [Pénissat et Rowell, 2012].

# Les « nouvelles classes moyennes » de Wright et les « microclasses » de Grusky

Dans un souci de « réalisme pragmatique », Erik Olin Wright [1985; 2005; 2009] s'est efforcé d'intégrer la tradition marxiste, l'approche wébérienne et les théories de la stratification sociale en les confrontant aux données empiriques disponibles. Comme les théoriciens de la société postindustrielle et à l'encontre de la polarisation supposée entre bourgeoisie et prolétariat, il tente de rendre compte de l'émergence et de la généralisation d'emplois professionnels et techniques hiérarchisés. L'essor de ces positions situées entre les capitalistes et les travailleurs procède, selon lui, des transformations des configurations de la propriété, de l'approfondissement des régulations étatiques de l'économie (nationales et internationales) et du développement de l'actionnariat des salariés : ces transformations impliquent la redistribution des droits et des pouvoirs attachés à la propriété privée des moyens de production. Salariés subordonnés au capital, « administrateurs » et « superviseurs » bénéficient d'une délégation de pouvoir dans l'organisation de la production qui leur permet d'accaparer une part significative du surtravail : elle représente une « rente de loyauté ». Ces positions privilégiées sont légitimées par des qualifications distinctives délivrées par des programmes universitaires spécifiques. Selon Wright, « les positions dites moyennes doivent être considérées à partir de la sphère de la production selon deux axes distincts : l'exercice de la fonction d'autorité au sein des entreprises et la possession de qualifications rares et socialement reconnues sous forme de diplômes ». Ces positions movennes ont un caractère

contradictoire : elles se situent du côté des exploiteurs, dans la mesure où elles contribuent à l'appropriation du surtravail par les propriétaires du capital, du côté des travailleurs en tant qu'elles restent soumises à l'arbitraire patronal du fait du statut de salariés. Mais l'extension sans précédent de l'inégalité des salaires et l'apparition d'une appropriation personnelle d'une partie des bénéfices de l'entreprise (salaire, bonus et stockoptions) consacrent la « sécession » contemporaine des cadres dirigeants des grandes entreprises [Piketty, 2013]. De même, Gérard Duménil et Dominique Lévy [2014] considèrent que, dans le cadre du « capitalisme managérial », les cadres des entreprises et des administrations sont deux fractions d'une même classe (dotée des mêmes diplômes, dont les carrières se croisent et les styles de vie sont proches) qui, avec la croissance des patrimoines, n'est plus « moyenne », mais en concurrence avec celle des capitalistes.

David Grusky [1994] considère que les « schémas de classes » construits par Goldthorpe ou Wright sont analytiquement utiles, mais qu'ils définissent des regroupements trop vastes pour que les individus concernés puissent s'y reconnaître. À ces « grandes classes » (conçues dans une perspective « nominaliste »), il propose de substituer des « microclasses » (définies d'un point de vue « réaliste ») mieux ajustées à l'état actuel de la division du travail : c'est à la division en « métiers » que correspondent, selon Grusky, des pratiques similaires, des possibilités d'action collective, un réel sentiment d'appartenance. Mais, ce faisant, la sociologie des classes sociales tend à se confondre avec une sociologie des « professions » [Abbott, 1988]. Or, comme le notent Milan Bouchet-Valat et Cyril Jayet [2019, p. 318], l'enjeu d'une sociologie des classes sociales est, au contraire, de « réduire la complexité de la réalité pour mieux la comprendre en dégageant ses principes structurants ».

#### Les classes sociales selon Bourdieu

L'espace social construit par Bourdieu emprunte leur « part de vérité » à des théories souvent présentées comme opposées, cumule leurs acquis et rectifie (ou complète) l'une au moyen de l'autre. On peut y voir, en effet, une facon de tirer parti de l'analyse marxiste, des apports de Weber, Halbwachs et quelques autres. Mais il s'agit également de tirer les conséquences du concept d'habitus, de l'extension du concept de capital au capital culturel, au capital social et au capital symbolique, et de la théorie des champs.

Une double rupture avec l'« économisme marxiste »

Selon Bourdieu [1984a], « si nous parlons de classe, c'est grâce essentiellement à Marx », mais sa théorie de l'espace social comporte au moins deux ruptures et une inflexion par rapport à la théorie marxiste.

La rupture avec l'« économisme » marxiste est double. D'une part, la conception du capital économique est distincte de sa conception marxiste : « Ce qui définit le capital comme capital pour Bourdieu, ce n'est pas sa nature de travail accumulé, mais son appropriation exclusive et son investissement comme arme et enjeu dans un champ », relève Mathieu Hikaru Desan [2013]. De même, selon Craig Calhoun [1993, p. 69], « Bourdieu ne voit invariablement dans le capital qu'une ressource (c'est-à-dire une forme de richesse) qui procure du pouvoir ». Mais cette conception n'interdit en rien d'envisager le rapport capital/travail comme exploitation d'une classe par une autre dont l'intensité dépend de la structure du champ économique. Quant à la transmission du capital économique (capital mobilier, capital immobilier et capital financier dans le lexique juridique), elle est réglée par le droit des successions, étant entendu que la transmission (sans dilapidation) de l'héritage suppose, dans les termes de Marx, que « l'héritage s'approprie l'héritier », c'est-à-dire que l'héritier ait intériorisé des dispositions ajustées à l'héritage. Instantanée, elle implique la dépossession de celui qui le cède, donc l'impossibilité de le céder plusieurs fois (à la différence du capital culturel). Enfin, les difficultés, sinon l'impossibilité, de la conversion du capital économique en capital spécifique de tel ou tel champ n'impliquent pas qu'il y soit inopérant : il peut y produire des effets. Bourdieu met ainsi en évidence l'emprise du champ économique sur le champ médiatique et, de ce fait, sur les différents champs de production culturelle.

D'autre part, la construction de l'espace social rompt avec le caractère unidimensionnel de la théorie marxiste des classes sociales où les rapports de production économique définissent les coordonnées de la position sociale. Dans la perspective de Bourdieu [1979 ; 1994, p. 13-29], l'espace social est un espace à plusieurs dimensions, dont la structure est définie par la distribution des différentes espèces de capital (économique, culturel, social), susceptibles d'être converties en capital symbolique. Les trois dimensions principales sont définies par le volume du capital détenu (économique, culturel, social), la composition de ce capital (i. e. la distribution du capital global entre ses différentes espèces) et leur évolution dans le temps (qu'indique la trajectoire passée et potentielle dans l'espace social). La position d'un agent dans l'espace social dépend donc non seulement du capital économique détenu, mais aussi de son capital culturel (sous la forme institutionnalisée du titre scolaire). Plus précisément, tout agent peut y être repéré par le volume global du capital économique et culturel qu'il possède et selon la structure de ce capital, c'est-à-dire selon le poids relatif du capital économique et du capital culturel dans le volume total de son capital. La position des classes sociales est d'autant plus « haute » qu'elles détiennent un plus grand volume de capital et elles s'opposent secondairement en fonction de la structure de leur capital (économique/culturel). La proximité dans l'espace social engendre des classes logiques, classes probables ou virtuelles, susceptibles d'être mobilisées au prix d'un travail symbolique et politique de construction.

# Classe « sur le papier » et classe « mobilisée »

Outre cette double rupture avec l'économisme, Bourdieu considère que Marx a produit une analyse « objectiviste » des classes sociales définies par leurs propriétés objectives et une théorie de la lutte des classes « volontariste », mais que la théorie de la prise de conscience ou de la conscience de classe « articule mal » ce physicalisme et ce volontarisme. Dans la perspective de Bourdieu, c'est l'habitus qui établit le rapport entre position objective et prise de position subjective (encadré 1).

#### Encadré 1. Habitus de classe

Les « structures caractéristiques d'une classe déterminée de conditions d'existence [...], à travers la nécessité économique et sociale qu'elles font peser sur l'univers relativement autonome de l'économie domestique et des relations familiales ou, mieux, au travers des manifestations proprement familiales de cette nécessité externe (formes de la division du travail entre les sexes. univers d'obiets, modes de consommation, rapport aux parents, etc.), produisent les structures d'un habitus de classe » [Bourdieu, 1980, p. 90], système de dispositions commun à tous les produits des mêmes

structures. L'ensemble des apprentissages liés à la vie quotidienne au sein d'une classe, aux possibilités, interdits, nécessités inscrits dans une condition objective et, en particulier, les représentations de l'avenir au fil du repérage de l'accessible et de l'inaccessible, du « pour nous » et du « pas pour nous » et, en définitive, de l'intériorisation d'une statistique spontanée fondée sur des expériences répétées et convergentes engendrent des espérances subjectives ajustées aux probabilités objectives qui portent à « refuser le refusé » et à « vouloir l'inévitable ». De sorte que tout habitus de classe se démarque d'un autre non seulement par des goûts et des aversions, mais aussi par un sens du possible et un sens des limites.

Définies à partir de l'espace des positions, les classes probables (dans la mesure où elles se prêtent à des entreprises de mobilisation) n'existent pas nécessairement comme groupes réels, bien qu'elles permettent de rendre compte de la possibilité de les mobiliser. La transformation de la classe possible en classe mobilisée (de la « classe en soi » à la « classe pour soi » dans la terminologie de Lukács) suppose une expérience partagée du monde social et implique un travail politique susceptible de produire la croyance en l'existence de la classe. L'explicitation réussie de ce qui existait à l'état pratique dans les dispositions de l'habitus permet la rencontre d'un ethos et d'un logos capable de le révéler à lui-même. En dépit de la diversité des situations particulières qui isolent, divisent, démobilisent, ce travail politique permet de se découvrir des propriétés communes et de « construire une identité partagée sur la base d'expériences qui semblaient incomparables aussi longtemps que faisait défaut le principe de pertinence propre à les constituer en indice de l'appartenance à une même classe » [Bourdieu, 1982, p. 153]. Celui qui trace avec autorité des frontières dans le monde social institue des divisions là où il y avait du continuum. Bourdieu insistait ainsi sur

l'« effet de théorie » exercé par l'œuvre de Marx : la théorie de la lutte des classes devient une force sociale à travers des partis qui en font leur ligne théorique et politique. De façon générale, le travail symbolique et politique qui parvient à produire sinon la classe mobilisée, du moins la croyance en l'existence de la classe fonde l'autorité de ses porte-parole. Doté du pouvoir de parler et d'agir au nom du groupe, le porte-parole personnifie le groupe : il lui permet d'agir et de parler « comme un seul homme ». S'il est vrai que c'est la classe qui fait le porte-parole, il est non moins vrai que le porte-parole fait la classe, en élaborant un programme qui est la condition de la mobilisation collective autour de problèmes communs et des actions que la classe mobilisée peut entreprendre pour transformer le monde social conformément à ses intérêts [Bourdieu, 1984b].

## Habitus de classe et styles de vie

Pour faire correspondre l'espace des conditions sociales ainsi défini et l'espace des styles de vie, c'est-à-dire la distribution des pratiques et propriétés qui sont constitutives du style de vie dans lequel se manifestent ces conditions, Bourdieu introduit l'espace théorique des habitus. Forme incorporée de la condition de classe et des conditionnements qu'elle impose, l'habitus de classe est la formule génératrice des préférences qui permet de rendre compte de l'unité du style de vie distinct et distinctif caractéristique d'une classe. Il est également système de classement des pratiques : perçues à travers le prisme des schèmes de perception des habitus, les différences dans les objets et les pratiques deviennent des différences symboliques qui fonctionnent comme autant de signes distinctifs. C'est dans la relation entre ces deux faces de l'habitus que se constitue le monde social représenté. La « distinction » est différence, écart, propriété relationnelle qui n'existent que dans et par la relation avec d'autres propriétés. C'est ainsi que l'espace social et les différences qui s'y dessinent tendent à fonctionner comme ensemble de « groupes de statut » caractérisés par des styles de vie différents : dans la société française des années 1970, le « sens de la distinction » est associé à la bourgeoisie, la « bonne volonté culturelle » à la petite bourgeoisie et le « choix du nécessaire » aux classes populaires.

#### Un modèle transposable?

Construit comme un « cas particulier du possible », ce modèle de l'espace social a été transposé à d'autres contextes nationaux : en Grande-Bretagne [Bennett et al., 2013; Savage, 2017], au Portugal [Borges Pereira, 2013; Borges Pereira et Siblot, 2017] ou au Danemark [Faber et Prieur, 2012]. Dans le cas de la Grande-Bretagne (transposable mutatis mutandis), Mike Savage [2017] distingue trois générations d'« analyse de classe » : la première (1950-1975) est caractérisée par une « vision socialiste des sciences sociales » où la classe ouvrière focalise l'intérêt; la deuxième (1975-2000), « postmoderne », est marquée par le déclin de l'analyse de classe (celle de Goldthorpe s'impose et « contribue à sa marginalisation »); à la troisième génération (celle des années 2000), Savage associe un regain d'intérêt pour les classes sociales et l'« influence majeure » exercée par la sociologie de Bourdieu [Prieur et Savage, 2013; Skeggs, 2015].

Le modèle de *La Distinction* était situé dans le cadre de la société française des années 1970 : quelques décennies plus tard, Julien Duval [2015] relève, par exemple, l'« emprise croissante du champ économique » et Philippe Coulangeon [2021] met en évidence la reconfiguration des pratiques et des goûts sur la base de nouvelles enquêtes, etc. Les usages de ce modèle géographiquement et historiquement situé ont donné lieu à un ensemble de débats [Coulangeon et Duval, 2013] et de controverses tant politiques que scientifiques [Riley, 2017; Burawoy, 2019].

Dans ce tableau des classes sociales en France, on s'efforcera surtout de distinguer ce qui, dans le modèle de *La Distinction*, était propre à une époque particulière de la société française et ce qui relève d'invariants. Sans méconnaître les transformations, il semble, en effet, permis de douter, comme le suggère Julien Duval [2015], que la structure de l'espace social se soit radicalement transformée.

# II / Classements savants, classements ordinaires, classements d'État

Qu'elle soit issue d'une construction théorique ou statistique, la classe sociale est d'abord une « classe sur le papier » (« nominale ») dans laquelle les individus concernés se reconnaissent plus ou moins. Pitirim Sorokin [1947] voyait ainsi dans la « classe moyenne » un cas exemplaire de nominalisme érigeant en classe sociale un « assemblage confus de groupes différents ». À l'inverse, une classe sociale « réelle » est un « ensemble défini à la fois par des faits matériels et la conscience que les individus en prennent ». Or rien n'assure que l'expérience ordinaire du monde social n'est pas plus proche d'un « inconscient de classe » que d'une « conscience de classe » : le monde social peut, en effet, être perçu selon différents principes de vision et de division et décrit de différentes façons (même si les regroupements qu'ils impliquent sont inégalement probables et stables). C'est pourquoi l'existence de « classes sur le papier » que justifie empiriquement la permanence d'inégalités de tous ordres n'exclut pas l'absence de mobilisation et, de ce fait, l'invisibilité des classes sociales dans le champ politique (faute de représentants), dans le champ médiatique (en l'absence de conflits sociaux et/ou de porte-parole identifiés) ou dans les différents champs de production symbolique (faute de « producteurs » mobilisés par la « cause » de telle ou telle classe). Et parce que l'existence de classes mobilisées dépend de la représentation que les individus se font du monde social, des classements qu'ils y font et, en particulier, de leur croyance dans l'existence des classes sociales, les luttes symboliques qui ont pour enjeu l'imposition et l'inculcation d'une vision du monde social contribuent à faire ou à défaire les classes. D'où l'importance des enquêtes consacrées aux classements ordinaires des individus ordinaires : le « réalisme » d'une classe « nominale » (construite « sur le papier ») en dépend.

La pertinence empirique des « classes théoriques » pose également le problème de l'ajustement de ces constructions savantes aux nomenclatures officielles. En France, leur confrontation au code des « catégories socioprofessionnelles » (CSP) de l'Insee, élaboré au début des années 1950, met en évidence les décalages entre enquête empirique et construction théorique.

#### Classements ordinaires

Dans l'espace social « vécu », tout individu classe, au moins implicitement, ceux qu'il rencontre pour « s'en faire une idée », savoir « à quoi s'en tenir » et, le cas échéant, comment se comporter (encadré 2).

Ces classements ordinaires subordonnés à des fonctions pratiques mettent en œuvre des schèmes pratiques (haut/bas, riche/pauvre, simple/méprisant, etc.) qui fonctionnent à l'état pratique. En 1983, Luc Boltanski et Laurent Thévenot [2015] avaient montré que cette sociologie spontanée permet à chacun(e) de s'orienter dans l'espace social perçu, par rapport à des positions visibles, faciles à repérer, à identifier et à classer (ouvriers, cadres, etc.), mettant ainsi en évidence les rapports entre classements ordinaires et classements officiels. La prégnance des catégories étatiques témoignait d'une familiarité très répandue avec l'idiome des classes sociales. Ultérieurement, l'enquête de Thomas Amossé et al. [2018] confirmait la pertinence de ces résultats, même si Cédric Hugrée et Laure de Verdalle [2019] ou Thomas Amossé et Étienne Pénissat [2019] montraient que les catégories officielles n'étaient plus qu'un élément parmi d'autres dans les repères d'un « sens social » diversifié. Diverses enquêtes ont mis en évidence la précocité de la sociogenèse de ce « sens social ». Bernard Zarca [1999] a montré, par exemple, que cette « intelligence du social » (socialement différenciée) « se construit en

#### Encadré 2. Sense of one's place

« Lorsqu'un individu est mis en présence d'autres personnes, celles-ci cherchent à obtenir des informations à son sujet ou bien mobilisent les informations dont elles disposent déjà. Elles s'inquiètent de son statut socio-économique, de l'idée qu'il se fait de lui-même, de ses dispositions à leur égard [...]. Cette information n'est pas recherchée seulement pour elle-même, mais aussi pour des raisons très pratiques : elle contribue à définir la situation, en permettant aux autres de prévoir ce que leur partenaire attend d'eux et, corrélativement, ce qu'ils peuvent en attendre [...]. Lorsqu'ils n'ont aucune connaissance préalable de leur partenaire, les observateurs peuvent tirer de sa conduite et de son apparence les indices propres à réactiver l'expérience préalable qu'ils peuvent avoir d'individus à peu près semblables ou, surtout, propres à appliquer à l'individu qui se trouve devant eux des stéréotypes tout constitués » [Goffman, 1973, p. 11].

Nicolas Jounin [2014, p. 19-21, 24] a mis en évidence les classements qu'opèrent des étudiants de Seine-Saint-Denis lorsqu'ils enquêtent dans les « beaux quartiers » et se trouvent ainsi confrontés aux écarts visibles à l'œil nu dans les bâtiments (le « social objectivé ») et les passants

(le « social incorporé »). Loubna, « se rendant pour la première fois dans un quartier aussi riche de la capitale », est « complètement ébahie ». Comme Loubna, Myriam décrit son sentiment d'un « gros contraste entre la banlieue et la ville de Paris » : « Tout paraît différent, la forme des immeubles, l'architecture, les rues, les commerces à longueur des rues et des boulevards. L'apparence des bâtiments, des boutiques, des bars, est très recherchée et très classe. Je ne me sentais pas du tout dans mon élément. Le changement est radical par rapport à mon lieu de vie (La Courneuve). » À propos des passants qu'ils rencontrent, Élodie et Hamza remarquent « beaucoup de mamies avec des signes de richesse tels que leur sac qui est souvent de marque (Louis Vuitton, Hermès, Chanel, Longchamp...) ou leurs bijoux (collier en or, en perles) ». José et Rokia notent que, « contrairement aux boutiques de vêtements [qu'ils connaissent] en banlieue ou dans d'autres quartiers parisiens non bourgeois, les boutiques sont assez vides. Les vêtements y sont exposés comme des œuvres d'art : il y en a peu mais ils sont exposés de telle sorte qu'on puisse les contempler comme des pièces uniques ». Confronté à la distance sociale, Hicham déclare : « Qu'est-ce que j'aimerais être comme ces gens-là. » Au contraire, Loubna affirme : « Ce côté quindé de Paris ne m'attire pas. »

même temps que l'enfant forge sa propre identité sociale et qu'il apprend à se situer lui-même et à évaluer ses chances d'occuper telle ou telle position dans l'espace social ». Dans la même perspective, Wilfried Lignier et Julie Pagis [2017],

étudiant les formes de l'appréhension de l'ordre social par les enfants, les moyens dont ils disposent et les critères qu'ils privilégient, ont montré la valeur paradigmatique de figures saillantes (comme celle de la femme de ménage) et la mise à distance de métiers-repoussoirs (d'autant plus nécessaire qu'ils en sont plus proches).

#### Théories des classes sociales et nomenclatures

Aux définitions « théoriques » des classes sociales, le code des « catégories socioprofessionnnelles » de l'Insee substitue un découpage « empirique » et, en principe, exhaustif. L'histoire française de la nomenclature socioprofessionnelle porte la trace des étapes de l'organisation du travail dans la France des xixe et xxe siècles qui expliquent pour partie la multiplicité apparente des critères utilisés. Alain Desrosières [1987, p. 155-231; 1993, p. 323-333] a ainsi mis en évidence un triple héritage associé à trois phases distinctes de cette histoire : la structure des métiers survit à l'abolition des corporations en 1791; au fil du temps, les états intermédiaires entre salariat et non-salariat deviennent plus rares; les conventions collectives de branche et les grilles indiciaires ont servi de base à la construction des CSP de l'Insee. La nomenclature de 1954 comporte neuf groupes socioprofessionnels subdivisés en une trentaine de catégories. À propos de ce classement, Desrosières relève l'ambiguïté de l'unité statistique utilisée (individu, ménage ou profession), l'importance croissante accordée au fil du temps à la compétence, à la technicité, au savoir et l'impossibilité d'isoler une classe dirigeante. Cette nomenclature a été réorganisée en 1982 avec, pour toile de fond, la représentation de l'espace social à deux dimensions construite par Bourdieu [Amossé, 2013]. Elle prend alors la forme de la grille dite des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) au nombre de six (tableau 1). Dans ce cadre, les catégories « bourgeoises » regroupent des chefs de grosses entreprises, des médecins, des cadres salariés, et les catégories « populaires » rassemblent ouvriers, artisans et petits agriculteurs [Desrosières et Thévenot, 2002]. Les modifications ultérieures — le « schéma de classes d'emploi » et la PCS « ménage » — actualisent les analyses tout en permettant des

Tableau 1. Groupes et catégories socioprofessionnelles des personnes en emploi en 2020

	Effectifs (en milliers)		
	Femmes	Hommes	Ensemble
1. Agriculteurs exploitants	96,4	271,6	368,0
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	556,6	1 279,4	1 836,0
Artisans	211,5	679,5	891,0
Commerçants et assimilés	310,7	467,2	778,0
Chefs d'entreprise de plus de dix personnes	34,3	132,7	167,0
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 341,7	3 157,0	5 498,6
Professions libérales	265,5	299,3	564,8
Cadres de la fonction publique	251,9	261,5	513,4
Professeurs et professions scientifiques	488,6	378,5	867,2
Professions de l'information, de l'art et des spectacles	139,6	167,0	306,5
Cadres administratifs et commerciaux	794,9	778,1	1 573,0
Cadres techniques d'entreprise	401,2	1 272,5	1 673,7
4. Professions intermédiaires	3 796,4	3 228,8	7 025,2
Professions de l'enseignement primaire et professionnel	667,5	330,0	997,5
Intermédiaires de la santé et du social	1 292,9	368,5	1 661,3
Religieux	2,3	8,1	10,4
Intermédiaires de la fonction publique	313,1	184,6	497,7
Intermédiaires des entreprises	1 228,3	783,2	2 011,6
Techniciens	198,3	1 066,9	1 265,2
Agents de maîtrise de production	94,1	487,4	581,5
5. Employés	5 230,1	1 736,7	6 966,9
Dont Employés qualifiés	2 720,7	925,8	3 646,5
Dont Employés peu qualifiés	2 509,5	810,9	3 320,4
Employés de la fonction publique	1 857,9	456,3	2 314,2
Policiers, militaires et agents de sécurité civile et privée	71,1	416,9	488,0
Employés administratifs d'entreprise	1 109,6	260,4	1 370,0
Employés de commerce	799,7	342,2	1 141,9
Employés des services aux particuliers	1 391,9	260,9	1 652,8

	Effectifs (en milliers)		
	Femmes	Hommes	Ensemble
6. Ouvriers	1 031,2	4 155,3	5 186,5
Dont Ouvriers qualifiés	450,4	2 975,6	3 426,0
Dont Ouvriers peu qualifiés	580,8	1 179,7	1 760,5
Ouvriers qualifiés de type industriel	169,0	863,0	1 032,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	154,7	1 120,2	1 274,9
Conducteurs du transport	56,7	597,2	653,9
Conducteurs d'engins et magasiniers	70,0	395,3	465,3
Ouvriers peu qualifiés de type industriel	265,2	601,7	867,0
Ouvriers peu qualifiés de type artisanal	255,4	422,8	678,3
Ouvriers agricoles	60,2	155,1	215,3
Non renseigné	57,6	56,6	114,2
Ensemble	13 110,0	13 885,3	26 995,3

Lecture: en 2020, 5 499 000 personnes en emploi (soit 5,499 millions) sont cadres.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du Bureau international du travail.

Source: Insee, enquête Emploi 2020.

comparaisons temporelles [Amossé, 2020]. Longtemps stable, ce modèle de représentation du monde social a d'abord fait l'objet d'une inflexion vers la sociologie pragmatique, puis d'une remise en question au cours des années 1990 avec l'econometric turn [Pierru et Spire, 2008], les tentatives de différents syndicats patronaux visant à supprimer la référence aux CSP, le projet de nomenclature socio-économique européenne (European Socioeconomic Classification) et, en définitive, l'essor d'un consensus centré sur le référentiel de l'individu rationnel. En l'état, un « quasi-statu quo » [Amossé, 2013] semble néanmoins s'être établi autour de la PCS qui synthétise un ensemble de propriétés sociales englobant la profession, le niveau de qualification, le statut (salarié ou non), l'effectif de l'entreprise (pour les indépendants), la nature de l'employeur (public ou privé). Passées dans le langage courant, les catégories que définissent ces classements d'État contribuent à faire la réalité du monde social. Elles continuent, en effet, de s'imposer plus ou moins au sens commun, stabilisant ainsi l'espace cognitif et pratique [Pierru et Spire, 2008].

#### Problèmes de classement

Toute opération de classement suppose de définir les éléments à classer et l'échelle du classement à réaliser. Par ailleurs, elle soulève le problème du tracé des frontières entre les classes obtenues.

# Individus ou ménages?

Il faut d'abord s'interroger sur l'entité élémentaire du classement à opérer : individus ou ménages? Comme le notent Milan Bouchet-Valat et Cyril Jayet [2019, p. 323], « les études de stratification sociale attribuent [usuellement] aux membres du ménage la classe sociale du chef du ménage, qui est presque toujours un homme », occultant ainsi l'inégalité entre les femmes et les hommes au sein du couple et du marché du travail [Acker, 1973]. Mais, selon Goldthorpe [1983], c'est justement l'inégalité entre les femmes et les hommes qui justifie de retenir la famille comme unité de base. Il est vrai, en effet, que le classement des individus ignore ce que la position sociale d'un individu peut devoir à une alliance matrimoniale homogame ou hétérogame. Or 42 % des femmes en couple sont en situation d'hypergamie (Insee, France, Portrait social, 2023) : la position sociale d'une employée mariée à un cadre (31,8 % des cas) diffère évidemment de celle d'une employée mariée à un ouvrier (43,3 % des cas). Néanmoins, parce que l'accès des femmes au marché du travail n'a pas cessé de se développer, la bi-activité au sein des couples est devenue la norme (au sens statistique), et la forme de l'association entre la profession de l'homme et celle de la femme est devenue une dimension majeure des rapports de classes [Baudelot et Establet, 2005, p. 40]. Dans cette configuration, le recours à la « personne de référence » (définie par la principale contribution aux ressources du ménage) pour désigner la position sociale du ménage ignore les différences de position sociale (économique et culturelle) liées à la composition familiale. Le classement des ménages permet, à l'inverse, de les hiérarchiser selon l'homogamie sociale et la mono- ou bi-activité. La PCS « ménage », qui classe l'ensemble des ménages en sept groupes et seize sous-groupes, définit une nouvelle nomenclature qui combine les informations sur la

composition du ménage et sur la situation socioprofessionnelle de ses membres [Amossé et Cayouette-Remblière, 2022]. Dans ce classement des ménages, les couples hétérogames contribuent au flou des frontières entre les classes qui les traversent logiquement, sinon sociologiquement.

#### Échelle

L'échelle retenue pour établir un tableau des classes sociales (ou pour enquêter sur telle ou telle classe sociale) est usuellement l'échelle nationale. Ce parti pris se justifie par la construction à cette échelle de l'État et par les effets d'unification qu'elle implique. Or diverses tendances morphologiques comme la construction européenne ou, à l'inverse, les logiques économiques de sous-traitance et de dissémination de petites unités de production, l'éloignement spatial, sinon le retrait des services publics (les « déserts médicaux ») et les multiples enquêtes qu'elles ont suscitées interpellent le choix implicite de l'échelle nationale et invitent à « dénationaliser l'espace social » en étendant l'échelle « vers le haut » (celle de l'Europe) ou « vers le bas » (celle du « local » : « beaux quartiers », zones pavillonnaires, « cités de banlieue », « espaces ruraux »). La prise en compte de la localisation résidentielle met en évidence non seulement l'importance de la présence/ éloignement/absence d'une offre de « biens symboliques rares » [Ripoll, 2013], mais surtout de services publics de première nécessité [Gervais et al., 2021; Pudal et Sinigaglia, 2024]. La même perspective montre que la morphologie des espaces ruraux est marquée par la surreprésentation des classes populaires : elle s'explique à la fois par la distribution spatiale du marché de l'emploi et par un marché de l'immobilier où l'accès à la propriété renvoie les familles populaires (ouvriers et employé(e)s) aux couronnes périurbaines et aux espaces ruraux. Dans Une histoire du conflit politique, Julia Cagé et Thomas Piketty [2023] analysent les déterminants du vote sur deux siècles. L'exploitation des données statistiques les conduit à faire de l'échelon communal l'unité d'analyse (en distinguant les villages, les bourgs, les banlieues et les métropoles) et à se référer à des classes « géosociales » : urbains riches, urbains pauvres, ruraux riches, ruraux pauvres. Ce nouveau classement est forgé pour les besoins de cette étude spécifique ; il reste donc à éprouver sa généralité.

L'analyse rigoureuse des rapports entre structures sociales et structures spatiales est difficile [Bourdieu, 1993b, p. 159-167]. La vision médiatique de l'espace social s'est emparée d'une représentation approximative de l'homologie supposée entre une tripartition spatiale (métropoles, banlieues, périphéries) et une tripartition sociale (classes dominantes, classes populaires issues de l'immigration, classes populaires anciennes); elle a suscité l'invention de « catégories sociospatiales », comme celles de « métropoles mondialisées et gentrifiées », de « banlieues ethnicisées » ou de « France périphérique » [Guilly, 2014; Davezies, 2012].

Mais le changement d'échelle (du national au local) conduit également à mettre en évidence la spécificité des « espaces sociaux localisés » [Laferté, 2014; Bruneau et al., 2018]. Dans cette perspective, on peut supposer qu'il y a, dans la connaissance ordinaire du monde social, une sorte de privilège pratique de l'espace social local directement perçu. Le territoire particulier où chacun fait l'apprentissage du monde social apparaît comme la matrice d'une représentation initiale qui organise les expériences ultérieures. Or l'espace social local dont chacun fait l'expérience pratique s'écarte d'un modèle réduit de l'espace social national (et a fortiori mondial) : « La classe supérieure d'une petite ville présente la plupart des caractéristiques des classes moyennes d'une grande ville », notait ainsi Bourdieu [1966, p. 202]. De sorte que, « sauf exception, les membres des classes populaires "n'ont pas idée" de ce que peut être le système des besoins des classes privilégiées, ni davantage de leurs ressources dont ils ont aussi une connaissance très abstraite et sans correspondance aucune avec le réel » [1979, p. 437]. La remarque vaut d'ailleurs pour les ressortissants de la classe dominante dont la vision des classes populaires ne s'étend pas toujours au-delà de leur environnement immédiat. La représentation du macrocosme ne saurait se déduire de celle du microcosme d'origine par un simple changement d'échelle.

Dans la même perspective, la mondialisation et les délocalisations qu'elle induit invitent à s'interroger sur la pertinence de l'échelle nationale pour établir un tableau des classes sociales Ainsi peut-on l'ébaucher à l'échelle mondiale [Piketty, 2013]

ou à l'échelle européenne [Hugrée et al., 2017]. Hugrée et al. opposent l'Europe du Nord et celle de l'Ouest « désindustrialisées » à celle du Sud et celle de l'Est « ouvriérisées » et montrent qu'en France, parallèlement aux restructurations industrielles qui ont détruit le noyau dur de la classe ouvrière, l'essor des services, du commerce et de la banque a développé des métiers subalternes très majoritairement féminins, avec une forte présence d'immigrées. On peut également se demander si cette transformation des contours des classes populaires ne fait pas advenir une « classe capitaliste transnationale » [Sklair, 2001]: l'enquête menée par Michael Hartmann [2011, p. 22] sur l'internationalisation des élites économiques montre que, jusqu'à présent, « il n'y a pas matière à parler d'une élite ou d'une classe économique mondiale ou transnationale ». Comment prendre en compte cette internationalisation? De façon générale, il faut s'interroger sur l'articulation entre les différentes échelles : locale, nationale et internationale.

### Frontières

Enfin, toute tentative de définition des classes sociales, quelle qu'en soit l'échelle, est confrontée à la question des frontières entre les classes délimitées. Comme le remarquaient Maurice Halbwachs [2008], Edmond Goblot [2010] ou Georges Gurvitch [1966], les classes sociales ne sont ni fermées comme les castes (des brahmanes aux intouchables en Inde), ni délimitées par le droit comme les ordres (la noblesse, le clergé et le tiers état de l'Ancien Régime). Une délimitation objective de la condition socio-économique ou du style de vie du groupe, utilisant tel ou tel critère (comme le patrimoine, le revenu, etc.) caractérisé par des variables continues, semble, de ce fait, ne pas pouvoir échapper à l'arbitraire. De même, une définition subjective de l'appartenance au groupe semble souvent vouée à un flou irréductible. Mais, du constat de l'absence de coupures ou de discontinuités, faut-il conclure que les classes sociales seraient « introuvables » [Sinthon, 2019] ? En fait, l'arbitraire des découpages et des frontières qu'imposent ces critères pose la question du rapport entre la continuité des variables utilisées et la discontinuité des oppositions entre classes sociales. Elle invite à étudier la dialectique net/flou et les usages politiques du

flou. En définitive, sans doute faut-il définir les classes sociales comme des « ensembles à bords flous » : *de facto*, elles sont inégalement mobilisées et mobilisables, et seule leur éventuelle mobilisation peut en définir (provisoirement) les contours. Cette conception s'impose d'autant plus que les enquêtes de mobilité sociale mettent en évidence une circulation (limitée) des individus d'une classe sociale à l'autre [Hugrée, 2016] : « migrants de classe », parvenus et déclassés, dont le halo contribue au brouillage des frontières entre les classes, même si les classes sociales, « en droit, ouvertes à tous », sont, en fait, « à demi fermées » [Sorokin, 1947].

## Bourgeoisie, petite bourgeoisie et classes populaires

Dans la mesure où les classes et les rapports de classes se sont largement construits dans le cadre des histoires sociales et politiques nationales, et parce que l'État national travaille à unifier l'espace social et reste le cadre des conflits entre les classes, on a pris le parti usuel (mais contestable) de tracer un tableau des classes sociales dans l'Hexagone. Ce tableau reprend à son compte, en l'aménageant, la distinction usuelle entre « bourgeoisie », « petite bourgeoisie » et « classes populaires ». Elle s'ajuste approximativement aux PCS de l'Insee (voir tableau 1). Les classes populaires regroupent les PCS 5 et 6 (employé(e)s et ouvriers). Dans la petite bourgeoisie, on peut inclure, outre la PCS 4 (professions intermédiaires), la frange inférieure de la PCS 3 (cadres techniques d'entreprise) et les travailleurs « indépendants » (hors professions libérales), soit une partie de la PCS 2 (artisans et commerçants) et une partie de la PCS 1 (petits agriculteurs exploitants). Quant à la bourgeoisie, on peut y inclure les chefs d'entreprise de plus de dix personnes de la PCS 2, la frange supérieure des agriculteurs exploitants et l'essentiel de la PCS 3 (cadres et professions intellectuelles supérieures). Le dénombrement de la classe dominante est à la fois virtuellement possible et pratiquement impossible. Comme le remarquaient Christian Baudelot et al. [1974, p. 17], la bourgeoisie disparaît, en effet, dans la grille de l'Insee : « Ce qui est regroupé sous le chef "patrons de l'industrie et du commerce", ce sont essentiellement les petits artisans, les

petits commerçants, auxquels s'ajoutent, sous la subdivision "gros commerçants" et "gros industriels", les propriétaires du capital marchand et industriel qui exercent en personne les fonctions de direction. Disparaissent : les bourgeois propriétaires d'un gros portefeuille, les P-DG ou, tout simplement, ceux qui assurent leur existence à la fois par l'exercice d'une profession quelconque et par la détention de valeurs mobilières. »

Sans méconnaître les clivages internes à chaque volet du triptyque, ni confondre ces classes sociales « latentes » avec des classes sociales (inégalement) mobilisées, on se propose d'éprouver la pertinence de ce découpage au fil des chapitres suivants.

# III / La bourgeoisie

 $oldsymbol{\mathsf{A}}$ u lendemain de la révolution de Juillet en 1830, le préfet de la Seine s'adressait aux maires pour établir une liste d'invités à une fête que le roi se proposait de donner au palais : « Vous voudrez bien m'indiquer, écrivait-il, parmi les magistrats, les grands propriétaires, les banquiers, les agents de change, les notaires, les avocats, les manufacturiers, les militaires, les artistes, les gens de lettres domiciliés dans votre arrondissement, cinq ou six personnes des plus notables dans leur profession», « toutes professions, précise Adeline Daumard [1970, p. 158], qui assuraient les responsabilités nécessaires à la marche de la société bourgeoise ». Près de deux siècles plus tard, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot esquissaient, dans l'introduction de leur Sociologie de la bourgeoisie [2016, p. 6], un inventaire « apparemment composite » des personnages de cette classe : la noblesse fortunée y coexistait avec les grandes familles bourgeoises, des industriels, des hommes d'affaires, des banquiers, de vieille souche ou de récente extraction, y voisinaient avec des exploitants agricoles, des hauts fonctionnaires, des membres de l'Institut, des généraux. En dépit du temps qui les sépare, la comparaison des deux listes suggère la permanence de leur structure (elle évolue sans doute, mais, sauf accident, très lentement) : outre la noblesse (associée à la propriété foncière) et la bourgeoisie (définie par la propriété des moyens de production), figurent les professions libérales (« bourgeoisie de robe » ou « capacités » définies par leur niveau d'instruction, excluant toutefois les « avocats sans cause » et les « médecins sans clientèle ») et le

haut de la hiérarchie des services de l'État. Mais cette hétérogénéité évidente de la classe dominante ne fait pas obstacle à sa cohérence « fonctionnelle » : « S'il existe encore une classe, c'est bien la bourgeoisie, ces familles possédantes qui parviennent à se maintenir au sommet de la société où elles se trouvent depuis plusieurs générations », écrivaient ainsi Pinçon et Pinçon-Charlot [p. 4]. Et ils précisaient : « La bourgeoisie est à peu près la seule classe au début du xxIe siècle à exister encore réellement en tant que classe, c'est-à-dire en ayant conscience de ses limites et de ses intérêts collectifs. Aucun groupe social ne présente, à ce degré, unité, conscience de soi et mobilisation » [p. 7].

On se propose de définir ici la structure du groupe, d'identifier ses composantes et leurs transformations au fil du temps, et de mettre en évidence les principes et les mécanismes de sa cohésion. On a pris le parti de conserver la notion de « bourgeoisie » pour désigner le groupe : elle souligne, en effet, la continuité d'une domination de longue durée. Synonyme de « classe(s) dominante(s) », elle se démarque de celle d'« élite(s) » qui désigne la bourgeoise telle qu'elle se pense.

## Bourgeoisie/élites

Dans le cadre de la conception marxiste, le mode de production capitaliste oppose les bourgeois, propriétaires des moyens de production, aux prolétaires, détenteurs de leur seule force de travail. Au sein de la bourgeoisie ainsi définie. Marx [1968] distingue les banquiers (le capital-argent qui définit la « noblesse de la classe bourgeoise », selon Stendhal), les capitalistes industriels (le capital productif) et les commerçants (le capital-marchandise). Dans cette perspective, la domination politique et idéologique est une conséquence de la domination économique de la classe qui détient les moyens de production. Dans les termes du Manifeste communiste, « le pouvoir d'État moderne n'est qu'un comité qui gère les affaires communes de la classe bourgeoise » [Marx, 1963, p. 163] : la bureaucratie étatique se trouve ainsi enrôlée dans les rangs de la bourgeoisie. De même, dans L'Idéologie allemande [Marx, 1982, p. 1080-1081], la bourgeoisie exerce son emprise sur les « moyens de la production intellectuelle » : les producteurs

intellectuels sont ainsi associés aux détenteurs des moyens de production matérielle.

Dans les théories de la stratification sociale, plus ou moins inspirées de Weber, les classes sont ordonnées selon diverses dimensions : le niveau de revenu, le niveau d'instruction, l'inégalité de pouvoir, les écarts de prestige, etc. La hiérarchie sociale comporte alors un ou plusieurs « sommets » : l'« élite » ou les « élites ». Ainsi Pareto définissait-il d'abord les « élites » comme l'« ensemble de ceux qui ont obtenu, dans leur ordre, la note la plus élevée », avant de lui substituer une nouvelle définition qui restreint l'« élite » à l'exercice du pouvoir (gouvernemental et non gouvernemental). Étudiant l'« élite du pouvoir », dans une perspective inspirée à la fois de Weber et de Schumpeter, Charles Wright Mills [2012] distinguait trois fractions: les élites économiques, politiques et militaires (les « seigneurs de la guerre ») qui dirigent respectivement les grandes compagnies, l'appareil exécutif centralisé de l'État et l'appareil militaire. Issus des classes dominantes, dotés de la même éducation (dans les collèges de l'Ivy League), cumulant pouvoir, richesse et célébrité, cultivant une sociodicée de leurs privilèges, entretenant un réseau dense d'interrelations et de plus en plus interchangeables, ces trois fractions de classe forment l'« élite au pouvoir » aux États-Unis, même si la connivence n'exclut pas les rapports de force entre les trois pôles de ce « triangle du pouvoir » [Denord et Réau, 2014].

## Bourgeoisie et champ du pouvoir

Dans le cadre de l'espace social construit par Bourdieu, la classe dominante qui détient les volumes les plus élevés des différentes espèces de capital (économique, scolaire, social, symbolique) occupe le « haut » de cet espace. Ce sous-espace est organisé selon une structure en chiasme, définie par la composition du patrimoine détenu. Aux fractions les plus riches en capital économique et les moins riches (relativement) en capital culturel, s'opposent les fractions les plus riches en capital culturel et les moins riches (relativement) en capital économique. Sous sa forme paradigmatique, ce conflit oppose les patrons aux artistes. Ne pouvant pas trouver de place dans

une nomenclature qui oppose capitalistes et prolétaires, Goblot [2010, p. 4-5], philosophe et logicien, considérait néanmoins qu'il était un « bourgeois, qu'il le veuille ou non ». De façon générale, précisait-il, « des hommes de professions très différentes sont identiques en tant que bourgeois et se traitent en égaux » [p. 23], même si « les intellectuels sont des bourgeois d'un rang social peu élevé » [p. 30]. En fait, les producteurs culturels, investis dans un champ de production idéologique plus ou moins autonome, comptent des dominants et des dominés : seuls les premiers appartiennent à la classe dominante. À cette polarisation synchronique se superpose celle, diachronique, entre fractions modernes et anciennes de la classe dominante (à commencer par la noblesse et les fractions de la « noblesse d'État » vouées aux fonctions régaliennes : diplomatie, armée, justice, etc.). L'ancienneté plus ou moins grande dans la classe dominante oppose également les « parvenus » aux « héritiers » : aux écarts entre des « modes de génération » distincts correspond l'opposition entre la « vieille bourgeoisie d'affaires » et une « nouvelle bourgeoisie, à l'avant-garde de la transformation des dispositions éthiques et de la vision du monde » [Bourdieu, 1979, p. 356-358].

La notion d'espace social entretient un lien étroit avec la théorie des champs que Bourdieu a progressivement élaborée. À chaque champ correspond un « capital spécifique » qui est à la fois une ressource et un enjeu dans ce champ. Cette division en champs relativement autonomes implique la définition de pôles au sein de la classe dominante. Dans La Distinction, Bourdieu [1979, p. 362] introduit ainsi la notion de « champ de la classe dominante» et celle (à peu près superposable) de « champ du pouvoir ». Si la possession d'un patrimoine élevé de différentes espèces de capital définit l'appartenance à la classe dominante, elle permet également d'occuper une position dominante dans tel ou tel champ (du champ économique au champ artistique) et, de ce fait, dans le « champ du pouvoir ». Le champ du pouvoir est un « champ de forces défini dans sa structure par l'état du rapport de force entre des formes de pouvoir, ou des espèces de capital différentes. Il est aussi, inséparablement, un champ de luttes pour le pouvoir entre détenteurs de pouvoirs différents, un espace de jeu où des agents et des institutions ayant en commun de posséder une quantité de capital spécifique

(économique ou culturel notamment) suffisante pour occuper des positions dominantes au sein de leurs champs respectifs s'affrontent dans des stratégies destinées à conserver ou à transformer ce rapport de force ». Le taux de change (ou de conversion) entre les différentes espèces de capital est l'enjeu des rapports de force au sein du champ du pouvoir entre des détenteurs de pouvoirs différents. Comme celle de la classe dominante, la structure du champ du pouvoir est « chiasmatique » : « à un pôle, les positions dominantes économiquement et dominées culturellement et, à l'autre, les positions dominantes culturellement et dominées économiquement » [1989, p. 375-382, 383]. Parce que le champ du pouvoir apparaît comme l'« espace des positions à partir desquelles s'exerce un pouvoir sur le capital sous ses différentes espèces », il faut distinguer « possession du capital » et « possession d'un capital conférant un pouvoir sur le capital » [2011, p. 128]. Ainsi, dans le champ économique, le pouvoir des « actionnaires de contrôle » s'exerce sur les « petits porteurs ». De même, dans le champ de production culturelle, les « détenteurs de capital culturel » sont confrontés aux « détenteurs de pouvoir sur le capital culturel » (éditeurs, critiques, journalistes ou producteurs consacrés dotés d'un pouvoir de consécration). De même encore, l'État peut être défini comme un « champ à l'intérieur duquel les agents luttent pour posséder un capital qui donne pouvoir sur les autres champs », une « sorte de méta-champ [...] où se produit, se conserve, se reproduit un capital qui donne pouvoir sur les autres espèces de capital » [2012, p. 312-313]. Dans cette perspective, la bourgeoisie peut être décrite comme l'ensemble des agents qui occupent les positions de pouvoir sur le capital, donc sur le fonctionnement des différents champs.

### La division sexuée du travail de domination

Tant qu'elles restent exclues des jeux et des enjeux propres aux différents champs, les femmes sont condamnées à une participation « par procuration » et, de ce fait, à une « solidarité affective » (plus ou moins indulgente ou amusée) avec les joueurs (qu'il s'agisse de leur mari ou de leurs fils) et à un rôle de « miroirs flatteurs » (comme dit Virginia Woolf). Longtemps mises « hors jeu » (i. e. « hors champ ») et confinées dans la « sphère privée », les femmes, au sein de la bourgeoisie, étaient vouées au statut social d'« objet d'échange et d'alliance » (via le marché matrimonial) et contribuaient ainsi à la reproduction du capital symbolique et du capital social des hommes. Selon Bourdieu [1990, p. 27], « le fait que les grandes familles bourgeoises dépendent, aujourd'hui encore, de leur capital symbolique et de leur capital social pour le maintien de leur position dans l'espace social explique qu'elles perpétuent, plus qu'on ne pourrait s'y attendre, les principes fondamentaux de la vision masculine du monde ». Outre l'exaltation des fonctions proprement féminines de gestation et d'enfantement, les femmes sont vouées à la production et à la reproduction du capital symbolique du groupe domestique [Martin-Fugier, 1983]. « Symboles dans lesquels s'affirme et s'exhibe le capital symbolique du groupe domestique », elles l'expriment dans tout ce qui concourt à leur allure (vêtements, cosmétiques, maintien, etc.). « Inclinées à se traiter elles-mêmes comme des objets esthétiques », elles ont également la charge des apparences sociales des membres de l'unité domestique, des décors de la vie quotidienne, de la vie rituelle et cérémonielle de la famille. Ce faisant, elles contribuent à la conversion du capital économique en capital symbolique.

Si cette fonction n'est pas disparue, l'accumulation féminine de capital scolaire et son investissement professionnel, d'une part, la conquête de l'égalité en matière de droit du travail, de droit de la famille et de droit de propriété, d'autre part, ont ouvert (non sans difficultés) l'accès des femmes à différents champs : champ littéraire et artistique, mais aussi champs médical, juridique [Boigeol, 1996], etc., à l'exception toutefois du champ économique, selon Céline Bessière et Sibylle Gollac [2020, p. 192, 199]. Elles montrent, en effet, que la transmission du capital économique reste un privilège masculin. Dans la fraction dominante de la bourgeoisie, « la richesse est masculine : les femmes sont nettement sous-représentées parmi les grandes fortunes, les chefs d'entreprise et même les professions libérales et indépendantes. Plus le volume du patrimoine croît, plus ce sont les hommes qui en contrôlent exclusivement la gestion »; « chez les riches, a fortiori les ultrariches, le capital reste une affaire d'hommes ». Si, en dépit

d'un droit formellement égalitaire, le pouvoir économique reste accaparé par les hommes, Bessière et Gollac montrent que les « stratégies familiales de reproduction » [Bourdieu, 1989, p. 386-396] « organisent la circulation, le contrôle et l'évaluation des richesses », mettent en place des « arrangements économiques familiaux » qui, lors des successions ou des séparations conjugales, avec l'aide de notaires et d'avocats, visent à assurer le maintien ou l'amélioration de la position sociale du groupe familial. Si « ces stratégies s'avèrent défavorables à l'accumulation patrimoniale des femmes », c'est parce que, « dans les familles fortunées, les femmes sont bien souvent écartées de la gestion des affaires et peu au fait des arrangements patrimoniaux qui se négocient à l'ombre du droit dans les cabinets des professions libérales juridiques » [Bessière et Gollac, 2020, p. 20, 1041.

### Divisions et cohésion de la bourgeoisie

Pour se maintenir durablement au pouvoir, la bourgeoisie doit légitimer la domination qu'elle exerce. Ce travail de domination s'organise autour de l'opposition entre pouvoir temporel (politique, économique, militaire) et pouvoir spirituel (idéologique). Le pouvoir temporel contribue à la pérennité (relative) de l'ordre social par l'usage — autant que nécessaire de la force physique simple ou armée pour empêcher ou briser toute résistance. On a vu que, dans la tradition marxiste, l'État est une « machine » de répression qui permet aux classes dominantes de perpétuer leur domination. De même, dans la perspective de Weber, « l'État est cette communauté humaine qui, à l'intérieur d'un territoire déterminé [...], revendique pour elle-même et parvient à imposer le monopole de la violence physique légitime » [Weber, 2003, p. 118]. La coercition économique est une autre modalité de la contrainte : dans le mode de production capitaliste, la séparation des moyens de production et de la force de travail contraint les prolétaires à vendre « librement » leur force de travail. Mais si, dans bien des cas, les dominés ne se rebellent pas contre la domination qu'ils subissent, ce n'est pas — ou pas seulement — par peur de la répression, et si les exploités ne se révoltent pas contre

### Encadré 3. Alain Minc, une figure paradigmatique de la multi-positionnalité

Né en 1949, Alain Minc, dirigeant d'entreprise, essayiste et conseiller politique, est une figure paradigmatique de la multi-positionnalité. Élève au lycée Turgot, puis en classe préparatoire au lycée Louis-le-Grand, il est diplômé de l'École des mines (1971), de Sciences Po (1971) et de l'École nationale d'administration (ENA. 1975). Inspecteur adjoint, puis inspecteur des finances iusqu'en 1979, il démissionne alors de son corps pour rejoindre Saint-Gobain dont il devient directeur. De 1982 à 1984, il est également P-DG d'Air Industries. En 1986, il quitte Saint-Gobain pour travailler avec Carlo De Benedetti : il est administrateurdirecteur général puis vice-P-DG des Compagnies européennes unies (Cerus) de 1986 à 1991. En 1991, il fonde AM Conseils (AM pour « Alain Minc ») et devient le conseiller de nombreux patrons français. Il est actuellement président d'AM Conseil et, depuis décembre 2011, de la

SANEF, l'une des trois principales sociétés autoroutières françaises (après avoir été membre du conseil d'administration de Vinci). Il est aussi membre du conseil d'administration de Prisa, CaixaBank, Fnac, Poweo, Direct Énergie, Ingenico et Yves Saint Laurent

Parallèlement, il a occupé les postes de président de la Société des lecteurs du Monde (1985-2003) et de président du Conseil de surveillance du Monde SA de 1994 à 2008. Il est ou a été membre de plusieurs groupes de réflexion influents, comme la Fondation Saint-Simon dont il a été le trésorier, ou le club Le Siècle (encadré 6). Publiant environ un livre par an, il est un conseiller sollicité par les principales entreprises françaises. Il est membre du comité stratégique du groupe Bolloré. Coauteur du rapport Nora-Minc, il a soutenu François Mitterrand aux élections présidentielles de 1974, 1981 et 1988. Proche de Nicolas Sarkozy en 2007 et 2012, il soutient Alain Juppé puis Emmanuel Macron (rencontré à sa sortie de l'ENA).

Sources: Wikipedia, Acrimed.

l'exploitation dont ils sont les victimes, ce n'est pas — ou pas seulement — sous l'empire de la nécessité, mais aussi parce qu'ils semblent considérer leur situation comme « allant de soi ». S'il en est ainsi, c'est, selon Marx et Engels, parce que les dominants disposent également du pouvoir sur les « idées ». Le pouvoir spirituel contribue, en effet, au maintien de l'ordre social en produisant une rationalisation acceptable, « moralement légitime », d'allure « naturelle » et, de ce fait, « intangible ». Ce travail de légitimation est d'autant plus efficace que le pouvoir spirituel semble plus autonome par rapport au pouvoir temporel. Si la fraction la plus riche en

capital économique domine la fraction la plus riche en capital culturel, cette domination n'empêche pas la solidarité de fait et l'autonomie apparente des fractions correspondantes de la classe dominante. La bourgeoisie d'affaires ne peut récuser l'inclusion des artistes ou de la haute intelligentsia dans la classe dominante, qui dément le pouvoir absolu de l'argent, sans y perdre sa morale (celle d'une « méritocratie » diversifiée). Selon Goblot [2010, p. 31], la bourgeoisie « ne peut pas les rejeter en dehors d'elle, car sa seule raison d'être, la seule apparence de droit qu'elle puisse se donner, c'est la supériorité de sa culture ». En dépit des divisions liées à l'existence d'une pluralité de champs relativement autonomes, la cohésion de la classe dominante est assurée par la « multipositionnalité » [Boltanski, 1973] et/ou la circulation entre les différents champs (encadré 3), mais surtout par un ensemble d'institutions - famille, école et différentes formes de sociabilité — qui tendent à faire prévaloir les intérêts collectifs des dominants sur les intérêts propres à chaque champ.

## Le mode de reproduction de la classe dominante

Le « mode de reproduction familial » est caractérisé par des stratégies successorales attentives à la préservation du patrimoine (donc par la recherche consciente de l'homogamie et la hantise de la mésalliance) et par la fréquentation d'institutions scolaires privées hautement distinctives, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur (École alsacienne, cours Hattemer, collège Stanislas, Sciences Po, etc.). Les attentes à l'égard de ces institutions scolaires « sur mesure » qui délivrent des brevets de bonne éducation morale et de distinction sociale renforcent les dispositions héritées et délivrent le minimum de consécration scolaire nécessaire pour légitimer des situations acquises par l'héritage.

Ce mode de reproduction familial coexiste aujourd'hui avec le « mode de reproduction à composante scolaire », où le titre scolaire délivré par des institutions plus scolaires et plus sélectives ne se limite pas à certifier l'homogénéité et la constance dans le temps des habitus, mais devient une condition sine qua non de l'accès au champ du pouvoir. À l'encontre des « privilèges

d'un autre âge » des patrons familiaux, la nouvelle « noblesse des affaires », la plus titrée scolairement, convaincue de tenir sa légitimité non plus de la richesse, ni de la naissance, mais de l'« intelligence » et de la « compétence », se perçoit comme une avant-garde éclairée et tente d'imposer au sein du champ du pouvoir sa définition de l'exercice légitime du pouvoir [Bourdieu, 1989]. L'hérédité familiale continue néanmoins de définir une véritable « élite de l'élite », « gentry des affaires », dont le principe de cooptation est l'ancienneté dans la bourgeoisie. « Les opérations successives de cooptation qui déterminent la succession des dirigeants (et, à un moindre degré, la carrière des cadres ordinaires) s'arment [en effet] de critères qui ne sont jamais complètement réductibles aux titres scolaires et moins encore à ce qu'ils sont censés officiellement mesurer » [Bourdieu et de Saint-Martin, 1978, p. 29].

### Les capitaux d'une classe organisée

Les « grandes familles » dont le patronyme résume le capital symbolique (un « grand nom » : Arnault, Bettencourt, Dassault, etc.) peuvent d'abord être caractérisées par le volume du capital économique qu'elles détiennent. La thèse de la « révolution managériale » [Burnham, 1941], définie par une dispersion croissante du capital et la dissociation du pouvoir et de la propriété (managers/owners), a été démentie par les faits. Les rémunérations des grands patrons et de la fraction dominante des cadres supérieurs (souvent issus de la bourgeoisie d'affaires et détenteurs d'une part notable du capital) comprennent, outre un salaire fixe, des primes, des avantages en nature, des jetons de présence, la distribution d'actions gratuites et de stock-options alignée sur les performances financières, rentes d'un capital inséparablement économique, culturel et social, prélevées sur les profits de l'entreprise [Wagner, 2007, p. 34]. Au titre de l'année 2021, la rémunération moyenne des P-DG des 120 plus grandes entreprises françaises était de 4,5 millions d'euros (en hausse de 22 % par rapport à 2019). Celle des P-DG des entreprises du CAC40 était de 7,9 millions d'euros (en hausse de 52 % sur la même période). Parmi les cinq patrons les mieux payés en France au titre de 2021 (selon Proxinvest, « La rémunération

des dirigeants des sociétés cotées françaises. Données relatives à l'exercice 2021 oubliées en 2022 », novembre 2022), la rémunération annuelle la moins élevée était celle de Paul Hudson, directeur général de Sanofi : 9 millions d'euros (600 années de smic). Le record était de 66,7 millions d'euros (4 500 années de smic) pour Carlos Tavares, directeur général de Stellantis (groupe issu de la fusion de Fiat Chrysler et PSA). En 2010, selon l'Insee, les très hauts salaires annuels bruts définis comme ceux des 1 % des salariés à temps complet du secteur privé les mieux payés atteignaient au moins 124 573 euros et en moyenne 215 573 euros. En 2015, 1 % de la population percevait 7 % des revenus et 30 % des revenus du patrimoine déclaré (il s'agissait de cadres dans 60 % des cas et de chefs d'entreprise dans près de 10 % des cas). Selon Camille Herlin-Giret [2021, p. 89], la progression des dividendes déclarés en 2018 était de 62 % : 23,2 milliards d'euros. 97 % de ce montant, soit 22,6 milliards d'euros, étaient perçus par 1,7 % des foyers fiscaux. 64 % du montant total des dividendes déclarés étaient versés à 0.1 % des foyers (soit 38 000 foyers), dont 33 % à 0,01 % des foyers (3 800 fovers).

Mais les « grandes familles » peuvent également être définies par leur capital culturel : la possession de titres scolaires prestigieux, les « certificats de respectabilité intellectuelle » [Veblen, 1970, p. 263], s'impose d'autant plus que l'on s'éloigne du mode de reproduction familial. En 2000, 40 % des administrateurs français des sociétés cotées en Bourse étaient diplômés de Polytechnique ou de l'ENA et 70 % des participations croisées étaient le fait d'administrateurs issus d'une de ces deux écoles [Wagner, 2007, p. 32]. En France, l'Insee rassemble les détenteurs de titres scolaires élevés dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » : « On y trouve pêle-mêle directeurs des ressources humaines et préfets, notaires et astronomes, journalistes et commissaires de police, publicitaires et consultants » [Rimbert, 2021, p. 94]. Ils étaient 900 000 en 1962 (soit 4,7 % de la population active, huit fois moins nombreux que les ouvriers); ils sont aujourd'hui 5,5 millions (20 %) et, en 2020, leur nombre dépassait celui des ouvriers. « L'accent mis sur l'opposition entre les 99 % de la population et les 1 % les plus riches détourne l'attention du groupe plus large qui bénéficie depuis un demi-siècle de la compétition

méritocratique, et sans lequel les 1 % ne peuvent ni installer ni perpétuer leur domination », note Pierre Rimbert [2021, p. 97].

Enfin, les « grandes familles » se distinguent par l'étendue de leur capital social, c'est-à-dire par le réseau durable de relations, de connaissances et de reconnaissances mutuelles plus ou moins institutionnalisées qu'elles peuvent utiliser, c'est-à-dire aussi par la somme de capitaux et de pouvoirs que ce réseau permet de mobiliser. D'une part, leurs membres, unis par des liens de filiation et d'alliance, occupent des positions dominantes dans différents champs de l'espace social. D'autre part, les « grandes familles » travaillent à étendre leur « capital social » par un processus d'agrégation des semblables et de ségrégation des dissemblables qui se réalise dans l'« entre-soi résidentiel » des « beaux quartiers » et des lieux de villégiature, dans les écoles de la bourgeoisie (privées ou publiques, nationales ou internationales). Il en va de même pour un ensemble de mécanismes institutionnalisés ou non qui contribuent à favoriser les échanges entre les différentes fractions de la classe dominante et, ce faisant, leur intégration : salons, rallyes, réceptions, cercles, clubs, conseils d'administration, commissions, comités, colloques, etc. Ces relations de famille, de lycée, de grande école, mondaines, prédisposent à jouer le rôle d'agents de liaison (notamment entre le public et le privé). Ce processus d'agrégation des semblables a fusionné, au fil du temps, la noblesse et la bourgeoisie : tel fut, jadis, l'« objet sociologique » de À la recherche du temps perdu [Bidou-Zachariasen, 1997]. Dans le travail de légitimation de leur domination, aristocrates et grands bourgeois mobilisent des indicateurs de durée, à commencer par le château, et le patronyme de la lignée ou de la dynastie résume son capital symbolique.

Trois piliers, selon Éric Mension-Rigau [1994], soutiennent l'éducation associée à la fréquentation assidue de ces espaces protégés : l'apprentissage de l'« esprit de famille » et de la « mémoire familiale » érigée en devoir fondamental, l'apprentissage de la « distinction », perçue comme un bien ontologique transmis de génération en génération, qui rend l'appartenance sociale immédiatement identifiable dans les conduites, les gestes, le langage, l'apprentissage de l'« excellence » associée à l'appartenance de longue date à l'« élite » et au souvenir constamment exalté des glorieux ancêtres. Triple apprentissage

### Encadré 4. Le Siècle

Comme le notent François Denord et al. [2011, p. 51-52], « si l'exercice du pouvoir confronte en permanence à la discordance d'intérêts contraires, produits par la rivalité entre pairs ou par la concurrence des logiques propres à chaque secteur d'activité, les dirigeants partagent un intérêt commun. L'occupation de positions de pouvoir a, en effet, partie liée avec la perpétuation de l'ordre social ». Créé aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, Le Siècle organise chaque mois, dans les salons de l'Automobile Club de France, place de la Concorde, un cocktail suivi d'un dîner entre patrons de grandes entreprises, hauts fonctionnaires, dignitaires politiques, journalistes, avocats, universitaires, militaires,

religieux, quelques artistes et de rares syndicalistes, favorisant ainsi la coordination des ordres institutionnels dominants (économiques, politiques et journalistiques). À la fin des années 2000, Le Siècle rassemblait environ 780 membres et invités, cumulant l'ancienneté dans la classe et la proximité du pouvoir administratif, cooptés par son conseil d'administration élu pour trois ans : environ 40 % des membres des gouvernements y participaient. Ni club politique ni groupe de réflexion, « lieu neutre » où se veulent dépassés les conflits entre dominants, Le Siècle, qui facilite pour chacun de ses membres l'accès à des relations utiles, tout en confirmant leur appartenance à l'élite du pouvoir, se trouve au cœur des « circuits de légitimation de la classe dominante française » [p. 52-56].

qui se traduit dans la « détente dans la tension » ou dans un « collectivisme pratique » (i. e. la mobilisation des capitaux de toutes sortes, détenus par chacun des membres de la famille élargie) associé à un « individualisme théorique » (la réduction du « social » au « personnel » et de la politique à la morale), caractéristiques de l'habitus de la classe dominante. Parallèlement, ce « travail toujours recommencé » entretient les « limites qui marquent les frontières » de la classe et la « préservent des promiscuités gênantes ou menaçantes » [Pinçon et Pinçon-Charlot, 2016, p. 102-103]. De sorte que, si les fractions politiques, économiques, administratives, intellectuelles, médiatiques ou artistiques de la classe dominante ne se confondent pas, elles entretiennent néanmoins des liens construits sur la base de dispositions, d'affinités et d'intérêts partagés (encadré 4).

Pratique ancienne de la noblesse et de la grande bourgeoisie, l'« internationalisme » de la classe dominante se renforce avec la mondialisation des affaires et l'internationalisation

du capital. La libéralisation des échanges, la croissance du commerce international, des investissements à l'étranger et de la circulation des capitaux, le développement des liaisons internationales entre entreprises (fusions et acquisitions, rachats, participations croisées) ont valorisé le cosmopolitisme toujours vivace des grandes familles, fait de la connaissance des langues (à commencer par celle de l'anglais) un marqueur social de l'appartenance à la classe dominante [Beaumont et Pouly, 2022], développé la propension à nouer et entretenir des « liens faibles », diffusé la culture internationale des managers (celle des masters of business administration — MBA). Dénonçant l'archaïsme des frontières nationales, cette culture managériale se définit contre une vision étatique et nationale de l'excellence et, célébrant le libéralisme et l'ouverture des frontières, valorise l'ouverture sur l'étranger, la souplesse, la performance et le goût du risque [Wagner, 2007, p. 58].

## Organisations patronales : le Medef et l'Afep

En dépit de la concurrence entre capitalistes (fusions et acquisitions) qui traversent la classe dominante, la conscience de la communauté des intérêts vitaux sous-tend un « collectivisme pratique » (compatible avec l'individualisme affiché) dont témoigne la vitalité des organisations patronales. Lointain héritier du Comité des forges (1864), de l'Union des industries minières et métallurgiques (UIMM), de la Confédération générale du patronat français (CGPF), puis du Conseil national du patronat français (CNPF) créé en 1945, le Mouvement des entreprises de France (Medef), qui lui succède en 1998, substitue la « cause de l'entreprise » à celle du « patronat » (devenu management). Revendiquant en 2017 la représentation de 123 387 entreprises adhérentes indépendamment de leur taille et confronté, de ce fait, aux contradictions internes d'un univers hétérogène, divisé entre grandes, moyennes et petites entreprises, entre donneurs d'ordres et sous-traitants, entre fédérations associées à divers secteurs d'activité et dont l'homogénéisation formelle réalisée par les grands groupes dissimule le maintien et peut-être le renforcement des facteurs de différenciation et d'inégalité, le Medef, qui parvient à rassembler

« le plus grand nombre de patrons sur le plus petit nombre de points d'accord » [Bourdieu et de Saint-Martin, 1978], a vu se succéder à sa tête Ernest-Antoine Seillère (1997-2005), Laurence Parisot (2005-2013), Pierre Gattaz (2013-2018) et Geoffroy Roux de Bézieux (2018-2023). La trajectoire d'Ernest-Antoine Seillère (élu en 2005 à la tête de l'Unice — Union des industries de la Communauté européenne) illustre une conversion réussie de l'héritier d'une vieille dynastie en actionnaire entrepreneur à la tête d'une holding financière caractéristique des tendances récentes du capitalisme [Wagner, 2007, p. 31-32]. Outre la défense générique de la « liberté d'entreprendre » et de l'« économie de marché », le Medef, qui se dit aussi « au service de l'emploi », agit dans différents registres en faveur de réformes *pro-business*, comme la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la flat tax, la réforme du code du travail, la loi Pacte, les privatisations, la réduction du périmètre des services publics, la réforme de l'assurance chômage ou la réforme des retraites [Offerlé, 2009]. Créée en décembre 1982 à l'initiative d'Ambroise Roux, l'Association française des entreprises privées (Afep) regroupe en 2023 les 115 principales entreprises françaises (le CAC40 au complet) recrutées par cooptation. Longtemps bras droit de François Pinault, Patricia Barbizet succède à Laurent Burelle à la présidence de l'Afep. Elle a siégé aux conseils d'administration de Bouygues, de Gecina, d'Air France, d'Axa et de Total; elle est administratrice chez Pernod-Ricard, CMA-GCM et ArcelorMittal. Mais, issue de la bourgeoisie artistique parisienne, elle est aussi présidente de la Philharmonie, on la retrouve au conseil de l'Opéra de Paris, au Siècle, au Women's Forum, à la Réunion des musées nationaux et au conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, etc.

#### Les transformations de la classe dominante

La sociologie a affaire à des objets historiques qui se transforment au fil du temps. Quels sont les effets de la dérégulation des marchés financiers, de l'internationalisation du commerce et de la production, de l'augmentation de la part des groupes internationaux dans le produit national

brut (PNB) et de celle du capital de ces groupes détenus par des fonds internationaux sur les classes dominantes des pays capitalistes? Une part croissante de la capitalisation boursière est désormais détenue par des non-résidents en France : leur part dans le capital des sociétés cotées en Bourse est passée de 10 % en 1985 à 36 % en 2000. Fin 2004, 44 % du capital des entreprises françaises du CAC40 étaient détenus par des non-résidents [Wagner, 2007, p. 29]. Selon Hartmann [2011], on constate la stabilité dans le temps du recrutement des dirigeants des grandes entreprises multinationales et des modèles de carrière propres aux différents pays et, en définitive, l'inexistence d'une classe économique mondiale ou transnationale : « Même dans les groupes multinationaux, on ne peut pas parler d'une internationalisation des dirigeants », écrit-il. En France, plus de la moitié des P-DG ont passé une partie plus ou moins longue de leur carrière professionnelle dans des institutions publiques (administratives ou politiques) : après des études à l'ENA ou à l'École polytechnique, ils ont rejoint un « corps » et sont ensuite entrés dans une entreprise (« pantouflage »). Dix-huit des vingt-cinq plus grands groupes, soit les trois quarts, sont dirigés par des diplômés de l'ENA ou de l'X. De plus, parmi ces vingt-cinq P-DG figurent dix anciens membres des grands corps de l'État, très majoritairement de l'Inspection des finances ou du corps des Mines. La privatisation accélérée de nombreuses entreprises et institutions financières va de pair avec la domination de cette noblesse d'État dans le champ de l'économie privée et dans le cercle du CAC40. Au terme des vagues de privatisation, il s'avère que « la noblesse d'État s'est transformée en aristocratie des affaires » [Wagner, 2011]. Parallèlement, la transformation des relations entre le capital bancaire et le capital industriel s'est traduite, entre autres effets, par le renforcement, au sein du champ du pouvoir économique, de la position des banques et des banquiers. Selon François Denord et Paul Lagneau-Ymonet [2021, p. 62], « le néolibéralisme se traduit par un moindre contrôle direct de l'État sur les moyens de production et par un retour en force des puissances privées, en particulier financières, dans l'ordre économique ». De sorte que la « bourgeoisie d'affaires » supplante la « bourgeoise de robe ».

### Encadré 5. LVMH, un cas exemplaire de la domination de classe

La valorisation de LVMH entre 400 et 500 milliards d'euros, dont la famille de Bernard Arnault est propriétaire à 48 %, se situe dans le top 20 des capitalisations boursières mondiales. Le Monde, qui lui a consacré une série sous le titre « LVMH, un État dans l'État » (8 et 9 août 2023), s'est attaché à retracer l'extension du capital social du groupe. Dans le champ politique international : « l'ai connu personnellement tous les présidents des États-Unis depuis Reagan », résume Bernard Arnault, qui entretient également des relations privilégiées avec les dirigeants russes et chinois (LVMH réalise 30 % de ses ventes en Chine). Mais aussi dans le champ politique national: « LVMH, c'est 24 milliards d'euros d'excédent commercial chaque année, dans un pays qui fait plus de 80 milliards d'euros de déficit commercial », rappelle Bruno Lemaire; c'est aussi 4,5 milliards de recettes fiscales (pour moitié sous forme de TVA) et Bernard Arnault est, selon lui, l'« un des premiers investisseurs » et « certainement le premier contribuable français à titre privé ».

Parce que l'industrie du luxe implique, plus que n'importe quelle autre, l'exploitation du passé (une « économie de l'enrichissement », dans les termes de Luc Boltanski et Arnaud Esquerre [2017]), le groupe se présente comme une composante du patrimoine français, à commencer par Paris, et entretient des liens anciens non seulement avec Nicolas Sarkozy, qui déjeune avec lui plusieurs

fois par an, François Hollande, qui inaugure avec Bernard Arnault la Fondation Louis-Vuitton (« Plus qu'un fantastique musée, c'est un morceau d'humanité, qui montre à tous que le rêve peut, à force de génie et de volonté, devenir réalité »), et Emmanuel Macron (Bernard Arnault a appelé à voter pour lui en 2017 et déclarait récemment : « C'est une personnalité hors du commun. Son orientation économique est en ligne avec ce que je pense bon pour la France »), mais aussi avec la Mairie de Paris. Le mécénat témoigne « du fait que le groupe n'a pas seulement une identité financière » : « Ce qu'il est convenu d'appeler le "bien public" n'est pas du seul ressort de la responsabilité des gouvernements », déclarait Bernard Arnault il y a vingt ans dans un entretien aux Échos. Il a accepté d'intégrer le quintette de « sponsors premium » des jeux Olympiques de Paris 2024

Le mécénat ne dispense pas le mécène de l'« amour de l'art » : Bernard Arnault est aussi mélomane et musicien. L'entretien du capital social au sein du champ politique (comme du champ artistique) se double du recrutement, par le groupe de collaborateurs de l'Élysée, de relations suivies avec quelques ministres et même de relations privées : Brigitte Macron est, en effet, très liée à la fille de Bernard Arnault qui est aussi la compagne de Xavier Niel (actionnaire à titre individuel du Monde). Libéral, opposé à la pression fiscale, porté à voir en la France un pays « socialo-marxiste » et « anti-réussite », Bernard Arnault a par ailleurs investi dans les médias (Les Échos, Le Parisien) qu'il juge trop favorables aux « idées de gauche ».

Alors que l'État a réduit son engagement jusqu'à perdre dans de nombreux cas sa minorité de blocage dans les conseils d'administration, quelques familles (Arnault, Bettencourt-Meyers - respectivement, l'homme et la femme les plus riches du monde —, Pinault) détiennent à elles seules près de 18,65 % de la capitalisation du CAC40, soit quatre fois plus que l'État (encadré 5). Le capital économique reste, en effet, une ressource légitime pour diriger un grand groupe. L'héritage joue un rôle prépondérant pour accéder au sommet de la hiérarchie du pouvoir économique. Sur les 42 milliardaires français que recensait le classement Forbes en 2020, cinq étaient de purs héritiers (Françoise Bettencourt-Meyers, les frères Wertheimer, Emmanuel Besnier, Rodolphe Saadé), trois ont organisé la transmission familiale de la direction de leur groupe (Bernard Arnault, François Pinault et Alain Mérieux). Mais le capital scolaire est de plus en plus une ressource indispensable. Ceux qui occupent des positions dominantes du pôle économique sont désormais aussi diplômés que ceux des positions dominantes du pôle culturel. Les dirigeants d'entreprise collectionnent les diplômes. En 2018, parmi les dirigeants du CAC40, on comptait sept polytechniciens, six diplômés d'HEC et six diplômés de l'ENA [Denord et Lagneau-Ymonet, 2021]. Toutefois, le capital scolaire que détiennent les dirigeants du secteur privé se distingue par l'importance de l'enseignement privé, des écoles de management (MBA), des grandes écoles les plus proches du pôle temporel et des compétences internationales (capital linguistique et social en grande partie hérité, renforcé par des cursus scolaires internationaux et des expériences professionnelles dans d'autres pays). De sorte que le renforcement du capital économique dans le champ du pouvoir s'accompagne de l'exaltation de la rentabilité, de l'efficacité et de la productivité (importées de la rhétorique managériale). Parallèlement, le New Public Management calque les modes d'administration sur la gestion des entreprises privées, renvoyant à un passé dépassé les thématiques « archaïques » du « service public » et de l'« intérêt général ».

## Un style de vie distinctif

Dans la mesure où la structure interne de la bourgeoisie est définie par le volume et la distribution des différentes

espèces de capital (économique, culturel, social, etc.) et, secondairement, par l'ancienneté dans la classe, on retrouve cette structure dans l'espace des styles de vie où s'expriment les variantes d'un habitus de classe qui opposent, à un pôle, la bourgeoisie d'affaires et, à l'autre, la bourgeoisie intellectuelle et artistique (les professions libérales occupant une position intermédiaire). Cette opposition se traduit culturellement par celle entre les « goûts de luxe » des uns et l'« aristocratisme ascétique » des autres, le « goût bourgeois » de la « rive droite » et le « goût intellectuel » de la « rive gauche ». Par ailleurs, la vieille bourgeoisie d'affaires (« Vieille France ») s'oppose à une « nouvelle bourgeoisie » « à l'avant-garde de la transformation des dispositions éthiques et de la vision du monde, inventant ou important (des États-Unis) un nouveau mode de domination fondé sur la "manière douce" » [Bourdieu, 1979, p. 293-364]. Inscrites dans le même cadre théorique, les enquêtes de Pinçon et Pinçon-Charlot [1989] ont mis en évidence les « espaces à part d'un monde à part », les formes d'appropriation de l'espace public (comme l'école Charcot ou la paroisse Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine), la reproduction d'un « entre-soi » bourgeois qu'entretiennent les « rallyes » (réglant le hasard des rencontres amoureuses, ils contribuent activement à l'évitement des mésalliances) et des formes institutionnalisées de cooptation, comme les « cercles ». De même, l'enquête ethnographique de Béatrix Le Wita [1988] tentait de cerner « ce qui fait un bourgeois » ou les traits constitutifs de la distinction bourgeoise : une manière de se tenir en toutes circonstances « au juste milieu », sans ostentation ni excès, le respect des codes de comportement (neutralité, simplicité, autarcie) vécus comme une « seconde nature », la maîtrise du détail, le contrôle de soi, la quasi-ritualisation des pratiques quotidiennes, l'entretien et l'usage constants d'une vaste mémoire familiale, et une façon de « marquer les distances ». Plus récemment, l'enquête de Lorraine Bozouls [2022] sur cinquante-sept ménages du pôle privé de la classe dominante, où les hommes sont cadres dirigeants d'entreprise multinationale (souvent dans le secteur bancaire ou les directions financières), exercent des professions libérales (médecin, avocat, architecte, etc.) ou sont chefs d'entreprise, montre que, dans la plupart des cas, les femmes restent préposées à la gestion de l'économie domestique et à l'éducation des enfants : « Mon

activité, dit l'une d'entre elles, c'est le golf, le chien, la maison. » Héritiers économiques et culturels, ils ont souvent fait des études orientées vers le commerce et/ou le management dans l'enseignement privé. Propriétaires de leur résidence principale (dans l'« entre-soi » de la banlieue résidentielle) et d'une ou plusieurs résidences secondaires, ils scolarisent souvent leurs enfants dans l'enseignement privé. Leur hostilité à l'État-providence et aux politiques publiques se double d'une désillusion vis-à-vis du personnel politique ou d'un « apolitisme politisé ». Enfin, l'enquête d'Alizée Delpierre [2022a ; 2022b] met en évidence le caractère distinctif d'une domesticité (plus ou moins nombreuse) au sein de la classe dominante : la conversion d'une partie du capital économique en capital symbolique marque l'appartenance à la bourgeoisie très fortunée et réaffirme tant les lignes de clivage en son sein que la frontière qui la sépare de la classe moyenne. Cette frontière est un objet permanent de luttes de classement entre celles et ceux qui cherchent à s'en démarquer et celles et ceux qui s'efforcent d'y accéder.

# IV / La petite bourgeoisie

Près de deux tiers des Français, appelés à se situer sur une échelle de stratification sociale, se situent au sein de la « classe moyenne », une proportion en hausse de 3 points en dix ans (selon un sondage de 2023 pour la Fondation Jean-Jaurès). Comment rendre compte de ces autoclassements? Cette affiliation est vraisemblablement une solution pour ceux et celles qui considèrent qu'un classement moyen n'engage à rien [Charle, 2003] : la classe dite « moyenne » bénéficie ainsi de l'adhésion de ceux qui entendent se démarquer du « bas » et/ou du « haut » de l'espace social et/ou de ceux qui s'affilient au « haut du panier de la France d'en bas ». Selon Agnès Pélage et Tristan Poullaouec [2007], les membres des professions intermédiaires sont ceux qui se placent le plus souvent « au milieu » de l'espace social et qui recourent le plus souvent à l'expression « classe moyenne ». S'il en est ainsi, c'est sans doute, précisent-ils, « parce que ce groupe fonctionne comme une plaque tournante de l'espace social : point d'entrée d'une trajectoire professionnelle pour les uns, point de passage ou d'aboutissement d'une carrière pour les autres, lieu de rencontre d'individus d'origines sociales contrastées, groupe social dont les membres sont associés aussi bien à des conjoints cadres supérieurs que salariés d'exécution ». A contrario, les contremaîtres et agents de maîtrise apparaissent comme ceux qui expriment le moins souvent un sentiment de classe. Ils s'identifient souvent à leur classe sociale d'origine en se situant très fréquemment « en bas » de l'échelle sociale.

## Une position « moyenne »

Si l'imprécision de la dénotation introduit une zone de flou dans l'espace social, on peut considérer, en fait, que l'« indétermination » est une propriété structurale de cette classe sociale : elle autorise, en effet, une culture de l'ambiguïté. La place intermédiaire qu'occupent les « classes moyennes » dans la hiérarchie des strates sociales (upper, middle, lower class), entre bourgeoisie et prolétariat dans la vision marxiste ou encore entre classe dominante et classes populaires, permet de décrire quelques-unes de leurs propriétés. De cette position moyenne, on peut induire des prises de position politiques qui le sont aussi : celle du « Français moyen » en faveur du « juste milieu » ou celle oscillante, ambiguë, ambivalente entre bourgeoisie et prolétariat (qui fut longtemps celles du Parti radical). Par ailleurs, cette position d'entre-deux prédispose à des fonctions d'« intermédiaires » entre les classes et, plus spécifiquement, à l'encadrement rapproché des classes populaires (des contremaîtres aux assistantes sociales), fonction en porte-à-faux qui expose à des tensions récurrentes.

Dans le cadre de l'espace social construit par Bourdieu, le volume « moyen » des capitaux détenus (capital économique et capital culturel) les tient à distance tant du « bas » que du « haut » de l'espace social, et la structure chiasmatique des capitaux détenus, homologue de celle de la bourgeoisie, y définit un espace bipolaire (homologue du champ du pouvoir, mais moins autonome) : au pôle qui détient plus de capital culturel que de capital économique (représenté par la figure de l'instituteur et aujourd'hui celle des professeurs de l'enseignement secondaire) s'oppose le pôle qui détient plus de capital économique que de capital culturel (associé, par exemple, à la figure du commerçant). De sorte que le pluriel — les classes moyennes — semble s'imposer pour les désigner et invite à y distinguer des fractions pour les décrire.

Cette position moyenne est également « centrale ». Elle est, en effet, un lieu de transit de trajectoires en ascension issues des classes populaires, de trajectoires en déclin issues de la classe dominante et de trajectoires horizontales associées à une reconversion du capital économique détenu en capital scolaire qui conduisent d'une position moyenne à la position

moyenne opposée. Moyennes, ces positions sont, par ailleurs, accessibles « vues d'en bas », et le pluriel indique la diversité des voies d'accès : économiques ou culturelles. L'aspiration (mesurée) à l'ascension sociale, « pente devenue penchant », est un principe d'intelligibilité des habitus associés à cet ensemble de trajectoires. La représentation d'un « avenir de classe » accessible se révèle motrice pour tenter d'y accéder en ajoutant des ressources morales aux ressources économiques et culturelles dont ils disposent [Bourdieu, 1974]. Cette région centrale de l'espace social apparaît également comme un « lieu d'incertitude et d'indétermination relatives entre les deux pôles du champ des classes sociales » [1979, p. 395], où se rencontrent des agents emportés par la pente de leurs trajectoires et constamment exposés au risque d'être « remis à leur place ». Ainsi peut-on comprendre que les membres de la petite bourgeoisie, soumis à la contradiction entre une condition objectivement dominée (et, dans certains cas, menacée de déclassement) et leurs aspirations à l'ascension sociale, virtuellement dévalorisés par leur intention même de distinction, puissent être hantés par le regard des classes populaires ou celui de la bourgeoisie qui peuvent tourner en dérision leurs prétentions. Et, dans la mesure où il y a diverses façons d'accéder, à partir de positions diversifiées, à des positions moyennes elles-mêmes diversifiées dans l'espace social, on perçoit la difficulté d'identifier des variantes stabilisées de l'habitus petit-bourgeois.

## Les trois composantes de la petite bourgeoisie

De multiples clivages traversent cette région moyenne de l'espace social qu'on peut nommer indifféremment « petite bourgeoisie » (le singulier suggérant l'unité de ses aspirations) ou « classes moyennes » (le pluriel rappelant leur fragmentation). Certains clivages sont plus ou moins superposables, d'autres s'entrecroisent, délimitant des constellations de positions, elles-mêmes segmentées et définissant ainsi une sorte d'archipel qui se révèle néanmoins réductible à trois composantes. Un premier clivage oppose travailleurs indépendants et travailleurs salariés. Une partie des indépendants (l'essentiel des professions libérales, des patrons de l'industrie et du commerce et les gros

exploitants agricoles) relève de la bourgeoisie par le volume de son capital économique et/ou de son capital culturel : on peut considérer que seuls les petits commerçants, les artisans et les petits exploitants agricoles appartiennent à la petite bourgeoisie. En ce qui concerne les travailleurs salariés, les ouvriers, mais aussi la plupart des employés relèvent des classes populaires. Quant aux cadres supérieurs et aux professions intellectuelles supérieures, on a vu qu'ils relèvent de la classe dominante. Un deuxième clivage au sein des « classes moyennes salariées » oppose les « gens du privé » aux « gens du public » [de Singly et Thélot, 1988]. Par ailleurs, la thèse marxiste de la « polarisation des qualifications » [Baudelot et al., 1974, p. 92-106] implique une dissociation croissante entre travail manuel et travail intellectuel, tâches matérielles et immatérielles, « cols bleus » et « cols blancs », ateliers et bureaux ; Maurice Halbwachs [1972a] opère une tripartition des domaines d'activité entre le « monde des choses matérielles », le « monde des choses humaines » et celui de l'« humanité matérialisée » (qui « traite les individus comme des choses »), et Poulantzas [1974, p. 224-238] emprunte à divers textes de Marx l'opposition entre « travail productif » et « travail improductif ».

Les deux premiers clivages — indépendants/salariés et privé/ public — dessinent trois composantes au sein de la petite bourgeoisie. Le premier oppose classiquement l'ancienne petite bourgeoisie, celle des travailleurs indépendants (petits commerçants, artisans, paysans parcellaires), à la « nouvelle petite bourgeoisie » (Neuer Mittelstand), qu'on peut définir, en reprenant les termes d'Halbwachs [1972b], comme l'ensemble de ceux qui « assurent des fonctions portant sur les hommes ». Le deuxième clivage oppose, au sein de ces classes moyennes salariées (la « nouvelle classe moyenne »), les salariés intermédiaires du secteur privé et ceux du secteur public. Ainsi peut-on distinguer, comme Baudelot et al. [1974, p. 256], trois fractions au sein de la petite bourgeoisie : la « petite bourgeoisie commerçante de biens et services », à laquelle on peut associer les artisans et les petits exploitants agricoles (fraction 1), la « petite bourgeoisie des compromis d'État » (fraction 2) et la « petite bourgeoisie d'encadrement du secteur économique capitaliste (production, distribution, échange) » (fraction 3). Les fractions 2 et 3 correspondent aux Encadré 6. Reproduction et inflexions de la division « sexuée » du travail

Comme l'ont montré Margaret Maruani et Monique Méron [2012, p. 187-188], entre 1962 et 2008, les femmes sont devenues majoritaires dans les « professions intermédiaires » administratives et commerciales des entreprises et dans celles de la fonction publique (de 34 % à 52 %, soit 3,3 millions). Leurs effectifs progressent dans des fonctions traditionnellement masculines: 20 % des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise en 2008 contre 6 % en 1982. Les infirmiers restent pour l'essentiel des infirmières et les instituteurs (désormais professeurs des écoles) sont plus que jamais des institutrices : en 2008, on compte 78 % de femmes dans les professions intermédiaires de la santé et du travail social et 67 % parmi les instituteurs et assimilés.

La reproduction et les inflexions de cette division sexuelle du travail renvoient à la reconduction de l'opposition entre filières féminines et masculines au sein du système scolaire: la progression spectaculaire des scolarités féminines s'est accompagnée, en effet, du maintien des ségrégations entre filles et garçons au fil et au terme des scolarités. Si, au début des années 1970, les bachelières deviennent plus nombreuses que les bacheliers, les filières restent, en effet, « spécialisées selon le genre » [Mauger, 2015, p. 41-44].

« appareils » que distinguent Georges Benguigui et Dominique Monjardet [1982] au sein de la « fonction d'encadrement » (située entre dirigeants et exécutants) : d'une part, l'« appareil » en charge de la gestion du rapport capital/travail au sein des entreprises privées et, d'autre part, l'« appareil chargé » de la gestion du rapport État/société civile, fonctions que tend à rapprocher le New Public Management. De même, Serge Bosc [2022] distingue les « catégories indépendantes » et les « salariats intermédiaires du public et du privé ». Dans La Distinction, Bourdieu met en évidence une structure ternaire au sein de la petite bourgeoisie : la « petite bourgeoisie en déclin » [1979, p. 398-404] (celle des indépendants), la « petite bourgeoisie d'exécution » [p. 404-409] (les nouvelles classes movennes) et la « petite bourgeoisie nouvelle » [p. 409-431], associée aux fonctions de représentation, qui incarne une sorte d'avant-garde culturelle de la petite bourgeoisie. L'essor des études féministes conduit à mettre en évidence la distribution des hommes et des femmes dans ces fractions de la petite bourgeoisie (encadré 6) et à poser la question du « plafond de verre » [Pochic, 2018; Bereni, 2022] ou celle de la corrélation supposée entre « féminisation » et « dévalorisation » d'une profession [Cacouault-Bitaud, 2001].

### La petite bourgeoisie indépendante

Définie juridiquement par l'absence de relation de subordination, la catégorie « travailleur indépendant » est sociologiquement hétérogène en termes de revenus, de patrimoine, d'éducation et de conditions de travail (Insee, 2015). Vers le « haut », les professions libérales relèvent de la bourgeoisie par leurs niveaux de diplôme et de revenu. Vers le «bas», au fil des incitations à l'« auto-entrepreneuriat » [Abdelnour, 2017], l'indépendance professionnelle se rattache aux classes populaires. Au fil du développement de ces « fractions populaires du monde des indépendants » [Siblot et al., 2015, p. 46] dans un contexte de déstabilisation de l'emploi salarié, l'aspiration à « devenir son propre patron » tend à se confondre avec l'injonction à l'« entreprise de soi » [Abdelnour et Lambert, 2014; Gros, 2017]. Entre le « haut » et le « bas », l'ensemble des indépendants — artisans, commerçants et agriculteurs correspondent à la « petite bourgeoisie traditionnelle », principalement définie par son capital économique (mais aussi par l'absence de supérieur hiérarchique et la liberté formelle dans les cadences et les horaires qu'elle implique). L'accès à la petite entreprise artisanale et commerciale définit une filière (plus ou moins accessible) de promotion ouvrière [Mayer, 1993]. Si la catégorie « agriculteurs » recouvre un monde professionnel diversifié, les agriculteurs se distinguent par une transmission familiale massive du statut, et 45 % des artisans et commercants sont des enfants d'indépendants (enquête Patrimoine de l'Insee, 2004). À cet égard, comme le notent Bessière et Gollac [2020, p. 60], « les fils, et en particulier les aînés [le « fils préféré »], sont les premiers bénéficiaires [...] de la transmission du statut d'indépendant [et de ces "choses qu'il faut garder"] ».

En 1848-1850, pour Marx [1994, p. 266], le petit-bourgeois, c'est la « Boutique ». Menacés de ruine, les effectifs du petit commerce s'accroissent néanmoins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Lors du recensement de 1936, on compte 735 000 établissements du commerce de détail n'employant aucun salarié : la boutique est

alors, selon Nonna Mayer [1993], l'« élément le plus nombreux et le plus représentatif des classes moyennes ». Lors du recensement de 1982, la PCS « petits commerçants » (n'employant pas plus de deux salariés) comptait encore 870 000 actifs, mais le petit commerce, concurrencé par la grande distribution à partir des années 1960 et par l'e-commerce depuis la moitié des années 1990, semble désormais en déclin. Selon une note du Conseil d'analyse économique [Allain et Epaulard, 2023] qui souligne le remplacement progressif des petits commerces par les bars et les restaurants et de fortes disparités entre les zones urbaines, il comptait encore 430 000 établissements et 710 000 emplois non salariés en 2019. Quant à la sociologie des petits commerçants, faute d'enquêtes ultérieures, force est de s'en tenir aux caractéristiques que soulignait Mayer [1993] : la valorisation du métier et de l'indépendance (i. e. le refus du salariat), la promotion sociale qu'elle permet (« s'élever »), l'ascétisme qu'elle impose (la valorisation du travail intensif), l'hostilité à l'égard de l'État (« qui prend tout »), des « gros » (« qui les étouffent ») et des salariés (« qui se la coulent douce »), la « défense de l'indépendance face au double péril du collectivisme et de la concentration capitaliste » et, en définitive, un penchant politique à droite.

Outre que les métiers de bouche définissent une région frontalière entre la boutique et l'artisanat, le statut de travailleur indépendant rapproche l'artisanat du petit commerce. En 2020, l'effectif de la PCS « artisans » était de 891 000. Dans une enquête déjà ancienne, Zarca [1986] étudiait les degrés d'accès au marché, les formes de l'indépendance (économique, technique, commerciale, financière), les phénomènes de dépendance (à divers degrés) et les situations de sous-traitance. La division du travail artisanal se confondait alors avec une division entre classes d'âge (avec ses arrangements, ses échanges informels, son paternalisme) et opposait un artisanat transmis de père en fils (une forme « plutôt patronale » associée à la fois à l'« esprit d'entreprise » et aux secteurs de l'alimentation, de la menuiserie, de la plomberie, etc.) et un artisanat d'« installation tardive » (une forme « plutôt ouvrière » associée à la mentalité artisanale traditionnelle et aux secteurs de la peinture en bâtiment, de la maçonnerie-plâtrerie, des taxis, etc.). L'enquête plus récente de Caroline Mazaud [2013] souligne les difficultés de recrutement et la concurrence de l'industrie dans certains secteurs

et, à l'inverse, la forte hausse des effectifs dans le bâtiment, l'esthétique, la coiffure (assortie toutefois d'un faible taux de pérennité des entreprises). Elle relève également de grandes disparités internes (en particulier dans le secteur de l'alimentation) et distingue deux figures idéal-typiques : les « hommes de métier » et les « reconvertis » (« néoartisans »).

Au déclin tendanciel du petit commerce et de l'artisanat fait écho la « fin des paysans », du fait de la pénétration du capitalisme dans l'agriculture [Mendras, 1967] et de la crise des « stratégies familiales de reproduction » [Bourdieu, 2002; Champagne, 2002]. Lors du recensement de 1911, près de 40 % de la population active travaillait dans l'agriculture. En 2016, les effectifs de la main-d'œuvre agricole sont passés de plus de 6 millions dans les années 1950 à 824 000, et le nombre d'exploitations agricoles d'un peu plus d'1 million en 1988 à 436 000 (ministère de l'Agriculture). Les agriculteurs ne représentent plus que 2 % de la population active (y compris dans les espaces ruraux). En dépit des représentations unifiées de la « profession » portées par les syndicats majoritaires (FNSEA et CNJA), mais fragilisées par l'affirmation de la Confédération paysanne, la population des actifs agricoles, composée pour deux tiers d'hommes et un tiers de femmes, regroupe des statuts professionnels très différents. En 2010, le recensement agricole dénombrait 603 900 chefs d'exploitation et coexploitants (trois quarts d'hommes), 207 500 aides familiaux (pour moitié des femmes) et 155 000 salariés agricoles (trois quarts d'hommes). L'indépendance est non seulement soumise à la concurrence nationale et internationale, mais également subordonnée à la « guerre des prix » (avec l'industrie agroalimentaire et la grande distribution) et aux aides de la politique agricole commune (PAC) : d'où l'hétérogénéité de mondes agricoles segmentés en petites, moyennes et grandes exploitations, dispersés au regard de leur patrimoine et de leurs revenus, des surfaces et des capacités de production, contrastés selon leur localisation géographique et les types de production [Bessière et al., 2014]. En 2016, les grandes exploitations (surtout dédiées aux céréales et à la viticulture) représentaient plus de 40 % de l'effectif, l'emploi salarié y totalisait plus de 25 % des actifs permanents. Pratiquement, certaines catégories de producteurs s'enrichissent en tirant profit des évolutions politiques et marchandes tandis que d'autres se paupérisent et luttent pour ne pas disparaître : le mouvement historique d'« embourgeoisement » des céréaliers se révèle symétrique d'une « paupérisation agricole » [Laferté, 2018]. Par ailleurs, alors qu'en 1975 la plupart des agriculteurs de moins de 30 ans avaient le certificat d'études, en 2010 les trois quarts des chefs d'exploitation de moins de 40 ans avaient un niveau d'études équivalent ou supérieur au baccalauréat. Indissociable du prolongement général des scolarités et des transformations des sociabilités juvéniles qu'il implique, l'hétérogamie s'est banalisée depuis les années 1990.

# Les cadres moyens du secteur privé

Dans le Livre I du Capital (chapitre 13), Marx [1963, p. 871] mentionne l'apparition et le développement, au sein même du secteur productif, de salariés qui remplissent les fonctions de capitalistes : « Quand son capital grandit [...], le capitaliste se démet de sa fonction de surveillance immédiate et assidue des ouvriers et des groupes d'ouvriers et la transfère à une espèce spéciale de salariés. Dès lors qu'il se trouve à la tête d'une armée industrielle, il lui faut des officiers supérieurs (directeurs, gérants) et des officiers inférieurs (surveillants, inspecteurs, contremaîtres) qui, pendant le processus de travail, commandent au nom du capital. Le travail de la surveillance devient leur fonction exclusive ». Ce « salariat de confiance » [Bouffartigue, 2004b, p. 111-124] se développe avec l'organisation scientifique du travail (du taylorisme au *management* participatif) et se segmente en fonction de son niveau de formation (des élèves de grandes écoles aux autodidactes). Le capital scolaire est d'autant plus discriminant que cette délégation du pouvoir de surveillance aux « officiers et sous-officiers » de l'entreprise s'accompagne d'un processus de division du travail. Marx [1963, p. 904-905] le décrit en ces termes dans le chapitre 13 du Livre I du Capital : « Les puissances intellectuelles de la production se développent d'un seul côté parce qu'elles disparaissent sur tous les autres. Ce que les ouvriers perdent se concentre en face d'eux dans le capital. La division manufacturière leur oppose les puissances intellectuelles de la production comme la propriété d'autrui et comme pouvoir qui les domine [...]. Elle s'achève dans la grande industrie qui fait de la science une force productive

indépendante du travail et l'enrôle au service du capital. » Les « cadres » en charge du travail de surveillance et de l'organisation du travail (des ingénieurs aux agents de maîtrise en passant par les différentes catégories de techniciens), hiérarchisés en fonction de leur niveau de formation (des lycées techniques aux écoles d'ingénieurs), sont également chargés de ce « travail intellectuel productif » (scientifique et technique). Le travail de surveillance, d'une part, de conception et d'organisation technique de la production, d'autre part, correspond à ce que Benguigui et Monjardet [1982] désignent comme la « fonction d'encadrement ». Le même phénomène s'observe dans la sphère du commerce et celle des banques et des assurances. Les emplois s'v polarisent de la même facon entre une fonction d'encadrement et les tâches parcellaires et répétitives d'employé(e)s de commerce (manutention) et d'employé(e)s de bureau (enregistrement). Dans le secteur de la distribution (celui du « capital-marchandise ») ou de la finance (celui du « capital-argent »), comme dans celui de la production, se met en place un salariat « moyen » (Neuer Mittelstand) de cadres « moyens », dotés d'un capital scolaire « moyen », entre un « salariat bourgeois » de cadres administratifs supérieurs et des employé(e)s prolétarisé(e)s dont les conditions de travail et les salaires sont ceux des classes populaires.

## Les cadres moyens du secteur public

La troisième composante est chargée de l'encadrement des services publics, des « compromis d'État » selon Baudelot *et al.* [1974] ou de la « gestion du rapport État/société civile » selon Benguigui et Monjardet [1982]. Ce travail d'encadrement s'opère dans le cadre de l'« appareil d'État » de la tradition marxiste, de la « bureaucratie » de la tradition wébérienne ou dans le « champ bureaucratique » de Bourdieu [1993c]. Ces définitions empruntent, en s'en démarquant plus ou moins, la notion d'« appareil » à Louis Althusser [1970], qui distingue l'« appareil répressif » (armée, police, justice, prison, qui appartiennent au domaine public) et les « appareils idéologiques d'État » (AIE), à commencer par le système scolaire. Par ailleurs, la construction de l'« État social » au cours du xxe siècle [Castel, 1995] impliquait celle d'« appareils » ou d'institutions en charge de ces nouvelles fonctions de l'État. Ces dernières désignent

non seulement le travail social et les organismes de protection sociale, mais aussi l'enseignement (instituteurs et professeurs de l'enseignement secondaire), la santé publique, les administrations territoriales, etc. Confrontées à la « misère du monde », ces fonctions impliquent un certain désintéressement professionnel souvent associé au « dévouement militant » [Lechien, 2013]. L'essentiel de la croissance des effectifs de cette composante est dû à la croissance de ces services publics. La contre-offensive néolibérale (baisse des crédits et New Public Management) conduit ultérieurement Bourdieu [1993a, p. 221-223] à distinguer la « main droite » et la « main gauche de l'État », opposant ainsi, au sein des cadres moyens de la fonction publique, ceux qui gèrent les « appareils » de la « main gauche » (l'ensemble des agents des ministères « dépensiers », la « petite noblesse d'État » ou la street level bureaucracy de Michael Lipsky [1980]) et ceux qui gèrent la « main droite » (tout ou partie des agents du ministère des Finances et de l'« appareil répressif »).

Ces deux fractions des classes moyennes, placées en position centrale du point de vue de la distribution du capital, constitutives de la « petite bourgeoisie d'exécution » selon Bourdieu [1979, p. 404-409], sont caractérisées par leur « bonne volonté culturelle » (dévotion à la culture associée à l'ambition de prolonger par l'effort autodidacte une ascension rendue possible par une petite accumulation initiale de capital scolaire). Mais il va de soi que leurs dispositions varient non seulement en fonction de la fraction d'appartenance — publique ou privée, main gauche ou main droite —, mais aussi de l'origine sociale, du niveau de diplôme et sans doute aussi du genre. Dans La Misère du monde, Bourdieu [1993a, p. 221-223] distingue, au sein du secteur public, la « main gauche » de l'État, petits fonctionnaires en charge des fonctions dites « sociales » qui ont le sentiment d'être abandonnés, sinon désavoués dans leur effort pour affronter la misère matérielle et morale qui résulte de la *Realpolitik* économiquement légitimée par la « main droite » de l'État, qui exalte « le rendement, la productivité, la compétitivité ou, plus simplement, le profit ». Dans la même perspective, Hugrée et al. [2015] mettent en évidence, au sein des différentes catégories de salariés de la fonction publique, un pôle très majoritairement féminisé (plus de 60 % de femmes), regroupant les métiers de la santé et du social (« professions

intermédiaires »), ceux de l'enseignement primaire (« professeurs des écoles et assimilés ») et les agents de service (« employé(e)s »), et un pôle presque uniquement composé d'hommes, à l'image des emplois de policiers et militaires et d'ouvriers (moins de 20 % de femmes). L'encadrement moven du secteur public, majoritairement des femmes, privilégie les valeurs d'assistance. Les front line workers, c'est-à-dire tous ceux qui sont en contact avec le public, partagent une vision de l'universel qui place la chose publique au-dessus des intérêts privés. Quant à l'encadrement moyen du secteur privé, le plus souvent des hommes, il adopte les valeurs de l'entreprise et s'y identifie.

## Mobilisations des classes moyennes

Cette description des trois composantes de la petite bourgeoisie invite à s'interroger sur la cohérence de ce groupe morcelé. Il est vrai que le déclin des indépendants et l'essor des classes moyennes salariées ont déplacé le « centre de gravité de la constellation des classes moyennes » [Bosc, 2022, p. 21], mais l'agrégat reste problématique. Comme le note Boltanski [1982, p. 477-478], le flou de l'appellation « classes moyennes », extensible vers le haut dans les rangs de la bourgeoisie (la « noblesse d'État ») et vers le bas dans ceux des classes populaires (les fonctionnaires subalternes prolétarisés en charge du dirty work), autorise chacun à revendiquer son appartenance au groupe, tout en pensant que d'autres qui s'en disent membres ne le sont pas vraiment, attachés qu'ils sont à cette appartenance précisément parce qu'ils n'y appartiennent pas vraiment. Parce que les profits que chaque fraction tire de son appartenance à la catégorie tiennent pour l'essentiel à la présence des autres fractions dans le même agrégat, la revendication de l'appartenance au groupe procure aux uns des « profits d'assimilation », à d'autres des « profits de dissimilation ».

L'appellation « classe moyenne » apparaît également comme un «instrument de mobilisation politique» [Sick, 1993; Ruhlmann, 2001], travail de regroupement à éclipses, utilisant la synecdoque (telle ou telle partie pour le tout), universalisant les propriétés du groupe désigné comme « attracteur » dans telle conjoncture historique particulière, quitte à supposer une

homologie entre position et prise de position (comme le « juste milieu », l'« évitement des extrêmes », la « modération », la « troisième voie », etc.). De façon générale, on constate, en effet, que les discours théoriques sur les classes moyennes étendent à l'ensemble du groupe les propriétés d'une de ses fractions. On peut décrire quelques entreprises politiques de ce genre, la réussite de l'une (au moins « sur le papier ») supposant le refoulement des autres, et en ébaucher un répertoire à partir de celui qu'avait établi Boltanski [1982, p. 255] pour les cadres. Dans la perspective marxiste, la petite bourgeoisie, classe intermédiaire entre le prolétariat et la bourgeoisie, est vouée à la disparition, simplifiant ainsi l'antagonisme de classes. Dans Le Manifeste communiste [Marx, 1963, p. 169], Marx et Engels considéraient, en effet, que « les couches moyennes, petits industriels, marchands et rentiers, artisans et paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat ». D'autres prédisent, à l'inverse, que les classes moyennes, élément d'un continuum social, sont appelées, à terme, à se substituer à la bourgeoisie et au prolétariat, cette nouvelle « société de classes movennes » faisant advenir ainsi une « société sans classes ». D'autres encore y voient des « alliés naturels » de la bourgeoisie contre le prolétariat ou, sous une forme plus complexe, considèrent que ces « nouvelles classes moyennes » préfigurent la « nouvelle classe dominante ». Symétriquement, certains y voient des « alliés naturels du prolétariat » contre la bourgeoisie ou, rejetant le prolétariat dans le passé, considèrent que ces « nouvelles classes moyennes » préfigurent la « nouvelle classe ouvrière ».

# Les classes moyennes et la « troisième voie »

Au cours de la période 1930-1940, marquée par le renforcement du mouvement ouvrier et l'intensification de la lutte des classes (avec les grèves de juin 1936 et l'émoi qu'à provoqué dans le haut de l'espace social l'avènement du Front populaire), la structure sociale ternaire où les classes moyennes occupaient une position médiane est transposée au champ politique : le « Mouvement des classes moyennes » (Confédération générale des syndicats de classes moyennes) incarne alors une « troisième voie », prise « entre l'enclume de la ploutocratie et le marteau du prolétariat »,

entre « socialisme collectiviste » et « libéralisme ». Il s'agissait, selon Boltanski [1982, p. 82], de transformer cet agrégat incertain, cette « classe-tampon entre la bourgeoisie capitaliste et la classe ouvrière », « en une classe capable, par sa force et par son nombre, d'équilibrer, d'endiguer et de vaincre la classe ouvrière ».

#### La « nouvelle classe ouvrière »

Avec la « montée des cadres » et l'importation du management des États-Unis au cours des années 1950-1960, le développement de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) rattachée à la CGT (Confédération générale du travail), la mobilisation de sociologues lance, entre 1960 et 1970, un débat (« bipolarisation/troisième classe ») sur le thème de la « nouvelle classe ouvrière » : celle de Pierre Belleville [1963] ou celle de Serge Mallet [1963]. Ils prophétisaient la naissance d'une « nouvelle classe ouvrière » dont les ingénieurs et techniciens étaient les nouveaux « attracteurs » et qui se rapprochait ainsi des classes moyennes [Boltanski, 1982, p. 270-271]. À la suite des grèves de Mai-Juin 68, ils sont relayés par Frédéric Bon et Michel-Antoine Burnier [1966], Alain Touraine [1969; 1991, p. 155-193] ou encore Michel Rocard dans le cadre du Parti socialiste unifié (PSU), qui « théorisaient » le dépérissement de la classe ouvrière traditionnelle avec celui du PCF et de la CGT, et annonçaient, parallèlement, l'apparition d'une « nouvelle classe révolutionnaire », où se côtovaient étudiants, chercheurs et cadres, ingénieurs, techniciens, ouvriers très qualifiés, et celle d'une « nouvelle gauche » dans le champ politique [Boltanski, 1982, p. 273-275].

#### La « classe d'alternative » ou la « petite bourgeoisie nouvelle »

Si, pour cette génération de sociologues, les cadres moyens du secteur privé servaient d'« attracteurs » dans leur entreprise de mobilisation de cette nouvelle classe révolutionnaire, quelques années plus tard, une nouvelle génération de sociologues, inscrite dans le sillage de Barbara Ehrenreich et John Ehrenreich [1977] ou dans la filiation d'Alvin W. Gouldner [1979], entreprenait de mobiliser les classes moyennes autour des cadres moyens du secteur public et, plus précisément, autour de la « nouvelle petite bourgeoisie intellectuelle » passée par

l'université, investie dans l'« extension de la prise en charge par l'État de secteurs comme la santé, la culture et l'éducation » [Bidou et al., 1983; Bidou-Zachariasen, 2004]. Cette « classe d'alternative » [Dagnaud, 1981], qui monopolisait la direction des « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) postsoixante-huitards, incarnait un modèle culturel « alternatif » — les « valeurs hédonistes et antiautoritaires » du « libéralisme culturel » [Schweisguth, 1983] — et politique — une « nouvelle gauche » (le Parti socialiste et sa périphérie associative des années 1980). On peut y reconnaître la « petite bourgeoisie nouvelle » de Bourdieu [1979, p. 409-431] qui s'accomplissait dans les « professions de présentation et de représentation et dans toutes les institutions vouées à la vente de biens et de services symboliques ». Elle s'affirmait dans la « recherche d'un style de vie libre ou "libéré" » et se trouvait ainsi « prédisposée à jouer le rôle d'avant-garde dans les luttes qui ont pour enjeu tout ce qui touche à l'art de vivre, à la vie domestique et à la consommation, aux rapports entre les sexes et les générations ». « Guidée par son humeur anti-institutionnelle », « faisant profession de prosélytisme, elle a fini par faire de prosélytisme profession ». À l'inverse des prophètes de la « classe d'alternative », Bourdieu voyait dans ce libéralisme culturel une « nouvelle éthique » qui « s'accordait parfaitement avec une forme de conservatisme éclairé ».

#### La « moyennisation » généralisée

Rassemblant ces deux fractions des classes moyennes salariées, Henri Mendras [1988, p. 46-48] les décrivait comme une « constellation centrale » en expansion qui « pervertit » (sic) « élites dirigeantes » et « constellation populaire » « en leur instillant ses propres caractéristiques » et qui, « se détruisant elle-même en tant que classe », détruisait, ce faisant, les « classes au sens fort, marxiste, du terme », engendrant ainsi une « société sans classes », caractérisée par une « mobilité sociale intense ». « Aujourd'hui, citadins, banlieusards, campagnards, résidents secondaires ou néoruraux vivent tous de la même manière. Tous regardent la télévision, tous vont s'approvisionner aux mêmes centres commerciaux, etc. Les différences, encore fortes il v a dix ans sur les indicateurs de genre de vie et de confort.

s'estompent progressivement : auto, télévision, réfrigérateur, eau courante, etc. se sont répandus en ville comme en campagne » [1980, p. 28]. Dans la mise en scène de la vie quotidienne, « le spectacle ne sert plus à confirmer les positions sociales de chacun, mais plutôt à classer et reclasser les familles sur une échelle discrète où chacun s'efforce de gravir un nouvel échelon dans l'esprit des autres » [1988, p. 57].

On trouvait une autre version de la même vision sous la plume de Touraine [1991] : « Nous vivons en ce moment, écrivait-il, le passage d'une "société verticale", que nous avions pris l'habitude d'appeler une société de classes avec des gens en haut et des gens en bas, à une "société horizontale" où l'important est de savoir si on est au centre ou à la périphérie. [...] L'important n'est plus aujourd'hui d'être up or down, mais in or out. [...] Il ne s'agit plus de monter des échelons mais de rejoindre cette immense classe moyenne à laquelle on accède grâce à la scolarisation. »

### Les classes moyennes « en déclin »

Cette euphorie prophétique semble avoir fait long feu. Dans les nouvelles générations de sociologues (elles-mêmes précarisées), certain(e)s évoquent une déstabilisation sinon un rétrécissement des classes moyennes au profit d'une « dualisation rampante » [Bosc, 2022, p. 92-96]. Le déclassement structural lié à l'inflation-dévaluation des titres scolaires qu'avait mis en évidence Bourdieu [1978] fait sentir ses effets, « déterminant un décalage structural entre les aspirations statutaires — inscrites dans des positions et des titres qui, en l'état antérieur du système, offraient réellement les chances correspondantes — et les chances effectivement assurées, au moment considéré par ces titres et ces positions ». La thèse du déclassement d'« intellectuels surnuméraires », porteurs de titres scolaires dévalués et/ou confrontés au décalage entre les aspirations (associées à un état antérieur de la correspondance entre les titres et les postes) et les positions accessibles, a été reprise, par exemple, par Louis Chauvel [2006] ou Éric Maurin [2009], qui voyaient dans cette dégradation des perspectives de mobilité sociale la cause sous-jacente du « malaise », de la « frustration », du « pessimisme, sinon de la "dérive" des classes moyennes »... vers les classes populaires.

# V / Les classes populaires

On peut voir dans la fermeture de l'usine Renault à Boulogne-Billancourt le 31 mars 1992 un symbole des transformations de la société française au cours des dernières décennies. Il y avait là, en effet, un événement emblématique d'une histoire sociale qui a vu se « dé-faire » la classe ouvrière. Certes, on peut se demander ce que les représentations contemporaines du monde ouvrier doivent à une vision « ouvriériste » du passé : « La classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été », disait ainsi Roger Cornu [1995]. Peu suspect de ce genre de travers, Aron [1964, p. 98-99] considérait que « la classe qui ressemble le plus à l'idée que Marx et les marxistes se font d'une classe, c'est évidemment la classe ouvrière », « aucune des autres classes [...], précisait-il, ne présente une simplicité, une unité, une communauté comparables à celles de la classe ouvrière ». Mais la vision enchantée de la classe ouvrière et, en contrepoint, celle d'un champ de ruines ne résument que très approximativement l'histoire des ouvriers dans la société française [Noiriel, 2002; Vigna, 2012]. Comme l'indiquent la crise de reproduction du monde ouvrier ou la substitution de la notion de « classes populaires » au concept marxiste de « classe ouvrière », la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était au temps de sa « centralité » [Castel, 2009; Vigna, 2012].

Les contours de ces classes populaires semblent s'être stabilisés dans le lexique sociologique avec la publication du texte éponyme d'Olivier Schwartz [1998]. Désormais, on considère qu'elles rassemblent empiriquement les PCS 5 et 6 de l'Insee, soit les ouvriers (80 % sont des hommes) et les employé(e)s

(80 % sont des femmes) dont l'ensemble comprend approximativement la moitié de la population active. Schwartz [2011a] les définit par la « petitesse du statut professionnel », l'« étroitesse des ressources économiques » et l'« éloignement par rapport au capital culturel ». Yasmine Siblot et al. [2015, p. 8] les caractérisent comme des « groupes subalternes, démunis sur le plan économique, culturel et symbolique ». Telle est également la définition de l'Insee qui désigne sous ce label un « vaste ensemble composé des populations ayant des ressources économiques et culturelles limitées, qui occupent des emplois subalternes ou vivent des minima sociaux » [Amossé, 2019, p. 30].

## La « crise de reproduction » des classes populaires

La perte de centralité de la classe ouvrière, dont témoigne non seulement son déclin numérique, mais aussi sa disqualification politique et symbolique, résulte, au moins pour partie, de la crise de reproduction qui se fait jour au cours des années 1970. Pour cerner cette crise, il faut rappeler au préalable l'invariant structural qui lui survit : le rapport salarial. Défini par la double séparation d'avec les moyens et les produits de la production, il implique un rapport de dépendance dans lequel l'un des termes détient collectivement les conditions de la reproduction matérielle de l'autre. Mais la permanence du rapport salarial n'exclut les changements ni dans la composition du salariat (déclin des effectifs ouvriers et croissance des effectifs d'employé(e)s) ni dans les formes de la condition salariale (du paupérisme du XIX<sup>e</sup> siècle au salarié protégé de la seconde moitié du xxe).

# Offensive néolibérale et crise de reproduction

Dans l'histoire des ouvriers en France au xxe siècle, les années 1970 sont une époque charnière où bascule le rapport de force dans la lutte des classes. « Nul doute pour moi, écrit par exemple Wolfgang Streeck [2014, p. 26-27 et 53-54], que le déchaînement du capitalisme global tout au long du dernier tiers du xxe siècle [i. e. l'affranchissement des

régulations keynésiennes] est le fruit de la résistance des propriétaires et des détenteurs du capital — la classe de tous ceux qui dépendent du profit — aux conditions très diverses que le capitalisme de l'après-1945 avait dû accepter pour devenir lui-même à nouveau acceptable politiquement dans un contexte de concurrence des systèmes politiques et idéologiques. » Entreprise de « revitalisation à l'échelle mondiale de la dynamique d'accumulation capitaliste par la dérégulation, la privatisation et l'expansion du marché sous toutes ses formes » [Streeck, 2014, p. 25], l'offensive néolibérale, soutenue par des think tanks mobilisés depuis l'entre-deux-guerres (du colloque Walter Lippmann à la Société du Mont-Pèlerin), met à profit le « choc pétrolier » de 1973. Inaugurée par Margaret Thatcher en 1979 et Ronald Reagan en 1981, elle est gouvernée en France par l'État devenu « acteur de son propre dessaisissement » [Denord, 2007]. Ainsi a-t-elle pu être définie comme une « révolution conservatrice » [Bourdieu, 1998, p. 40], un « grand bond en arrière » [Halimi, 2006], un « grand retournement » [Supiot, 2010], un retour par étapes au « marché autorégulé » [Castel, 2012, p. 134].

Cette offensive a provoqué de multiples bouleversements : hégémonie croissante du capital financier international, « choc actionnarial », libre circulation des capitaux, privatisation des industries nationalisées, ouverture des frontières à la circulation des marchandises, développement de l'Union européenne (création de l'euro par le traité de Maastricht en 1992), extension de la « concurrence libre et non faussée », déréglementation, dumping fiscal, régression généralisée des services publics et du droit du travail au nom de la compétitivité et de la flexibilité, etc. En ce qui concerne la condition salariale, la « mondialisation » réputée « inéluctable », c'est-à-dire l'expansion des marchés au-delà des frontières nationales, a induit une concurrence exacerbée entre les « prolétaires de tous les pays », entretenue par un chantage permanent aux délocalisations. L'installation de filiales exportatrices dans les pays où la main-d'œuvre est bon marché et le droit du travail peu contraignant réduisant les coûts de main-d'œuvre, l'offensive néolibérale s'est traduite en France, de restructurations en licenciements collectifs [Lomba, 2018], par un chômage de masse qu'est venue progressivement endiguer la précarité croissante de l'emploi. C'est cette situation

que décrivait Robert Castel à travers la notion d'« effritement de la société salariale », c'est-à-dire le retour de l'« insécurité sociale » et la réapparition de la « paupérisation ». Toutefois, il s'agissait, selon Castel [2012, p. 133], d'un « effritement sans effondrement » : Streeck [2014] montre, en effet, comment le capitalisme ajourne l'effondrement, s'efforce de gagner du temps, « achète du temps ».

#### Le déclin numérique de la population ouvrière

Les restructurations successives et les délocalisations ont provoqué une succession de « plans sociaux », de grèves « dos au mur » et la disparition de branches entières de la production industrielle (industries minières, textiles, métallurgiques, , etc.) dont résultent l'extension du chômage (1 million de chômeurs en France en octobre 1975, 2 millions en octobre 1981), la destruction des grandes concentrations ouvrières (la Lorraine a perdu 150 000 ouvriers entre 1962 et 2000) et la disparition des « forteresses ouvrières » (en 1982, plus d'un quart des ouvriers travaillaient dans une entreprise de plus de 1 000 salariés, 15 % seulement vingt ans plus tard), la dissémination dans les sites industriels de la France rurale (en 1982, la moitié des ouvriers travaillaient dans des entreprises de moins de cinquante salariés, d'où leur invisibilité croissante), la ruine des métiers ouvriers traditionnels, la dévalorisation des diplômes techniques qui en ouvraient l'accès et la disparition des figures ouvrières idéal-typiques (comme le mineur ou le « métallo »), la disqualification de la « force de travail simple » (i. e. la force de travail comme force physique, celle des ouvriers non qualifiés passés de 2,5 à 1,1 million entre 1975 et 1999) et des « valeurs de virilité » qui occupaient une place centrale dans la «culture d'atelier» et, au-delà, dans la définition de l'identité masculine traditionnelle des classes populaires. Au fil de cette crise de reproduction, la proportion d'ouvriers dans la population active a reculé de façon continue (diminution de 50 000 ouvriers par an depuis le début des années 1980), mis à part une stabilisation dans les années 1990 (marquées par la croissance des emplois de manutentionnaires, d'agents non qualifiés des transports, d'ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition). L'Insee dénombrait 8.2 millions d'ouvriers

en 1975, 6,9 millions en 1982 (soit 30 % de l'emploi total) et 5,3 millions en 2019 (20 % de l'emploi total).

Ce constat a suscité la « prophétie millénariste néolibérale de la fin du travail » [Supiot, 2019, p. 20] et celle, corollaire, de l'avènement d'une « économie immatérielle » ou du « capitalisme cognitif ». Toutes méconnaissent les transformations de la division internationale du travail. Alors que les pays occidentaux monopolisaient l'essentiel des activités industrielles iusqu'à la fin des années 1950, un nombre croissant de concurrents sont apparus à la faveur de l'industrialisation accélérée du continent asiatique et de la libéralisation des échanges commerciaux aux échelles européenne et mondiale. Ce processus « a suscité une concurrence, notamment pour les industries de maind'œuvre, [...] qui, jouant sur les différences dans la rémunération du travail, a précipité, dans le meilleur des cas, la fin des embauches, mais le plus souvent l'apparition de "plans sociaux" impliquant des suppressions d'emplois et, depuis une quinzaine d'années, des délocalisations, dont profitent l'Europe orientale, des pays riverains de la Méditerranée, et surtout des concurrents asiatiques » [Vigna, 2012, p. 299-300]. À l'échelle mondiale, l'implantation d'unités de production par les multinationales dans des secteurs de plus en plus diversifiés de la production industrielle (en Chine, en Inde, dans le Sud-Est asiatique, au Brésil, etc.) a développé des « classes ouvrières nationales », doublées d'armées de réserve industrielle dans toutes les régions du globe. À l'échelle européenne, dans la mesure où la libre circulation des capitaux et des marchandises permet aux firmes de s'implanter dans les zones les plus rentables, les activités économiques se sont redistribuées sur le territoire européen en fonction des coûts du travail, de la qualification de la main-d'œuvre et des législations nationales : d'où les délocalisations de l'Europe du Nord et de l'Ouest vers les pays du Sud et de l'Est [Hugrée et al., 2017].

## La disqualification politique de la classe ouvrière

Si « la classe ouvrière a perdu la partie » [Castel, 2009], c'est également pour des raisons politiques. La chute du mur de Berlin (1989) et celle du « socialisme réel », l'effondrement brutal du cours du marxisme dans le champ intellectuel,

le désarroi qu'implique la perte des « mots des la tribu » au profit du lexique managérial ont désorienté symboliquement et disqualifié politiquement le groupe ouvrier, détruisant les formes de messianisme politique qui lui étaient associées. La politisation des ouvriers était intimement liée, en effet, à la croyance qu'ils étaient une force politique centrale, parce qu'ils disposaient de la « force de travail » : « C'est l'idée même d'une avancée collective du groupe ouvrier qui s'est perdue. Avec elle a disparu l'espoir politique d'un changement radical des rapports sociaux sur la base d'un modèle de type socialiste » [Beaud et Pialoux, 1999, p. 364]. L'esprit de résistance, la « culture PC-CGT » sont devenues incompréhensibles pour les jeunes intérimaires qui se recrutent parmi les « jeunes des cités », d'autant plus qu'ils se vivent comme « de passage » ou qu'ils espèrent avoir accès à un emploi stable et qu'ils sont captés par les valeurs consuméristes [2003]. Après la longue période d'« insubordination ouvrière des années 68 », que Xavier Vigna [2007] décrit comme un moment exceptionnel d'expression d'une « politique ouvrière », le développement de nouvelles stratégies managériales (délocalisations, sous-traitance et stratégies d'individualisation) a contribué à la destruction des capacités de mobilisation et de résistance d'un groupe soumis à la concurrence des intérimaires et au chantage à la docilité qui s'exerce sur les précaires. La désyndicalisation est spectaculaire : la CGT comptait 1,3 million d'adhérents en 1979, elle n'en compte plus que 540 000 en 1997. Le PCF « désouvriérisé » s'est effondré [Mischi, 2014] : Georges Marchais, candidat du PCF en 1981, obtenait 15,3 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle et, le 10 mai 1981, François Mitterrand était élu avec 70 % des suffrages ouvriers. Candidat du PCF en 2002, Robert Hue n'obtenait plus que 3,4 % des suffrages.

# La disqualification scolaire des classes populaires

Parallèlement, la politique des « 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat », généralement perçue (non sans raison) comme un progrès social, participait néanmoins à la disqualification symbolique de la classe ouvrière (encadré 7). Antérieurement, en effet, l'auto-élimination devançait, dans la plupart des cas, la relégation des enfants des classes populaires. « À réussite égale,

# Encadré 7. Démocratisation scolaire et reproduction

Aujourd'hui comme hier, en matière de scolarisation, l'inégale réussite scolaire trouve son principe dans l'inégale distance entre la culture héritée de la classe d'origine et la culture scolaire : le diplôme des parents (et surtout le diplôme de la mère) apparaît comme une variable déterminante de l'accès au lycée dans les meilleures conditions. Il est vrai qu'au mode brutal de sélection et d'élimination par reiet de l'institution se sont substituées, avec la prolongation obligatoire de la scolarité et la mise en place corrélative d'un système de filières multiples et hiérarchisées, des formes douces de relégation, mais, à quelques nuances près, comme le notait Françoise Œuvrard [1979], « la structure de la distribution différentielle des profits scolaires et des profits sociaux corrélatifs s'est maintenue au prix d'une translation globale des écarts ».

Les enquêtes récentes confirment le poids du capital culturel hérité sur la réussite scolaire. La force des inégalités sociales s'observe dès les premières années de la scolarité et se poursuit à toutes les étapes. Le palier de fin de troisième détermine l'orientation dans la filière professionnelle ou générale et départage les jeunes destiné(e)s aux emplois d'exécution de ceux et celles qui poursuivront des études. 59 % des jeunes issu(e)s de ménages à dominante ouvrière rejoignent ainsi la filière professionnelle dès la fin de la classe de troisième (contre 16 % des enfants de deux cadres). 33 % des enfants de famille à dominante ouvrière ne sont pas bachelier(ère)s (contre 5 % des enfants de deux cadres) et 24 % sont titulaires du baccalauréat général (contre 79 %). Parmi les bacs généraux, le bac S, nécessaire pour accéder aux filières les plus prestigieuses et sélectives, est particulièrement clivant : près de la moitié des enfants de deux cadres en sont titulaires, contre un dixième des enfants d'ouvriers. À l'issue du parcours scolaire, si 55 % des enfants de deux parents cadres sont diplômé(e)s de l'enseignement supérieur long (bac + 5 et plus), c'est le cas de 11 % des enfants de familles à dominante ouvrière. Moins nombreux(ses) à accéder à l'enseignement supérieur, les jeunes les moins favorisé(e)s y connaissent aussi plus souvent l'échec : entre un quart et un tiers des jeunes d'origine populaire (contre seulement 13 % des enfants de cadres) n'y obtiennent aucun diplôme.

Source: Dabet et al. [2024].

les élèves des classes populaires, écrivaient alors Bourdieu et Passeron [1970, p. 186-187], ont plus de chances de s'éliminer de l'enseignement secondaire en renonçant à y entrer ("ce n'est pas pour nous") que de s'en éliminer une fois qu'ils y sont entrés et, a fortiori, que d'en être éliminés par la sanction expresse d'un échec à l'examen. » Avec la concurrence de plus en plus vive

pour l'emploi et les perspectives ouvertes par la démocratisation scolaire, la mobilisation scolaire (souvent désarmée) des familles populaires est devenue un impératif de plus en plus contraignant [Beaud, 2002; Poullaouec, 2010]. Cette prolongation des scolarités ouvrait, certes, des perspectives d'émancipation par rapport à la condition populaire d'origine : perspectives fragiles, mais dont la possibilité même faisait que le champ des possibles ne se réduisait plus à la simple reproduction d'un destin de classe. Mais elle substituait surtout la disqualification à l'auto-élimination antérieure (même si l'échec scolaire des jeunes issus des classes populaires n'est pas une fatalité). C'est ainsi que l'accès aux emplois d'ouvriers ou d'employés(e)s est devenu la conséquence d'un échec scolaire (encadré 7), d'autant plus destructeur qu'il est presque toujours perçu dans le cadre d'une représentation naturaliste de l'« intelligence » (l'« idéologie du don »). Désormais, « les jeunes ouvriers vivent massivement leur condition comme une forme de relégation : à l'inverse des temps anciens, ils ont pu suivre des études, mais ils ont échoué et finissent ouvriers » [Vigna, 2012, p. 317].

# Les composantes des classes populaires

Les nouveaux contours des classes populaires y définissent de nouveaux clivages, à commencer par celui entre ouvriers et employé(e)s. En dépit de cette distinction, devenue au fil du temps à peu près superposable, entre PCS et « genre », le regroupement des deux catégories au sein des classes populaires se justifie d'abord par un niveau de ressources économiques et scolaires qui les situe en bas de l'espace social (« petits diplômes » et « petits salaires »). En régression, la population ouvrière représente encore 20 % de la population active : la place prise par la logistique et les emplois « non délocalisables » mettent en évidence les conséquences des délocalisations. Quant aux employé(e)s (27,4 % des actifs), leur condition, loin de s'aligner sur celle des classes moyennes, tend à se prolétariser. Ouvriers et employé(e)s ont longtemps été opposés comme les « cols bleus » aux « cols blancs » ou le « travail productif » au « travail improductif ». Leur regroupement dans le cadre des classes populaires se justifie par la proximité croissante de leur

situation professionnelle. La division du travail sur l'« humanité matérialisée » propre aux employé(e)s est homologue (avec un décalage temporel) de celle qui s'exerce sur la « matière matérielle » propre aux ouvriers : le travail des employé(e)s tend à se standardiser. En ce qui concerne les emplois administratifs, la distance se creuse entre front office et back office (réservé aux « OS du tertiaire »). Le cas des caissières de grande surface est emblématique de l'alignement des conditions de travail des employé(e)s de commerce sur celles du travail à la chaîne [Benquet, 2015]. Le travail, massivement féminisé, des agents et personnels de service est composé, pour l'essentiel, de « petits boulots » (souvent à temps partiel) en charge du « sale boulot »: le dirty work d'Everett Hughes [1996]. Le regroupement au sein des classes populaires des ouvriers et employé(e)s, salarié(e)s subalternes d'un « niveau de qualification relativement faible », se justifie également par leurs liens matrimoniaux : si l'homogamie persiste chez les ouvriers et les ouvrières, les employé(e)s apparaissent toutefois comme une « catégorie sociale conjugalement plus ouverte » [Bernard et Giraud, 2018].

#### Les ouvriers

En 2019, le repli ouvrier concerne surtout les ouvriers non qualifiés de type industriel (en retrait de 12 % depuis 1982) : ils représentent aujourd'hui 16 % des ouvriers ; la catégorie regroupe essentiellement des métiers du transport et de la logistique et les manœuvres des travaux publics. Quant aux ouvriers qualifiés de type industriel, en retrait de 2 %, ils représentent 20 % de la population ouvrière : la plupart travaillent à la production ou la maintenance de sites industriels. À l'inverse, la proportion d'ouvriers qualifiés de type artisanal (dans le BTP, la cuisine, les jardins, etc.) a augmenté de 7 points depuis 1982 : en 2019, ils représentaient 25 % des ouvriers (encadré 8). Quant aux ouvriers non qualifiés de type artisanal (BTP, entretien, etc.), ils représentent toujours 14 % des ouvriers. Par ailleurs, les chauffeurs représentent 12 % des ouvriers en 2019 (5 points de plus qu'en 1982) et la part des ouvriers de la logistique et du transport (8 %) est en hausse de 2 points [Forment et Vidalenc, 2020a]. Cet inventaire schématique met en évidence, d'une part, la place

#### Encadré 8. Intérim, précarité, discriminations : le cas des ouvriers du bâtiment

Si, dans le secteur du bâtiment, caractérisé par un enchevêtrement d'employeurs, de qualifications et de statuts d'emploi (formels et informels), la mise à disposition de la force de travail est première (« logique marchande » imposée par le droit), les relations de travail voient se déployer divers « arrangements » auxquels prend part une « logique personnelle ». Jounin [2008, p. 224] résume en ces termes les conclusions de son enquête : « Parallèlement aux mécanismes de marché, le secteur du bâtiment développe des protections ponctuelles, locales, informelles, créatrices de loyautés, qui dépassent le contrat de travail. Ces protections prennent la forme d'allégeances individuelles, mais aussi de "préférences ethniques", de discriminations raciales (la valorisation des uns impliquant la dévalorisation des autres). Le passage entre ces deux formes de protection est assuré par la généralité du recrutement par cooptation. » Dans ce cadre: 1) les grands groupes

du bâtiment qui obtiennent et dirigent les grands chantiers ont recours à de multiples employeurs intermédiaires (entreprises et agences d'intérim); 2) l'intérim apparaît comme un vecteur privilégié de la mise en concurrence permanente des travailleurs entre eux. Il permet d'employer durablement des salariés qui peuvent être cependant renvoyés du jour au lendemain (les agences d'intérim créent ainsi moins d'instabilité que d'incertitude); 3) les travailleurs immigrés, légalement et socialement plus vulnérables, sont très recherchés par les employeurs : 4) les salariés sont disciplinés de deux facons : les uns, rejetés dans la périphérie du collectif de travail, sont disciplinés par les menaces et l'atomisation, les autres, dans le centre, sont disciplinés par l'obtention de gratifications et/ou l'espoir d'accéder à des positions supérieures; 5) on peut distinguer trois sources de discriminations : les politiques migratoires (la mise en cause du « droit à être là » a pour pendant la vulnérabilité face aux stratégies des employeurs), le recrutement par cooptation et les discriminations directes (ouvertement racistes).

prise par les métiers soustraits à la concurrence internationale, donc non délocalisables (BTP, entretien, cuisine, jardins, etc.), et, d'autre part, l'essor de l'« économie de la livraison » (métiers de la logistique et du transport) qu'impliquent l'acheminement, le stockage et la distribution de marchandises produites à distance [Benvegnù et Gaborieau, 2017]. Comme le notent Virginie Forment et Joëlle Vidalenc [2020a], « le développement des échanges et de la sous-traitance a soutenu l'emploi dans les transports, la logistique et le nettoyage » : la frontière se brouille ainsi entre sphère productive et sphère de la circulation. Par

ailleurs, 78 % des ouvriers sont employés en contrat à durée indéterminée (CDI), 11 % en contrats à durée déterminée (CDD) ou en mission d'intérim.

L'offensive néolibérale a également donné lieu à la promotion de l'entreprise individuelle, de l'auto-entrepreneuriat, puis de l'« ubérisation », mettant ainsi en place un processus de « libéralisation par le bas » [Abdelnour, 2017, p. 20] : « salariat déguisé » ou selfhelp antinomique de l'« assistanat ». De nouveaux acteurs économiques (Uber, Amazon, Deliveroo, etc.) externalisent leurs travailleurs supposés être indépendants. En 2010, les auto-entrepreneurs étaient 500 000, 1 million en 2012 (dont 39 % de femmes). Mais, en 2012, il apparaissait que, au bout de trois ans, 90 % d'entre eux dégageaient un revenu inférieur au smic au titre de leur activité non salariée [Domens et Pignier, 2012]. L'enquête de Sarah Abdelnour [2017] met en évidence une bipolarité entre une minorité en quête d'un revenu d'appoint et une majorité de situations précaires, voire de mobilité sociale descendante. Pour 55 % des usagers (les moins qualifiés et les moins protégés), il s'agit d'une activité principale, les 45 % restants officialisent ainsi un « travail au noir ».

#### Les employé(e)s

Les employé(e)s étaient 7,3 millions en 2019, soit 27 % de la population active : la catégorie, croissante depuis le début des années 1980 jusqu'à la fin des années 2000, a décru depuis 2008 (moins 3 %). 33 % de la catégorie est employée dans la fonction publique (catégorie C), 25 % dans les services aux particuliers (contre 17 % en 1982), 19 % dans le secteur privé (contre 36 % en 1982), 16 % sont employé(e)s de commerce. Virginie Forment et Joëlle Vidalenc [2020b] relèvent le recul des emplois administratifs et le développement des services aux particuliers. À l'inverse de la population ouvrière, les trois quarts des employé(e)s sont des femmes : il y a 99 % de femmes chez les auxiliaires de puériculture, 97 % chez les auxiliaires maternelles, les employé(e)s de maison, les secrétaires, etc. Par ailleurs, 80 % des emplois sont à durée déterminée (CDD) et une forte proportion d'emplois sont à temps partiel (32 %) (encadré 9).

Encadré 9. Dimensions relationnelle/matérielle, « capital culturel incorporé » et caring dans les services aux particuliers

Mobilisant un ensemble d'enquêtes sur les services à la personne, Marie Cartier et Marie-Hélène Lechien [2012] soulignent l'« occultation croisée » de la « dimension matérielle » du travail féminin de prise en charge des jeunes enfants ou des personnes âgées et celle de la « dimension relationnelle » du travail masculin de contrôle des trains ou de surveillance des détenus (la remarque vaut pour les contrôleurs de la SNCF étudiés par Lechien [1999] ou les chauffeurs de bus étudiés par Schwartz [2011b]). Dans le premier cas, l'« éthique du dévouement » supposée propre aux femmes, le « travail émotionnel » (comme dit Arlie Russell Hochschild [2017]) prévalent sur le travail de gardiennage. Dans le cas des métiers d'ordre, les interactions en face-à-face et la place qu'y tient le « relationnel », percu dans un cas comme une « forme de servitude » et dans l'autre comme une forme de « travail social » proprement « féminin », sont passées sous silence. Ainsi mettent-elles en évidence les dimensions à la fois « relationnelles » et « matérielles » qui caractérisent l'ensemble des métiers de services peu qualifiés. Si ces dimensions sont usuellement codées comme féminines et masculines. diverses enquêtes montrent que ce codage ne dépend pas seulement du « genre », mais aussi de l'habitus, de « petites certifications scolaires » et du « capital culturel incorporé » à forte dimension « morale ». Il apparaît, en effet, que, « même au bas de la hiérarchie sociale, le capital culturel peut être un enieu dans les stratégies de stabilisation, de distinction, voire d'ascension sociale » [Serre, 2012, p. 12]. Ce « capital moral » (« pauvre mais honnête » et « dur à la tâche ») permet ainsi de se démarquer du bas de l'espace social (stigmatisé par la délinguance et l'oisiveté supposées des « assistés »). Plus spécifiquement, le caring, « ensemble de savoir, savoir-faire et manières d'être ayant trait à la prise en charge des personnes dépendantes », est un « capital culturel » pour les femmes de la classe ouvrière, un gage de respectabilité morale (altruisme) accessible (parce que naturalisé). Il caractérise un « modèle de féminité populaire » défini par un « dévouement sans fin aux autres tant sur la scène du travail que de la famille » [Cartier, 2012; Skeggs, 2015].

Les « aides-soignantes » à l'hôpital, dont l'effectif atteignait 250 000 salariées en 2009, sont des figures caractéristiques de ce salariat d'exécution. L'enquête d'Anne-Marie Arborio [2012] met en évidence une division du travail réglée par la profession médicale : elle définit une « hiérarchie de paramédicaux » subordonnés aux médecins, dont les infirmières sont des figures emblématiques. Dans ce cadre, les aides-soignantes, situées entre les infirmières et les agents de service hospitalier (ASH, chargés

des tâches les plus matérielles), assurent la fonction d'hébergement de l'hôpital, à la frontière entre ménage et soin. Dans un processus de délégation des tâches dont l'enjeu est l'attribution du « sale boulot » aux catégories subalternes [Hughes, 1996], les aides-soignantes exercent « sous contrôle et par délégation » de l'infirmière : leurs tâches routinières et strictement matérielles les conduisent à travailler sur « l'intime et l'indigne ». Occultées et minimisées, ces « tâches à réaliser sur le corps » les rapprochent néanmoins des professionnels du soin, ouvrant ainsi la possibilité d'un « retournement du stigmate » et d'une « restauration de l'estime de soi ».

Si, pour les trois quarts d'entre elles, les aides-soignantes exercent dans le secteur public et bénéficient à ce titre de la sécurité de l'emploi et de possibilités de progression de carrière, les « aides à domicile » pour personnes âgées, dont les effectifs ont explosé au cours des dernières décennies (elles étaient plus de 500 000 en 2014), sont d'abord confrontées aux temps partiels, aux horaires flexibles et aux bas salaires. L'enquête menée par Christelle Avril [2014] met en évidence deux rapports à l'emploi et deux styles populaires de féminité, double distinction dont la portée est vraisemblablement extensible à d'autres « emplois féminisés des services à la personne » situés au « bas de l'échelle ». Les moins assurées socialement (immigrées ou filles d'immigrés, sans ressources scolaires, confrontées à la précarité professionnelle et familiale) valorisent un métier (et, en particulier, sa dimension relationnelle) percu comme une « forme de salut ». À l'inverse, celles qui sont issues de catégories populaires stables (parfois proches des petits indépendants) ont une relation beaucoup plus distante à leur emploi, vécu comme un déclassement vers une position domestique et des tâches dégradantes, une « perte de statut », une « négation de leur respectabilité ». Ces dernières refusent l'indifférenciation masculin/féminin, acceptent la division traditionnelle des tâches entre les sexes, manifestent dans leur travail un engagement corporel intense, une forte propension à la dépense de force physique. À l'occasion, elles refusent de « se laisser faire » et n'hésitent pas à « aller gueuler » dans les bureaux : autant d'attributs traditionnels de la virilité populaire où Avril discerne une « virilité au féminin ». Inversement, les premières, qui sont souvent

« chefs de famille », pourvoyeuses de ressources pour leurs proches, trouvent dans leur emploi une façon d'affirmer leur indépendance par rapport à l'univers domestique et à la division traditionnelle des rôles que légitime le modèle de féminité des classes moyennes. Les divisions observées dans les rapports à la direction, dans l'appartenance sociale revendiquée, dans les attitudes politiques (droite/gauche, racisme) en résultent.

Les mêmes tensions apparaissent au sein du salariat subalterne des emplois publics, massivement féminisés et comptant une proportion notable d'immigré(e)s : agents d'entretien et de restauration et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (165 000 dont 50 000 ATSEM) qu'a étudiés Siblot [2006; 2020]. Comme les aides-soignantes, elles travaillent dans une institution publique (éducative) en position subalterne. Leurs origines sociales, leurs alliances conjugales, leurs métiers antérieurs les ancrent dans les classes populaires. Leur expérience de la précarité prolongée jusqu'à la titularisation, leur position sociale dévalorisée impliquent leur extériorité au monde des fonctionnaires (dont elles critiquent la « mentalité ») et leur distance à l'égard du « monde des profs » (dont elles critiquent le « manque de considération »). Comme pour la fraction « populaire » des aides à domicile, leur engagement corporel est intense et elles professent une « morale de l'activité et du courage physique » qui les affilie au pôle de la « virilité au féminin ». Si leurs ressources scolaires sont faibles ou nulles, le « petit capital culturel » qu'elles ont « incorporé » au fil de leur socialisation statutaire et professionnelle [Serre, 2012] est discriminant : il conduit à mettre en avant la « dimension relationnelle » (« éducative ») de leurs tâches (aide à l'apprentissage de l'autonomie des enfants dans le cadre de la cantine scolaire). Il apparaît enfin que la hiérarchie statutaire très marquée recouvre approximativement la « hiérarchie ethno-raciale ».

#### Le « haut » et le « bas » des classes populaires

Aujourd'hui comme hier, on peut distinguer une fraction haute des classes populaires, une fraction basse et une fraction intermédiaire.

Le haut, soucieux de sa respectabilité, proche de la frontière qui sépare les classes populaires des classes moyennes, peut être caractérisé à la fois par son niveau de formation (c'est le cas de ces ménages d'ouvriers qualifiés où les mères alternent emploi et présence au foyer), par la stabilité du couple et celle de l'emploi (CDI), donc celle des ressources qui permettent l'accès à la propriété, par sa mobilisation scolaire et la promesse d'ascension sociale qu'elle contient. Il constitue l'« élite ouvrière » mise en évidence par Joanie Cayouette-Remblière [2015] ou les « petitsmoyens » étudiés par Cartier *et al.* [2008].

La fraction intermédiaire, celle des « familles populaires entre deux », « coincées entre le haut et le bas » de Joannie Cayouette-Remblière [2015], peut être caractérisée par le souci d'« être comme tout le monde » ou de « ne pas se distinguer » [Masclet *et al.*, 2020], par son aspiration à « vivre de son travail », à « équilibrer son budget » (aujourd'hui menacé par l'inflation) et à « ne pas dépendre des aides sociales », sans pouvoir échapper néanmoins à la vulnérabilité de masse et à l'insécurité sociale [Castel, 1995].

Le bas des classes populaires est défini par les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes sans qualification, la précarisation du lien salarial, la fragilisation du lien familial et la croissance du nombre de famille monoparentales, les pensions de retraite inférieures au seuil de pauvreté et aujourd'hui le retour de l'inflation. En 2021, en France métropolitaine, 9,1 millions de personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire (fixé à 60 % du niveau de vie médian), soit 1 158 euros par mois pour une personne seule, 1 737 euros pour un couple, auxquels il faut ajouter 347 euros pour chaque enfant de moins de 14 ans et 579 euros pour les plus âgés. Le taux de pauvreté passait de 13,6 % à 14,5 % de la population et celui des chômeurs atteignait 31,5 % [Albouy et al., 2023]. Mais, comme le note Nicolas Duvoux [2023, p. 175-232], « plus que la pauvreté entendue au sens monétaire, c'est un rapport à l'avenir, fait de déprise, qui permet de saisir au plus près la dégradation de la situation sociale vécue par de larges fractions de la population ». Ces classes populaires paupérisées regroupent la fraction précaire des familles immigrées (50 % des pères sont ouvriers, les autres sont employés, sans profession ou au chômage; quatre mères sur cinq ne travaillent pas),

les primo-arrivants, mais aussi les familles fragilisées où les pères sont absents [Cayouette-Remblière, 2015]. Le sentiment de pauvreté est pour partie lié à l'« insécurité sociale », à l'éloignement du marché du travail, au déclassement, à la difficulté de « joindre les deux bouts » (« s'en sortir »/« s'enfoncer ») et à l'assignation au statut d'« assisté » associé aux prestations sociales [Perrin-Heredia, 2009]. Elles incarnent le pôle négatif du clivage entre « établis » et « marginaux » [Elias et Scotson, 1997], spatialisé sous la forme de l'opposition entre « classes populaires de cités » et « classes populaires pavillonnaires » et réactivé par les thématiques entrecroisées de l'insécurité, de la délinquance, de l'« assistanat » et de l'immigration, de sorte qu'à l'opposition entre « Eux » et « Nous » [Hoggart, 1970] se substitue celle, tripartite, entre « Nous » et « Eux au-dessus de Nous » [Schwartz, 2011a].

Avec la progression de l'activité féminine et l'érosion du modèle de la femme au foyer et du male breadwinner [Maruani et Méron, 2012], la position sociale de la famille dépend de celles de l'homme et de la femme. Dans le cas des classes populaires, définies « comme des arrimages ne comportant que des employés, des ouvriers ou des inactifs (soit 2,7 millions de couples) », le deuxième revenu définit une ligne de clivage. L'emploi des femmes, autrefois synonyme de salaire d'appoint, est désormais décisif [Amossé, 2019, p. 42] et une ligne de fracture apparaît entre les familles populaires où les deux parents sont présents et les familles monoparentales [Cayouette-Remblière, 2015]. « Les mères séparées des classes populaires qui sont seules en charge de leurs enfants sont les principales victimes économiques des ruptures conjugales. [...] Les ruptures conjugales ont un effet dévastateur sur le niveau de vie des femmes des classes populaires, surtout lorsqu'elles sont mères. La catégorie administrative de "famille monoparentale" est composée dans plus de huit cas sur dix d'une mère élevant seule ses enfants à la suite d'une séparation. [...] Une famille sur cinq est en dessous du seuil de pauvreté, contre 7 % des personnes vivant en couple et 13 % des personnes seules » [Bessière et Gollac, 2020, p. 238-240]. Les familles monoparentales, ménages composés d'un seul adulte, employé ou ouvrier, délimitent la fraction qui, avec les ménages d'inactifs, dispose des plus faibles niveaux de ressources.

#### Ségrégation sociale et ségrégation spatiale

Au cours des années 1960, la construction accélérée de « grands ensembles » destinés à résorber les bidonvilles et les cités de transit, puis la politique d'accession à la propriété, d'une part, l'extension progressive du chômage des salariés non qualifiés, d'autre part, à la fin des années 1970, ont renforcé une ségrégation urbaine (plus économique que « raciale »). Alors que les classes populaires en ascension quittaient les cités HLM, les fractions paupérisées (et, prioritairement, les familles immigrées) étaient vouées à rester dans des quartiers de plus en plus dégradés et stigmatisés. Olivier Masclet [2003] a mis en évidence trois mécanismes qui permettent de rendre compte de l'apparition des « quartiers sensibles » (définis aujourd'hui comme les quartiers de la politique de la ville — QPV). Premier mécanisme : au cours des trois décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, la rénovation des villes ouvrières coïncide avec l'immigration maghrébine. L'amélioration du logement ouvrier, élevant la barrière à l'entrée, durcit la coupure entre les ouvriers qualifiés français (la « classe ouvrière respectable »), dont l'accession au logement neuf symbolise l'ascension collective, et les OS et manœuvres maghrébins. Leur séjour étant perçu — y compris par eux-mêmes — comme provisoire, ils n'ont pas vocation à s'établir et sont voués aux bidonvilles, aux « marchands de sommeil », aux foyers, puis aux cités de transit. Deuxième mécanisme : au cours du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, la nouvelle politique du logement (et en particulier la loi Barre de 1977) facilite l'accès des familles populaires à la propriété des logements. La sortie massive des HLM des ménages d'ouvriers qualifiés implique le déclassement des grands ensembles qui cessent d'incarner la « réussite ouvrière ». Clientèle de substitution, les familles maghrébines accèdent alors aux grands ensembles et en accélèrent le déclassement : ainsi se creuse la division entre « classes populaires pavillonnaires » et « classes populaires de cités ». Troisième mécanisme : le chômage de masse et la précarisation des emplois non qualifiés, d'une part, la prolongation des scolarités et l'élévation qui en résulte de la barrière à l'entrée du marché du travail ont de multiples conséquences, dont la multiplication des jeunes « sans affectation » (scolaire, professionnelle,

familiale) et voués, de ce fait, à la « culture de rue » [Mauger, 2009]. Dans le cadre conceptuel proposé par Norbert Elias et John Scotson [1997], les tensions s'accroissent non seulement entre « Français d'origine » et « immigrés », mais aussi entre « immigrés établis » et « immigrés marginaux » [Beaud, 2018, p. 317-332]. Le sentiment d'insécurité engendré par le développement de la culture de rue renforce le « sauve-qui-peut » qui consolide la ségrégation sociale et spatiale de l'habitat et des établissements scolaires.

#### Un style de vie populaire?

Dans le chapitre de *La Distinction* consacré aux classes populaires, Bourdieu les définissait par leur « position dans les rapports de production » et par un habitus de classe dont la formule générique était le « choix du nécessaire » : « La nécessité impose un goût de nécessité qui implique une forme d'adaptation à la nécessité et, par là, d'acceptation du nécessaire, de résignation à l'inévitable », écrivait-il [Bourdieu, 1979, p. 434]. Quelques décennies plus tard, le rapport salarial survit à la crise de reproduction des années 1970, mais la composition des classes populaires s'est modifiée (Bourdieu y incluait les ouvriers jusqu'aux contremaîtres et les paysans, et en excluait les employés) : qu'en est-il du « choix du nécessaire » et du style de vie correspondant?

#### Le « choix du nécessaire »

Selon Bourdieu, la condition dominée des classes populaires était intériorisée et les espérances subjectives étaient à peu près ajustées aux chances objectives. D'où leur auto-exclusion qui s'exprimait dans des goûts « qui ont pour principe le choix du nécessaire » [p. 442], dans le repli sur des formes de vie collective sécurisantes (la famille et le quartier), et une représentation du monde clivée entre « Eux » et « Nous » indissociable de la préservation de l'entre-soi [Hoggart, 1970] : « L'insularité fonctionnait comme un mécanisme de défense contre la domination subie » [Schwartz, 1998, p. 77]. Si la dépossession économique et culturelle, la domination, l'hétéronomie

étaient présentes dans la description que faisait Bourdieu du style de vie des classes populaires, il invitait également à se demander si la «valorisation populaire de la force physique comme dimension fondamentale de la virilité », force de travail et force de combat, ne constitue pas « une des formes les plus autonomes de l'affirmation de soi en tant que classe » [Bourdieu, 1979, p. 448]. De même, il portait au crédit de l'autonomie symbolique des classes populaires « tout ce qui ressortit à la politique, à la tradition des luttes syndicales » [p. 459]. Quant à l'« art de vivre » des classes populaires, Bourdieu [p. 458-459] le définissait par son « matérialisme sceptique », où se mêlent une sorte de « stoïcisme populaire », « sagesse acquise à l'épreuve de la nécessité, de la souffrance, de l'humiliation », et un « hédonisme réaliste », « sens de la réjouissance et de la fête, de l'expression de soi et de la solidarité pratique avec les autres ».

Pour rendre compte des transformations du style de vie populaire, il faut tenir compte des forces centrifuges qui s'exercent sur le haut et sur les fractions médianes des classes populaires [Masclet et al., 2020]. La thématique de l'« embourgeoisement » des classes populaires n'est pas nouvelle. Henri Coing [1966] avait montré que l'accès au logement moderne précipitait, chez certaines familles ouvrières, un désir d'achat lié à la possibilité, ou même à la nécessité ressentie de rejoindre la « norme du confort et du modernisme ». Le développement de l'habitat pavillonnaire, encouragé par la transformation des politiques du logement [Lambert, 2015], a renforcé l'« embourgeoisement » de la fraction établie des classes populaires. Par ailleurs, la quête du salut social par les études longues, l'élargissement du champ des possibles professionnels et l'espoir d'ascension sociale liés à la prolongation des scolarités ont fait que les classes populaires se désagrègent non seulement vers le bas, mais aussi vers le haut : « réussir à l'école », c'est « aller le plus loin possible dans les études » et « ne pas travailler de ses mains ». En outre, le développement du secteur tertiaire et, en particulier, des emplois de services, qui impliquent un contact avec un public ou une clientèle, favorise le décloisonnement des classes populaires, leur « ouverture » sur la culture dominante et induit le développement de compétences « relationnelles » qui contribuent à dévaluer les « valeurs de virilité » propres aux hommes des classes populaires. Enfin, divers mécanismes

contribuent à renforcer l'« individualisation ». D'une part, l'école classe et ne cesse pas — explicitement et implicitement d'encourager la compétition. En élargissant l'éventail des destins sociaux possibles pour les enfants des classes populaires, elle stimule les ambitions individuelles, encourage les projets et les stratégies d'accomplissement individuel. D'autre part, les nouvelles stratégies de domination dans le monde du travail (le management participatif) tendent à la fois à stimuler les initiatives individuelles et à briser les collectifs, ne serait-ce qu'en multipliant les statuts. Ainsi peut-on rendre compte du développement de la « concurrence entre égaux » [Castel, 2009, p. 371], de l'effacement du « sens du collectif » et de la « revendication d'égalité » constitutifs de l'ethos ouvrier traditionnel [Weber, 1989]. L'intériorisation progressive de la disqualification symbolique de l'habitus populaire a affaibli la capacité de préservation de l'« entre-soi », sapé les forces de rappel qui s'exerçaient à travers la dialectique « jalousie/fierté » [1989], invalidé les rappels à l'ordre du principe de conformité (« pour qui il (elle) se prend?»), « mis en garde contre l'ambition de se distinguer en s'identifiant à d'autres groupes » [Bourdieu, 1979, p. 443].

#### Actualité du familialisme populaire

Le familialisme était une composante essentielle de la culture populaire. Il reposait selon Richard Hoggart [1970] sur quatre traits essentiels : l'importance accordée aux liens domestiques, la position centrale de la mère de famille, le père qui rapportait l'argent à la maison et l'attachement au groupe local. Schwartz [1990] a complété ce modèle en insistant sur la famille populaire comme « lieu à soi », à la fois espace de réparation des forces, entre-soi protecteur par rapport à l'extérieur et « garantie d'identités légitimes ». Les rôles familiaux étaient et restent une possibilité universelle d'accès à l'estime de soi : partout reconnus, ils sont aussi les seuls disponibles pour les plus démunis de ressources économiques, scolaires, culturelles, etc. L'assurance et l'estime de soi dépendent, en effet, de la reconnaissance de celles et ceux qui, participant au même jeu — être un « bon père », une « bonne mère de famille » —, souscrivent aux mêmes enjeux (à commencer par les membres de la famille élargie, les amis, les voisins).

Depuis le début des années 1970, le salariat a cessé d'être un attribut masculin : deux tiers des femmes de 15 à 64 ans sont actives, de même que trois quarts des hommes du même âge. Cette émancipation féminine implique une fragilisation du lien familial, modifie le fonctionnement de l'économie familiale et les rapports hommes/femmes. Néanmoins, les classes populaires restent caractérisées par la précocité de la conjugalité et de la parentalité, et la vie en couple reste la situation la plus répandue : c'est celle de 68 % des hommes et des femmes âgés de 25 à 60 ans (à 40 ans, c'est celle de 72 % des hommes et des femmes) (Femmes et hommes, l'égalité en question — édition 2017, Insee). En dépit des transformations apparues au cours des dernières décennies, le familialisme populaire semble se perpétuer [Mauger, 2023] : aujourd'hui comme hier, conjugalité et parentalité donnent accès au « programme le plus crédible de réalisation personnelle ». Être de « bons parents », c'est d'abord « bien élever ses enfants ». Il s'agit là, en effet, d'un enjeu virtuellement accessible à tou(te)s et, de ce fait, d'une promesse de respectabilité, de reconnaissance, donc aussi d'estime de soi et de raisons d'être (même si la réussite n'est pas toujours à la mesure de la bonne volonté et des efforts déployés).

Dans la mesure où la période qui s'étend approximativement de la seconde moitié des années 1970 à nos jours peut être caractérisée par le reflux du mouvement ouvrier, la quête du « bonheur privé » [Hirschmann, 1983], de la réalisation de soi et de sa valorisation dans le cadre familial apparaît comme la seule alternative possible au déclin de l'action publique. Dans la perspective cyclique développée par Hirschmann [1983, p. 14], où alterneraient « des phases d'intense préoccupation envers les affaires publiques et d'autres presque exclusivement attachées au progrès individuel, aux objectifs du bien-être privé », on peut se demander ce qui pourrait provoquer un basculement de la sphère privée vers la sphère publique. De ce point de vue, il se pourrait que les obstacles matériels au bonheur privé liés aux risques de chômage et de déclassement et à la fragilisation du lien familial qu'ils induisent, bref le « malheur privé », d'une part, les déceptions et frustrations associées aux stratégies familiales de scolarisation, d'autre part, finissent par réactiver la participation populaire à l'action publique, comme ce fut le cas avec la mobilisation des « Gilets jaunes » [Le Gall et al., 2019; Blavier, 2021].

#### La « valeur travail »

Aujourd'hui comme hier, le rapport salarial, associé à la séparation des moyens de production et de la force de travail, contraint les prolétaires à vendre «librement » leur force de travail. Le rapport au travail des classes populaires reste évidemment indissociable de sa nécessité économique : « La cause du travail [...], c'est le salaire », « travailler pour le salarié est un moyen au service de cette fin », rappelle Alain Supiot [2019, p. 25]. Mais le travail est également la condition nécessaire (sinon suffisante) de l'indépendance économique [Castel, 1995], celle aussi de l'appartenance à un univers distinct de l'univers familial (le « monde du travail ») et de l'accès au temps libre. Dans des conditions favorables, le travail peut également ménager l'accès à la « reconnaissance » : ainsi l'épidémie de Covid-19 a-t-elle rendu visible la hiérarchie méconnue de l'utilité sociale des métiers, inverse de la hiérarchie des salaires. Le « paradigme du travail-marchandise » [Supiot, 2019], les nouvelles technologies (machines-outils à commande numérique, progrès de la robotique et de l'intelligence artificielle) et les nouvelles stratégies managériales contribuent à la dégradation des conditions de travail, à la déqualification des salariés, à l'intensification du travail, au renforcement de la discipline et de la surveillance, à la multiplication des accidents du travail et des maladies professionnelles [Carbonell, 2022]. Toutefois, ces conditions de travail n'excluent pas toute espèce d'investissement subjectif dans le travail, comme on l'a vu dans le cas des services à la personne. Bourdieu [1997, p. 241-244] suggérait que, sous réserve de l'existence des marges de liberté nécessaires (celles que ménage stratégiquement le management participatif), un jeu social concurrentiel peut se superposer à l'ordre du salariat (et de l'exploitation qu'il implique). En d'autres termes, l'espace professionnel est susceptible de fonctionner comme un champ, dont les enjeux, irréductibles à leur dimension économique, sont d'abord symboliques (l'excellence professionnelle reconnue par la hiérarchie et/ou par les pairs) et font l'objet d'investissements disproportionnés dans le travail, comme la recherche de l'excellence au jeu du making out (quota de pièces à produire) étudié par Michaël Burawoy [2015], donnant lieu ainsi à une auto-exploitation.

Dans les milieux ruraux en déclin frappés par la désindustrialisation, Benoît Coquard [2019] met en évidence les formes que prend cette quête de reconnaissance : la bonne réputation liée aux logiques de recommandation se révèle décisive tant pour l'accès à une « bonne place » que sur le marché matrimonial. Dans les situations dominées qui semblent exclure l'accès à la reconnaissance, les sociabilités locales édictent ainsi des critères d'excellence (en général, « morale ») et accordent à ceux qui s'y conforment la reconnaissance qu'ils doivent réciproquement à tous les autres.

# Conclusion / Rapports de classes

Les inégalités entre la bourgeoisie, la petite bourgeoisie et les classes populaires — à commencer par celles de leurs ressources économiques et culturelles respectives — sont évidemment déterminantes dans les rapports qui s'établissent entre elles [Duvoux, 2017; Bihr et Pfefferkorn, 2021]. Reste à définir les formes que prennent ces rapports de classes dans la société française contemporaine. Dans la perspective de Marx, « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes » [Marx, 1963, p. 161]. Dans un espace social à plusieurs dimensions, dont la structure est définie par la distribution des différentes espèces de capital (économique, culturel, social), la lutte des classes se déploie non seulement dans le « champ économique », mais aussi dans le « champ politique » et le « champ de production idéologique ». Dans chaque cas, les rapports entre dominants et dominés dépendent du volume et de la structure des capitaux détenus et, en particulier, du capital spécifique propre au champ considéré [Bourdieu, 1979, p. 126-127]. Si le mouvement des Gilets jaunes en 2018-2019, puis le mouvement syndical de longue durée contre la réforme des retraites en 2023 sont venus rappeler récemment que, en dépit de tous les obstacles, les classes populaires et une partie de la petite bourgeoisie restent susceptibles de se mobiliser, c'est de toute évidence la bourgeoisie qui est à l'offensive dans les luttes de classes du dernier demi-siècle. Il s'agit, en effet, du groupe qui, par la conscience qu'il a de ses intérêts, par la force économique, politique et idéologique dont il dispose, est le plus proche d'une « classe pour soi », consciente de ses intérêts et mobilisée pour les défendre et les étendre.

#### La domination économique de la bourgeoisie

L'offensive néolibérale évoquée précédemment passe par la conquête du pouvoir politique, c'est-à-dire l'accès au monopole de l'usage légitime des ressources politiques objectivées (droit, finances publiques, police, armée, etc.). L'enjeu est d'abord économique. L'intensité des rapports d'exploitation dépend, en effet, pour partie de l'intervention de l'État, i. e. des protections sociales, du droit du travail, des services publics. En la matière, le programme affiché par Denis Kessler, vice-président du Medef de 1998 à 2002, était explicite : il s'agissait, disait-il, de « défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance » [cité *in* Supiot, 2010, p. 30]. Dans cette perspective, la domination politique de longue durée de la bourgeoisie passait, en France, par le ralliement du Parti socialiste à la cause néolibérale (acquis dès 1983). De nombreuses réformes inspirées de l'exemple anglo-américain ont été adoptées par des gouvernements socialistes : la déréglementation des marchés financiers a été, pour l'essentiel, l'œuvre du gouvernement de Pierre Bérégovoy (1992-1993) et l'importation du modèle anglo-américain d'entreprise, celle du gouvernement de Lionel Jospin (1997-2002) et de son ministre de l'Économie Dominique Strauss-Kahn (détaxation des stock-options, autorisation du rachat par les sociétés de leurs propres actions, etc.) [Supiot, 2010, p. 34]. Parallèlement, l'arrimage de la France à l'Union européenne, devenue au début du siècle une « terre d'élection de la mise en concurrence des législations sociales et fiscales des États membres » [p. 68], en faisait un « modèle accompli de cette "démocratie limitée" que Friedrich Hayek appelait de ses vœux » [p. 41]. Une « démocratie » où les « lois de l'économie » — i. e. le corpus dogmatique néolibéral (infaillibilité du marché, libre circulation des capitaux et des marchandises, bienfaits de la concurrence généralisée, privatisation des services publics, déréglementation du travail, etc.) — sont soustraites au champ de la délibération politique et où les critères de convergence imposés aux pays membres de la zone euro font de la « dette » une arme de « dissuasion sociale massive » [p. 120]. La fiscalité de moins en moins progressive sur les revenus et les patrimoines, la réduction des droits de succession, l'évasion vers les paradis fiscaux ont ainsi contribué à l'accélération de l'enrichissement de la classe dominante, à un processus de « patrimonialisation des inégalités » [Chauvel, 2006].

#### La domination politique de la bourgeoisie

Dans un cadre politique soumis à intervalles réguliers à des échéances électorales, la domination politique de la bourgeoisie suppose la conquête ou la neutralisation d'une fraction au moins des votes populaires.

Pour comprendre les rapports populaires à la représentation politique, il faut cerner ce qu'ils doivent à la fois à des électeurs inégalement dotés d'intérêts et de compétences politiques et à une offre politique plus ou moins diversifiée. La maîtrise des catégories fondamentales de l'entendement politique n'est ni générale ni innée : la population à faible capital culturel ne parvient ni ne cherche spontanément à se les approprier [Gaxie, 1978]. C'est pourquoi le vote de la plupart des électeurs des classes populaires a longtemps été guidé par l'identification à un parti ou à un « camp » dont le label est à la fois un repère et une garantie. L'incompréhension, les malentendus et les quiproquos dans la réception populaire de l'offre politique sont d'autant plus probables qu'elle est devenue de plus en plus illisible : ainsi, la gauche et la droite « de gouvernement » sont devenues à peu près indiscernables au regard de ces électeurs. Et, parce que le sens de l'orientation politique a longtemps fait correspondre, à l'opposition haut/bas de l'espace social, l'opposition droite/gauche dans l'espace politique, le bas, désormais privé de représentation politique clairement identifiable, est voué au renoncement à se faire entendre ou à l'allodoxia. La désorientation des classes populaires qu'induit cet état de l'offre contribue à deux phénomènes essentiels : d'une part, l'abstention et la progression de l'exit électoral des classes populaires (lors des élections législatives de juin-juillet 2024, en dépit d'un taux de participation électorale élevé, le « parti de l'abstention » est resté le premier parti des classes populaires), d'autre part, le vote en faveur du Rassemblement national (RN), qui a sans doute conquis une partie de son crédit en se présentant comme un parti à la fois « anti-système » et « respectable » : condamnant

# Encadré 10. Face aux « Gilets jaunes » : violence physique et violence symbolique

L'État a très vite mobilisé une débauche de movens face aux manifestations de chaque samedi de l'automne-hiver 2018 et du printemps 2019 dans les grandes villes (à commencer par la capitale). Selon le décompte du ministère de l'Intérieur du 4 février 2019, 2 060 manifestants avaient été blessés, dont 69 urgences absolues. Quelques semaines plus tard, la rédaction du Monde (14 mai 2019) recensait un « mort (une octogénaire de Marseille touchée le 1er décembre 2018 à sa fenêtre par un éclat de grenade), 283 blessés à la tête, 24 personnes éborgnées, 5 dont la main a été arrachée ». Le 6 avril 2019, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) avait été saisie de 200 requêtes pour des violences

policières présumées. La répression policière se doublait d'une répression judiciaire (comparutions immédiates et procès), de fichages, écoutes, captations de données, photographies par les services de renseignement et d'une répression administrative (interdiction de manifester, dispositions de la loi « anticasseurs »). Le 16 février, on dénombrait 8 000 arrestations, 1 800 condamnations et 1 500 dossiers en attente de jugement. Le 10 avril, la loi « anticasseurs », définitivement adoptée par le Parlement en mars, était promulguée par Emmanuel Macron et publiée au lournal officiel, II s'agissait de disqualifier politiquement les « Gilets jaunes » en les assimilant à des délinquants, des criminels, des terroristes ou des fous. Dans ses vœux du 31 décembre, Emmanuel Macron évoquait ainsi des « foules haineuses » et « 40 000 à 50 000 militants ultras qui veulent la destruction des institutions »

les « délinquants » et les « assistés » et imputant l'« insécurité » et le « trou de la Sécu » à l'« immigration » [Gaxie, 2023].

Résurgence inattendue des classes populaires supposées disparues, le mouvement des Gilets jaunes a pu sembler d'autant plus insolite qu'il s'est mobilisé en dehors des organisations syndicales et politiques et qu'il semblait, de ce fait, incontrôlable. La peur des « classes dangereuses » ressurgissait alors dans les beaux quartiers, et la mobilisation des Gilets jaunes était d'emblée confrontée à un déploiement de violence physique et symbolique spectaculaire. Confronté au mouvement des « Gilets jaunes », Emmanuel Macron s'est efforcé, en effet, de maintenir une domination fondée sur la « combinaison de la force et du consentement qui s'équilibrent de façon variable, sans que la force l'emporte par trop sur le consentement, voire en cherchant à obtenir que la force apparaisse appuyée sur le consentement de la majorité »

[Gramsci, 2011, p. 234] : violences policières d'un côté, « Grand Débat » de l'autre, l'accent se déplaçant d'un versant à l'autre au gré de la conjoncture (encadré 10).

#### La domination idéologique de la bourgeoisie

Si ouvriers et employé(e)s ne se révoltent pas toujours contre la domination qu'ils subissent, ce n'est pas — ou pas seulement — sous l'empire de la nécessité ou par peur de la répression, mais aussi parce qu'ils semblent accepter leur situation comme allant de soi, inscrite « dans l'ordre des choses ». Évidence vécue dont il faut bien supposer qu'elle implique une forme d'adhésion à l'ordre social tel qu'il est. S'il en est ainsi, c'est, selon Marx et Engels [Marx, 1982, p. 1080-1081], parce que la classe dominante exerce également le pouvoir sur les idées : « La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, en même temps, des moyens de la production intellectuelle, si bien qu'en général, elle exerce son pouvoir sur les idées de ceux à qui ces moyens font défaut » (encadré 11).

Du point de vue des professionnels de la politique, de plus en plus souvent formés et sélectionnés par des institutions ad hoc comme les Instituts d'études politiques (IEP) et l'École nationale d'administration (ENA), la production des idées sur le monde social est subordonnée à la logique de la conquête du pouvoir. Dans cette lutte symbolique, ils ont des concurrents dans le champ médiatique et dans le champ intellectuel, soumis à des tentatives de prise de contrôle, à des entreprises croisées de légitimation et de disqualification qui visent prioritairement la diffusion (médias et édition), mais aussi la production des « idées » [Laillier et Topalov, 2022].

L'idéologie dominante est aujourd'hui « méritocratique » : elle correspond à un état du capitalisme que Milanovic [2020] qualifie de « méritocratique libéral ». Aujourd'hui comme hier, elle unifie la bourgeoisie et légitime son pouvoir au regard d'une partie au moins de la petite bourgeoisie et des classes populaires. Les mythes de l'ascension républicaine et de l'égalité des chances réaffirment rituellement la croyance dans la nécessité et la légitimité de sa domination. Outre qu'ils étayent l'assurance de classe d'héritiers qui estiment ne

# Encadré 11. Le contrôle des médias

La prise de contrôle de la quasitotalité des grands moyens d'information français par une dizaine de milliardaires — Bernard Arnault sur Les Échos puis Le Parisien, Xavier Niel et ses associés sur le groupe Le Monde, puis sur L'Obs et Nice-Matin, Patrick Drahi sur Libération (aujourd'hui revendu), BFM Business, BFMTV et RMC, la famille Dassault sur Le Figaro, Vincent Bolloré sur Canal+, CNews, Le lournal du Dimanche, etc. — s'est réalisée progressivement via la loi du 30 septembre 1986 sur l'audiovisuel (baptisée « loi Léotard »), la démission de la puissance publique,

la défaillance de la régulation audiovisuelle et les connivences politiques de la droite et la gauche « de gouvernement ». Cette mainmise des détenteurs du capital économique sur les médias se traduit plus ou moins ouvertement par leur mise au pas éditoriale via la nomination du directeur de la rédaction, le recrutement et la promotion de journalistes idéologiquement compatibles, l'autocensure, la « placardisation » et l'éviction des autres, l'adoption de simulacres de chartes de déontologie garantissant « objectivité et indépendance, ouverture et tolérance ».

Sources: Mauduit [2023]; Sedel [2022, p. 107].

devoir qu'à leur mérite ou leur talent leur accès aux positions sociales dominantes, ils renforcent l'unité idéologique de la bourgeoisie spontanément assurée par l'orchestration des habitus et l'harmonie (au moins partielle) des intérêts. Cet idéal méritocratique insiste aujourd'hui sur la lutte contre les discriminations définies comme un obstacle à l'« égalité des chances », qui permet de célébrer la lutte de tous contre tous et d'entretenir une sorte de « darwinisme social ». Consolidant auprès des dominés la conviction du bien-fondé de l'ordre social, elle est aussi une entreprise d'inculcation de la doxa économique néolibérale [Mauger, 2021], dont la diffusion s'opère, entre autres, grâce à l'emprise croissante de la classe dominante sur les « moyens de la production intellectuelle ». L'idéologie méritocratique se diffracte dans l'espace social et s'y décline sous la forme du culte des winners dans tel ou tel champ : de l'économie au sport, du rap aux universités, etc. Le « développement personnel » pourvoit à la mise en valeur du « potentiel » de chacun(e) et la « résilience », à la consolation des naufragé(e)s de la méritocratie.

#### La domination symbolique de la bourgeoisie

Le concept de « violence symbolique » s'applique à toutes les formes symboliques de domination. « Symbolique » par rapport aux formes matérielles fondées sur la force physique ou armée, étant entendu que, contre la croyance en la force exclusivement physique de la force, « il n'est pas [...] de rapport de force, si mécanique et si brutal soit-il, qui n'exerce de surcroît un effet symbolique» [Bourdieu et Passeron, 1970, p. 24]. Le mépris de classe, comme le sexisme ou le racisme qui excluent (en principe) le recours à la violence physique, relève de la violence symbolique qui s'exerce à la fois dans la production et la diffusion de représentations collectives (culturellement, moralement et politiquement disqualifiantes) et dans des rapports interindividuels qui les utilisent [Renahy et Sorignet, 2021]. Si on définit le racisme comme la naturalisation de tel ou tel « caractère », visant à légitimer domination, discrimination, ségrégation, etc., le mépris de classe et le sexisme qui attribuent ces caractères à des différences « naturelles » déclinent des formes de racisme. Cette violence dans les représentations s'apparente à l'« insulte » (forme limite de ce que peut être un classement dans l'univers social). Perçue comme telle par ceux qui la subissent, elle provoque des affects, comme l'humiliation, la honte de soi et/ou la colère et, dans certains cas, des ripostes, des répliques, des représailles, fantasmées, ouvertes ou dissimulées : le « texte caché » de James C. Scott [2008]. À titre d'exemples, on évoquera pour conclure trois formes contemporaines du « mépris de classe ».

La vision enchantée du prolétariat révolutionnaire des années 1968 s'est progressivement métamorphosée dans la figure du « beauf » [Mauger, 2017]. L'invention en 1976 de cette représentation moralement et politiquement disqualifiée du « populaire » (machiste, raciste, homophobe, xénophobe, etc.) produisait à l'inverse une représentation enchantée de soi-même comme l'envers du groupe stigmatisé : la « petite bourgeoisie nouvelle » était alors promue au rang de nouvelle « avant-garde contre-culturelle » du progrès social. Cette allégorie a contribué d'abord (avec le renfort des « nouveaux philosophes ») à la destitution de la classe ouvrière jusqu'alors sacralisée dans l'imaginaire de l'*intelligentsia*. Par la suite, les réappropriations

successives de la figure du « beauf » témoignent de l'écho croissant trouvé par cette représentation. Présentée à Apostrophes en 1980, elle apparaît dans le *Larousse* en 1988 et dans le *Robert* en 2011. En 2012, la représentation des classes populaires produite par le think tank Terra Nova reprenait à son compte cette caricature et invitait les dirigeants du Parti socialiste à procéder à une refondation idéologique, associant libéralisme culturel et néolibéralisme économique, et à substituer à la « coalition historique de la gauche centrée sur la classe ouvrière » une nouvelle coalition « plus jeune, plus diverse, plus féminisée, plus diplômée, urbaine et moins catholique », supposée progressiste au plan culturel et composée d'outsiders au plan socio-économique (sacrifiés au profit des insiders) qui constituerait le « nouvel électorat naturel de la gauche » (projet 2012, contribution n° 1, Gauche : quelle majorité électorale pour 2012?, Bruno Jeanbart et Olivier Ferrand, présidents du groupe de travail, Romain Prudent, rapporteur).

La double « massification » du système scolaire et de l'industrie culturelle a contribué à brouiller les frontières entre les classes sociales, le mélange des genres, l'« éclectisme » [Levine, 2010] et l'« omnivorité » [Peterson, 2004] étant supposés se substituer aux normes traditionnelles de la légitimité culturelle. En fait, l'enquête de Coulangeon [2021, p. 17] a mis en évidence la « valeur distinctive attribuée [aujourd'hui] à la confrontation positive à l'altérité culturelle ». Opposant le « nomadisme » de la bourgeoisie, qu'autorisent les déplacements internationaux et la maîtrise des langues étrangères, à commencer par celle de l'anglais [Beaumont et Pouly, 2022], à l'« insularité » des classes populaires (réputées « xénophobes »), elle définit une « ligne de clivage qui pourrait bien figurer en ce début de xxi<sup>e</sup> siècle comme l'une des principales manifestations symboliques de l'antagonisme entre les classes sociales », écrit-il [Coulangeon, 2021, p. 18]. « Les goûts sont avant tout des dégoûts, faits d'horreur et ou d'intolérance viscérale pour les autres goûts, les goûts des autres », rappelait Bourdieu [1979, p. 60]. Et, dans la mesure où il n'y a pas de lutte à propos de l'art et de la « culture » qui n'ait pas également pour enjeu l'imposition d'un « art de vivre », ce clivage entre « l'ouverture et la fermeture à la diversité culturelle » (érigée en valeur esthétique, mais aussi politique et morale) oppose la bourgeoisie à des classes populaires disqualifiées non seulement culturellement, mais aussi politiquement et moralement (consolidant ainsi la figure du « beauf »).

Reste que ces formes de violence symbolique peuvent également s'exercer au sein d'une même classe sociale. Ainsi, dans le cadre des classes populaires, la proximité sociale et spatiale peut conduire à tracer une frontière symbolique (« morale » et/ou « raciale ») entre established et outsiders, entre classes populaires « respectables » et « cassoces », « naturalisée » (« essentialisée ») sous la forme de l'opposition (thématisée par le RN) entre «Français d'origine » et « immigrés » (identifiés par un phénotype, un patronyme, une religion). Et on peut supposer que la fraction établie se démarque d'autant plus de la fraction précarisée qu'elle en est plus proche, que la distance qui les sépare se réduit et que s'accroît la menace de « tomber de l'autre côté ». Tant il est vrai que « se situer "en bas à gauche" de l'espace social n'implique pas de se situer politiquement "à gauche" » [Siblot, 2020, p. 75] et ne préserve pas du racisme sous toutes ses formes.

# Repères bibliographiques

- ABBOTT A. [1988], The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor, Chicago, The University of Chicago Press.
- ABDELNOUR S. [2017], Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité, Paris, PUF.
- ABDELNOUR S. et LAMBERT A. [2014], «"L'entreprise de soi", un nouveau mode de gestion politique des classes populaires? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012)», Genèses, n° 95, p. 27-48.
- Acker J. [1973], «Women and social stratification: a case of intellectual sexism», *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 4, p. 936-945.
- Albouy V., Jaubertie A. et Rousset A. [2023], « En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent », *Insee Première*, n° 1973.
- ALLAIN M.-L. et EPAULARD A. [2023], « Petits commerces : déclin ou mutation? », Les Notes du Conseil d'analyse économique, n° 77, mai.
- Althusser L. [1970], «Idéologie et appareils idéologiques d'État », La Pensée, n° 151, p. 3-38.

- AMOSSÉ T. [2013], «La nomenclature socioprofessionnelle : une histoire revisitée », *Annales HSS*, vol. 68, n° 4, p. 1039-1075.
- [2015], «Portrait statistique des classes populaires contemporaines», Savoir/Agir, n° 34, p. 13-20.
- [2019], « Quelle définition statistique des classes populaires? Propositions d'agrégation des situations socioprofessionnelles des ménages », Sociétés contemporaines, n° 114, p. 23-57.
- [2020], « La nomenclature socioprofessionnelle 2020. Continuité et innovation, pour des usages renforcés », Courrier des statistiques, Insee, n° 4, p. 62-80.
- Amossé T. et Cayouette-Remblière J. [2022], « Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage », Économie et Statistique, n° 532-533, p. 135-153.
- Amossé T. et Pénissat É. [2019], « Entre ordonnancement hiérarchisé des professions et regroupement des métiers par domaines d'activité. La double asymétrie des représentations ordinaires », L'Année sociologique, vol. 69, n° 2, p. 511-539.

- Amossé T., Pénissat É. et Sinthon R. [2018], « Le sens social, entre appuis institutionnels et réflexivité ordinaire », *Politiques de communication*, n° 10, p. 159-191.
- Arborio A.-M. [2012], Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital, Paris, Economica.
- Aron R. [1964], La Lutte de classes. Nouvelles leçons sur les sociétés industrielles, Paris, Gallimard.
- AVRIL C. [2014], Les Aides à domicile. Un autre monde populaire, Paris, La Dispute.
- BAUDELOT C. et ESTABLET R. [2005], « Classes en tous genres », in MARUANI M. (dir.), Femmes, genre et sociétés, Paris, La Découverte, p. 38-47.
- BAUDELOT C., ESTABLET R. et MALEMORT J. [1974], La Petite Bourgeoisie en France, Paris, François Maspero.
- Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. [2016], Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France, Paris, Ined Éditions.
- Beaud S. [2002], 80 % au bac... Et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire, Paris, La Découverte.
- [2018], La France des Belhoumi.
   Portraits de famille (1977-2017),
   Paris, La Découverte.
- BEAUD S. et PIALOUX M. [1999], Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- [2003], Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- BEAUMONT A. et POULY M.-P. (dir.) [2022], « Les usages sociaux de

- l'anglais », *Savoir/Agir*, n° 61-62, p. 5-16.
- BECK U. [2001], La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Paris, Aubier.
- Bell D. [1976], The Coming of Post-Industrial Society. A Venture in Social Forecasting, New York, Basic Books.
- Belleville P. [1963], *Une nouvelle classe ouvrière*, Paris, Julliard.
- Benguigui G. et Monjardet D. [1982], « L'utopie gestionnaire. Les couches moyennes entre l'État et les rapports de classe », Revue française de sociologie, vol. 23, n° 4, p. 605-638.
- Bennett T. et al. [2013], « La Distinction revisitée : l'espace des styles de vie britannique en 2003 », in Coulangeon P. et Duval J. (dir.), Trente Ans après La Distinction de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte, p. 179-205.
- Benquet M. [2015], Encaisser! Enquête en immersion dans la grande distribution, Paris, La Découverte.
- Benvegnù C. et Gaborieau D. [2017], « Produire le flux. L'entrepôt comme prolongement d'un monde industriel sous une forme logistique », Savoir/Agir, n° 39, p. 66-72.
- Bereni L. [2022], « Les stigmates de la vertu. Légitimer la diversité en entreprise, à New York et à Paris », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 241, p. 36-55.
- Bernard L. et Giraud C. [2018], « Avec qui les ouvrières et les employées vivent-elles en couple ? », Travail, genre et sociétés, n° 39, p. 41-61.

- Bessière C., Bruneau I. et Laferté G. [2014], « Les agriculteurs dans la France contemporaine », Sociétés contemporaines, n° 96, p. 5-26.
- Bessière C. et Gollac S. [2020], Le Genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités, Paris, La Découverte.
- BIDOU C. et al. [1983], Les Couches moyennes salariées. Mosaïque sociologique, rapport pour le ministère de l'Équipement et du Logement.
- BIDOU-ZACHARIASEN C. [1997], Proust sociologue. De la maison aristocratique au salon bourgeois, Paris, Descartes & Cie.
- [2004], « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses», Éducation et Société, n° 14, p. 119-134.
- BIHR A. et Pfefferkorn R. [2021], Le Système des inégalités, Paris, La Découverte, « Grands Repères/ Manuels », nouvelle édition.
- BLAU P. M. et DUNCAN O. D. [1967], The American Occupational Structure, New York, John Wiley & Sons.
- BLAVIER P. [2021], Gilets jaunes. La révolte des budgets contraints, Paris, PUF.
- Boigeol A. [1996], «Les femmes et les cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature », Genèses, n° 22, p. 107-129.
- BOLTANSKI L. [1973], «L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe ». Revue française de sociologie, vol. 14, n° 1, p. 3-26.
- [1982], Les Cadres. La formation d'un groupe social, Paris, Minuit.

- BOLTANSKI L. et ESQUERRE A. [2017], Enrichissement. Une critique de la marchandise, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI L. et THÉVENOT L. [2015]. « Comment s'orienter dans le monde social? », Sociologie, vol. 6, n° 1, p. 15-30 [1983].
- BON F. et BURNIER M.-A. [1966], Les Nouveaux Intellectuels, Paris. Cujas.
- Borges Pereira V. [2013], « L'espace social, les pratiques quotidiennes et la ville. Repères pour une sociologie des divisions sociales et symboliques dans la ville de Porto », in Coulangeon P. et DUVAL J. (dir.), Trente Ans après La Distinction de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte, p. 206-215.
- Borges Pereira V. et Siblot Y. [2017], « Comparer les classes populaires en France et au Portugal. Différences structurelles et histoires intellectuelles ». Actes de la recherche en sciences sociales, n° 219, p. 56-79.
- Bosc S. [2022], Sociologie des classes moyennes, Paris, La Découverte, « Repères », nouvelle édition.
- BOUCHET-VALAT M. et JAYET C. [2019], « La mesure des classes sociales par les nomenclatures : enjeux, problèmes et débats », L'Année sociologique, vol. 69, n° 2, p. 311-331.
- BOUFFARTIGUE P. (dir.) [2004a], Le Retour des classes sociales. Inégalités, dominations et conflits, Paris, La Dispute.
- [2004b], « Le salariat intermédiaire sous tensions », in BOUFFARTIGUE P. (dir.), Le Retour des classes sociales. Inégalités, dominations et conflits, Paris, La Dispute, p. 111-124.

- BOURDIEU P. [1966], « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de sociologie*, vol. VII, p. 201-229.
- [1974], « Avenir de classe et causalité du probable », Revue française de sociologie, vol. 15, n° 1, p. 3-42.
- [1978], « Classement, déclassement, reclassement », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 24, p. 2-22.
- [1979], La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit.
- [1980], Le Sens pratique, Paris, Minuit.
- [1982], Ce que parler veut dire.
   L'économie des échanges linguistiques, Paris, Librairie Arthème
   Fayard.
- [1984a], « Espace social et genèse des classes », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 52-53, p. 3-12.
- [1984b], «La délégation et le fétichisme politique », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 52-53, p. 3-14.
- [1989], La Noblesse d'État.
   Grandes écoles et esprit de corps,
   Paris, Minuit.
- [1990], « La domination masculine », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 84, p. 2-31.
- [1993a], « La démission de l'État », in Bourdieu P. (dir.), La Misère du monde, Paris, Seuil, p. 219-228.
- [1993b], « Effets de lieu », in BOURDIEU P. (dir.), La Misère du monde, Paris, Seuil, p. 159-167.
- [1993c], «Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique», Actes de la recherche en sciences sociales, n° 96-97, p. 43-62.

- [1994], Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action, Paris, Seuil.
- [1997], Méditations pascaliennes, Paris, Seuil.
- [1998], « Le mythe de la "mondialisation" et l'État social européen », in Bourdieu P. Contrefeux, Paris, Liber/Raisons d'agir.
- [2002], Le Bal des célibataires.
   Crise de la société paysanne en Béarn, Paris, Seuil.
- [2011], « Champ du pouvoir et division du travail de domination », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 190, p. 126-139.
- [2012], Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992),
   Paris, Raisons d'agir/Seuil.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C. [1970], La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P. et SAINT-MARTIN M. DE [1978], « Le patronat », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 20-21, p. 3-82.
- BOZOULS L. [2022], « Privatisme et entre-soi chez les classes supérieures du pôle privé », *La Pensée*, « Le pouvoir discret de la bourgeoisie », n° 409, p. 53-63.
- Brousse C. [2012], « Réflexions sur la nomenclature socio-économique européenne en gestation », Revue française de socio-économie, n° 10, p. 241-250.
- Bruneau Y. *et al.* (dir.) [2018], *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Burawoy M. [2015], *Produire le consentement*, Paris, La Ville brûle.
- [2019], Conversations avec Bourdieu, Paris, Éditions Amsterdam.

- BURNHAM J. [1941], The Managerial Revolution, New York, The John Day Company.
- CACOUAULT-BITAUD M. [2001], « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige?», Travail, genre et sociétés, n° 5, p. 91-115.
- CAGÉ J. et PIKETTY T. [2023], Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022, Paris, Seuil.
- CALHOUN C. [1993], « Habitus, field, and capital », in CALHOUN C., LIPUMA E. et POSTONE P. (dir.), Bourdieu. Critical Perspectives, Cambridge, Polity Press.
- CARBONELL J. S. [2022], Le Futur du travail, Paris, Éditions Amsterdam,
- CARTIER M. [2012], « Le caring, un capital culturel populaire? », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 191-192, p. 106-113.
- CARTIER M. et al. [2008], La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire, Paris, La Découverte.
- CARTIER M. et LECHIEN M.-H. [2012], « Vous avez dit "relationnel"? Comparer des métiers de service peu qualifiés féminins et masculins », Nouvelles Questions féministes, vol. 31, p. 32-48.
- CASTEL R. [1995], Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- [2003], L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé? Paris,
- [2009], « Pourquoi la classe ouvrière a perdu la partie », La Montée des incertitudes. Travail, protection, statut de l'individu, Paris, Seuil, p. 361-378.

- [2012], « La société salariale à l'épreuve », in Castel R. et MARTIN C. (dir.), Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte.
- CAYOUETTE-REMBLIÈRE J. [2015], « De l'hétérogénéité des classes populaires (et de ce que l'on peut en faire) », Sociologie, n° 4, vol. 6, p. 377-400.
- CHAMPAGNE P. [1990], Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique, Paris, Minuit.
- [2002], L'Héritage refusé. Crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, Paris, Seuil.
- CHARLE C. [2003], « Les "classes moyennes" en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 50, n° 4, p 108-134.
- Chauvel L. [2001], « Le retour des classes sociales?», Revue de l'OFCE, n° 79, p. 315-359.
- [2006], Les Classes moyennes à la dérive, Paris, Seuil.
- CLARK T. N. et LIPSET S. M. (dir.) [2001], The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-Industrial Stratification, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Coing H. [1966], Rénovation urbaine et changement social, Paris, Les Éditions ouvrières.
- COLLIOT-THÉLÈNE C. [1990], Max Weber et l'histoire, Paris, PUF.
- Combemale P. [2018], Introduction à Marx, Paris, La Découverte, « Grands Repères/Manuels », 3e édition.
- Comby J.-B. [2024], Écolos mais pas trop... Les classes sociales face à

- *l'enjeu environnemental*, Paris, Raisons d'agir.
- Coquard B. [2019], Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin, Paris, La Découverte.
- CORNU R. [1995], « Nostalgie du sociologue : la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été », in Deniot J. et Dutheil C. (dir.), Crises et métamorphoses de la classe ouvrière, Paris, L'Harmattan.
- Coulangeon P. [2021], Culture de masse et société de classes. Le goût de l'altérité, Paris, PUF.
- COULANGEON P. et DUVAL J. (dir.) [2013], *Trente Ans après* La Distinction *de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte.
- DABET G., ÉPIPHANE D. et PERSONNAZ E. [2024], « Origine sociale, diplôme et insertion. La force des liens », *Céreq Bref*, n° 452, mai.
- Dagnaud M. [1981], «La classe "d'alternative". Réflexion sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes », *Sociologie du travail*, 23° année, n° 4, p. 384-405.
- DAHRENDORF R. [1972], Classes et conflits de classes dans la société industrielle, Paris/La Haye, Mouton éditeur.
- DAUMARD A. [1970], Les Bourgeois de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Flammarion.
- Davezies L. [2012], La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale, Paris, Seuil.
- Delpierre A. [2022a], « Le pouvoir d'être servi(e). Quand les grandes fortunes ne peuvent pas se passer de domestiques », *Politix*, « Dominer par l'argent », n° 140, p. 77-101.

- [2022b], Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes, Paris, La Découverte.
- [2023], *Les Domesticités*, Paris, La Découverte, « Repères ».
- DENORD F. [2007], Néolibéralisme, version française. Histoire d'une idéologie politique, Paris, Demopolis.
- DENORD F. et LAGNEAU-YMONET P. [2021], « Les vieux habits du "monde d'après" », in Burlaud A., POPELARD A. et RZEPSKI G. (dir.), Le Nouveau Monde. Tableau de la France néolibérale, Paris, Éditions Amsterdam, p. 61-71.
- DENORD F., LAGNEAU-YMONET P. et THINE S. [2011], « Le champ du pouvoir en France », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 190, p. 24-57.
- DENORD F. et RÉAU B. [2014], *La Sociologie de Charles Wright Mills*, Paris, La Découverte, « Repères ».
- DESAN M. H. [2013], «Bourdieu, Marx and capital: a critique of the extension model», *Sociological Theory*, vol. 31, n° 4, p. 318-342.
- DESCOMBES V. [2003], «Individuation et individualisation », Revue européenne des sciences sociales, vol. 41, n° 127, p. 17-35.
- Desrosières A. [1987], «Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles », Pour une histoire de la statistique, vol. 1, Contributions, Paris, Economica/ Insee, p. 155-231.
- [1993], La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique, Paris, La Découverte.
- Desrosières A. et Thévenot L. [2002], Les Catégories socioprofessionnelles, Paris, La Découverte, « Repères », 4º édition.

- Domens J. et Pignier J. [2012], « Auto-entrepreneurs : au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », Insee Première, n° 1414.
- Duménil G. et Lévy D. [2014], La Grande Bifurcation. En finir avec le néolibéralisme, Paris, La Découverte.
- DURKHEIM É. [1990], L'Évolution pédagogique en France, Paris, PUF.
- DUVAL J. [2015], « Espace social et capitaux : quelques éléments sur des transformations des structures sociales au cours des 30 à 40 dernières années », colloque international « Recherche et Régulation », Paris, 10-12 juin.
- Duvoux N. [2017], Les Inégalités sociales, Paris, PUF.
- [2023], L'Avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine, Paris, PUF.
- EHRENREICH B. et EHRENREICH I. [1977], « The new left and the professional-managerial class », Radical America, vol. 11, n° 3, p. 9-22.
- ELIAS N. et Scotson J. L. [1997], Logiques de l'exclusion, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- FABER T. S. et PRIEUR A. [2012], « Parler des classes dans une société présumée égalitaire. Les représentations des inégalités dans une ancienne ville ouvrière danoise », Actes de la recherche en sciences sociales, nº 191-192, p. 114-125.
- FORMENT V. et VIDALENC J. [2020a], « Les ouvriers : des professions toujours largement masculines », Insee Focus, n° 199.

- [2020b], « Les employés : des professions largement féminisées », Insee Focus, n° 190.
- GAXIE D. [1978], Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique, Paris, Seuil.
- [2023], « De la déconstruction de la classe ouvrière aux réorientations politiques des catégories populaires », in GAXIE L. (dir.), Les Classes populaires à l'écart du politique? Paris, Les Éditions de la Fondation Gabriel-Péri, p. 195-219.
- GERVAIS J., LEMERCIER C. et PELLETIER W. (dir.) [2021], La Valeur du service public, Paris, La Découverte.
- GIDDENS A. [1984], La Constitution de la société, Paris, PUF.
- GINZBURG C. [1980], Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier au xvre siècle, Paris, Flammarion.
- GOBLOT E. [2010], La Barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne, Paris, PUF [1925].
- GOFFMAN E. [1973], La mise en scène de la vie quotidienne, vol. 1. La Présentation de soi, Paris, Minuit.
- GOLDTHORPE J. H. [1983], « Women and class analysis: in defence of the conventional view », Sociology, vol. 17, n° 4, p. 465-488.
- GOLDTHORPE J. H. et al. [1980], Social Mobility and Class Structure in Modern Britain, Oxford, Clarendon Press.
- GOLDTHORPE J. H. et MARSHALL G. [1992], «The promising future of class analysis. A response to recent critiques », Sociology. vol. 26, n° 3, p. 381-400.
- GOULDNER A. W. [1979], The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class, Londres, Macmillan Press.

- Gramsci A. [2011], Guerre de mouvement et guerre de position, Paris, La Fabrique.
- GROS J. [2017], « Travailleurs indépendants mais subalternes. Les rapports à l'indépendance des bûcherons non salariés », Sociologie du travail, vol. 59, n° 4.
- Grusky D. (dir.) [1994], Social Stratification. Class, Race and Gender in Sociological Perspective, Londres, Routledge.
- GUILLY C. [2014], La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires, Paris, Flammarion.
- GURVITCH G. [1966], Étude sur les classes sociales. L'idée de classe sociale de Marx à nos jours, Paris, Gonthier.
- Halbwachs M. [1972a], « Matière et société », *Classes sociales et morphologie*, Paris, Minuit, p. 58-94.
- [1972b], « Les caractéristiques des classes moyennes », Classes sociales et morphologie, Paris, Minuit, p. 95-111.
- [2008], Les Classes sociales, Paris, PUF.
- HALIMI S. [2006], Le Grand Bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde, Paris, Fayard.
- Hartmann M. [2011], «Internationalisation et spécificités nationales des élites », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 190, p. 11-23.
- HERLIN-GIRET C. [2021], « Le travail du capital », in Burlaud A., POPELARD A. et RZEPSKI G. (dir.), Le Nouveau Monde. Tableau de la France néolibérale, Paris, Éditions Amsterdam, p. 83-91.

- HIRSCHMANN A. O. [1983], Bonheur privé, action publique, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- Hochschild A. R. [2017], Le Prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel, Paris, La Découverte.
- HOGGART R. [1970], La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre, Paris, Minuit.
- HUGHES E. C. [1996], *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Hugrée C. [2016], « Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, n° 114, p. 47-72.
- Hugrée C., Pénissat É. et Spire A. [2015], « Les différences entre salariés du public et du privé après le tournant managérial des États en Europe », Revue française de sociologie, vol. 56, n° 1, p. 47-73.
- [2017], Les Classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent, Marseille, Agone.
- HUGRÉE C. et POULLAOUEC T. [2022], L'Université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire, Paris, Raisons d'agir.
- Hugrée C. et Verdalle L. de [2019], « Les mots pour (ne pas) le dire. L'expression des hiérarchies et des différences sociales », L'Année sociologique, vol. 69, n° 2, p. 479-502.
- JOUNIN N. [2008], Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment, Paris, La Découverte.

- [2014], Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers, Paris, La Découverte.
- Laferté G. [2014], « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », Sociologie, vol. 5, n° 4, p. 423-439.
- [2018], L'Embourgeoisement. Une enquête chez les céréaliers, Paris, Raisons d'agir.
- LAHIRE B. (dir.) [2019], Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants, Paris, Seuil.
- LAILLIER J. et TOPALOV C. [2022], Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020), Marseille, Agone.
- LAMBERT A. [2015], « Tous propriétaires! ». L'envers du décor pavillonnaire. Paris. Seuil.
- LEBARON F. [2012], « L'éternel retour du "retour des classes sociales" », Revue française de socio-économie, n° 10, p. 281-287.
- LECHIEN M.-H. [1999], « Un métier exposé : les contrôleurs de la SNCF », Scalpel, n° 4-5, p. 73-110.
- [2013], « "Petite bourgeoisie" nouvelle" ou "nouvelles couches moyennes salariées"? Retour sur un débat et sur un enjeu, la domination », in Coulangeon P. et DUVAL J. (dir.), Trente Ans après La Distinction de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte, p. 255-265.
- LE GALL B., TRAVERS L. et CIZEAU T. [2019], Justice et respect. Le soulèvement des Gilets jaunes, Paris, Syllepse.
- LEMEL Y. [2004], Les Classes sociales, Paris, PUF.
- LENOIR R. [2004], « Espace social et classes sociales chez Pierre

- Bourdieu », Sociétés et Représentations, n° 17, p. 385-396.
- LEVINE L. [2010], Culture d'en haut, culture d'en bas. L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis, Paris, La Découverte.
- LE WITA B. [1988], Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise. Paris. Éditions de la MSH.
- LIGNIER W. et PAGIS J. [2017], L'Enfance de l'ordre. Comment les enfants percoivent le monde social, Paris. Seuil.
- LIPSKY M. [1980], Street Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services, New York, Russell Sage Foundation.
- LOMBA C. [2018], La Restructuration permanente de la condition ouvrière. De Cockerill à ArcelorMittal. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- LUKÁCS G. [1960], Histoire et conscience de classe, Paris, Minuit [1923].
- MALLET S. [1963], La Nouvelle Classe ouvrière, Paris, Seuil.
- MARTIN-FUGIER A. [1983], La Bourgeoise. Femme au temps de Paul Bourget, Paris, Grasset & Fasquelle.
- MARUANI M. et MÉRON M. [2012], Un siècle de travail des femmes (1901-2011), Paris, La Découverte.
- MARX K. [1963], Œuvres I, Économie I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade».
- [1964], «Lettre à Joseph Weydemeyer (5 mars 1852) », in Correspondance Marx-Engels, Lettres sur « Le Capital », Paris, Éditions sociales, p. 58-59.
- [1968], Œuvres II, Économie II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».

- [1982], Œuvres III, Philosophie, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- [1994], Œuvres IV, Politique I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- MASCLET O. [2003], La Gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué, Paris, La Dispute.
- MASCLET O. et al. (dir.) [2020], Être comme tout le monde. Employées et ouvriers dans la France contemporaine, Paris, Raisons d'agir.
- MAUDUIT L. [2023], « Bolloré et le "JDD": comment a-t-on pu en arriver là? », Mediapart, 23 juillet.
- MAUGER G. [2009], La Sociologie de la délinquance juvénile, Paris, La Découverte, « Repères ».
- [2015], Âges et générations, Paris, La Découverte, « Repères ».
- [2017], « Sociogenèse et usages de la figure du "beauf" », Sens-Dessous, n° 23.
- [2021], « L'idéologie dominante et le nouvel esprit du capitalisme », in Burlaud A., Popelard A. et Rzepski G. (dir.), Le Nouveau Monde. Tableau de la France néolibérale, Paris, Éditions Amsterdam, p. 111-126.
- [2023], « Actualité du familialisme populaire. Bien élever ses enfants », in Lechien M.-H., Masclet O. et Mauger G. (dir.), Le Je, l'entre-soi, le nous dans les classes populaires, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, p. 61-86.
- MAURIN É. [2009], La Peur du déclassement. Une sociologie des récessions, Paris, Seuil.
- MAYER N. [1993], « Identité sociale et politique des petits commerçants (1966-1988) », *Vingtième Siècle*, n° 37, p. 69-79.

- MAZAUD C. [2013], L'Artisanat français. Entre métier et entreprise, Rennes, PUR.
- MENDRAS H. [1967], La Fin des paysans. Innovations et changements dans l'agriculture française, Paris, SEDEIS.
- (dir.) [1980], La Sagesse et le désordre. France, 1980, Paris, Gallimard.
- [1988], La Seconde Révolution française (1965-1984), Paris, Gallimard.
- MENSION-RIGAU É. [1994], Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs, Paris, Plon.
- Merle P. [2016], « En haut, en bas. Les stratifications sociales selon Weber », *La Vie des idées*, 22 novembre.
- MILANOVIC B. [2020], Le Capitalisme, sans rival. L'avenir du système qui domine le monde, Paris, La Découverte.
- MILLS C. W. [2012], L'Élite au pouvoir, Marseille, Agone.
- Mischi J. [2014], Le Communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires depuis les années 1970, Marseille, Agone.
- Noiriel G. [2002], Les Ouvriers en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Paris, Seuil.
- ŒUVRARD F. [1979], « Démocratisation ou élimination différée ? », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 30, p. 87-97.
- Offerlé M. [2009], Sociologie des organisations patronales, Paris, La Découverte, « Repères ».
- Passeron J.-C. [1972], « Présentation », in Schumpeter J., Impérialisme et classes sociales, Paris, Minuit.
- PÉLAGE A. et POULLAOUEC T. [2007], « "Le haut du panier de la

- France d'en bas ?" Le sentiment d'appartenir à une classe sociale chez les membres des professions intermédiaires ». Revue française des affaires sociales, n° 2, p. 27-56.
- PÉNISSAT É. et ROWELL J. [2012], « Note de recherche sur la fabrique de la nomenclature socio-économique ESeC », Actes de la recherche en science sociales, n° 191-192, p. 126-135.
- Perrin-Heredia A. [2009], « Les logiques sociales de l'endettement : gestion des comptes domestiques en milieux populaires », Sociétés contemporaines, n° 76, p. 95-119.
- PETERSON R. [2004], « Le passage à des goûts omnivores. Notions, faits et perspectives », Sociologie et sociétés, vol. 36, n° 1, p. 145-164.
- PEUGNY C. [2013], Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Paris, Seuil.
- PIERRU E. et SPIRE A. [2008], « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », Revue française de science politique, vol. 58, n° 3, p. 457-481.
- PIKETTY T. [2013], Le Capital au xxie siècle, Paris, Seuil.
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M. [1989], Dans les beaux quartiers, Paris. Seuil.
- [2016], Sociologie de la bourgeoisie, Paris, La Découverte, « Repères », 4e édition.
- Pochic S. [2018], « Féminisme de marché et égalité élitiste », in MARUANI M. (dir.), Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes, Paris, La Découverte, p. 42-52.

- POULANTZAS N. [1974], Les Classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Paris, Seuil.
- POULLAOUEC T. [2010], Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école, Paris, La Dispute.
- PRIEUR A. et SAVAGE M. [2013], « Les formes émergentes de capital culturel », in Coulangeon P. et DUVAL J. (dir.), Trente Ans après La Distinction de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte, p. 227-240.
- Pudal R. et Sinigaglia J. (dir.) [2024], Le Nouvel Esprit du service public, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- RENAHY N. et SORIGNET P.-E. (dir.) [2021], Mépris de classe. L'exercer, le ressentir, y faire face, Vulainessur-Seine, Éditions du Croquant.
- RILEY D. [2017], « Bourdieu's class theory. The academic as revolutionnary », Catalyst, vol. 1, n° 2, p. 107-126 (voir aussi Catalyst, vol. 2, n° 1, p. 34-49, 50-87 et 88-132).
- RIMBERT P. [2021], « La démocratie des diplômés », in Burlaud A., POPELARD A. et RZEPSKI G. (dir.). Le Nouveau Monde. Tableau de la France néolibérale, Paris, Éditions Amsterdam, p. 93-102.
- RIPOLL F. [2013], « Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu? Localisations résidentielles et jeux d'échelles dans La Distinction », in Coulangeon P. et Duval J. (dir.), Trente Ans après La Distinction de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte, p. 365-377.
- RUHLMANN J. [2001], Ni bourgeois, ni prolétaires. La défense des classes

- moyennes en France au XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Seuil.
- SAVAGE M. [2017], « Déclin et renouveau de l'analyse de classe dans la sociologie britannique, 1945-2016 », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 217, p. 42-55.
- Schumpeter J. [1972], *Impérialisme et classes sociales*, Paris, Minuit.
- Schwartz O. [1990], Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord, Paris, PUF.
- [1998], «La notion de "classes populaires" », habilitation à diriger des recherches en sociologie, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- [2011a], « Peut-on parler des classes populaires ? », La Vie des idées, 13 septembre.
- [2011b], « La pénétration de la "culture psychologique de masse" dans un groupe populaire: paroles de conducteurs de bus », Sociologie, vol. 2, n° 4, p. 345-361.
- Schweisguth É. [1983], «Les salariés moyens sont-ils des petitsbourgeois?», Revue française de sociologie, vol. 24, n° 4, p. 679-704.
- SCOTT J. C. [2008], La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne, Paris, Éditions Amsterdam.
- SEDEL J. [2022], Sociologie des dirigeants de presse, Paris, La Découverte, « Repères ».
- Serre D. [2012], « Le capital culturel dans tous ses états », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 191-192, p. 4-13.
- SIBLOT Y. [2006], Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires, Paris, Presses de la FNSP.

- [2020], «En bas à gauche? Les effets différenciés de la socialisation institutionnelle d'agentes subalternes du secteur public», Politix, n° 130, p. 47-75.
- Siblot Y. et al. [2015], Sociologie des classes populaires contemporaines, Paris, Armand Colin.
- SICK H.-P. [1993], «Le concept de classe moyenne. Notion sociologique ou slogan politique?», Vingtième Siècle, n° 37, p. 13-34.
- SINGLY F. DE et THÉLOT C. [1988], Gens du privé, gens du public. La grande différence, Paris, Bordas.
- SINTHON R. [2018], Repenser la mobilité sociale, Paris, Éditions de l'EHESS.
- [2019], « Où trouver les grandes classes sociales ? Perspectives sur les professions et les ménages en France », *L'Année sociologique*, vol. 69, n° 2, p. 333-362.
- Skeggs B. [2015], Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire, Marseille, Agone.
- SKLAIR L. [2001], The Transnational Capitalist Class, Oxford, Blackwell.
- SOROKIN P. [1947], « Qu'est-ce qu'une classe sociale? », Cahiers internationaux de sociologie, vol. 2, p. 57-87.
- STEINER P. [2011], Les Rémunérations obscènes. Le scandale des hauts revenus en France, Paris, Zones.
- STREECK W. [2014], Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique, Paris, Gallimard.
- SUPIOT A. [2010], L'Esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total, Paris, Seuil.
- [2019], Le travail n'est pas une marchandise. Contenu et sens

- du travail au xxie siècle, Paris, Éditions du Collège de France.
- THOMPSON E. P. [1988], La Formation de la classe ouvrière anglaise, Paris, Hautes Études/Gallimard/ Seuil.
- Touraine A. [1969], La Société postindustrielle, Paris, Gonthier.
- [1991], « Face à l'exclusion », Esprit, février.
- Veblen T. [1970], Théorie de la classe de loisir, précédé de « Avez-vous lu Veblen? » par Raymond Aron, Paris, Gallimard [1899].
- VIGNA X. [2007], L'Insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines, Rennes, PUR.
- [2012], Histoire des ouvriers en France au xxe siècle, Paris, Perrin.
- WAGNER A.-C. [2007], Les Classes sociales dans la mondialisation, Paris, La Découverte, « Repères ».
- [2011], « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », Actes de la recherche

- en sciences sociales, n° 190, p. 5-9.
- Weber F. [1989], Le Travail à côté. Étude d'ethnographie ouvrière, Paris, INRA-Éditions de l'EHESS.
- WEBER M. [1995], Économie et Société, vol. I, Les Catégories de la sociologie, Paris, Agora, Pocket [1921].
- [2003], Le Savant et le Politique, Paris, La Découverte.
- WRIGHT E. O. [1985], Classes, Londres, Verso.
- [2005], Approaches to Class Analysis, Cambridge, Cambridge University Press.
- [2009], « Understanding class. Towards an integrated analytical approach », New Left Review, vol. 60, p. 101-116.
- ZARCA B. [1986], L'Artisanat français. Du métier traditionnel au groupe social, Paris, Economica.
- [1999], « Le sens social des enfants », Sociétés contemporaines, n° 36, p. 67-101.

## Table des matières

Introduction / La fin des classes sociales ? L'effacement des classes sociales Classes, classements et luttes de classements, 4	3
Le brouillage des classes sociales, 5 Un effacement paradoxal	7
Les théories des classes sociales	
La conception marxiste des classes sociales L'ancrage des classes sociales dans l'économie, 12 La conscience de classe, 13 Les classes sociales dans l'histoire, 14 Combien de classes sociales ? 15	11
La conception wébérienne des classes sociales	15
La division du travail selon Halbwachs	17
Mobilité sociale et classes sociales selon Schumpeter	17
Les frontières de classes selon Goblot	18
Les théories de la stratification sociale	19
Les « nouvelles classes moyennes » de Wright	
et les « microclasses » de Grusky	21
Les classes sociales selon Bourdieu	22
Une double rupture avec l'« économisme marxiste », 23	
Classe « sur le papier » et classe « mobilisée », 24	
☐ Encadré 1. <i>Habitus de classe, 25</i>	
Habitus de classe et styles de vie, 26	
Un modèle transposable? 27	

II	Classements savants, classements ordinaires, classements d'État		
	Classements ordinaires  □ Encadré 2. Sense of one's place, 31	30	
	Théories des classes sociales et nomenclatures	32	
	Problèmes de classement Individus ou ménages ? 35 Échelle, 36 Frontières, 38	35	
	Bourgeoisie, petite bourgeoisie et classes populaires	39	
Ш	La bourgeoisie		
	Bourgeoisie/élites	42	
	Bourgeoisie et champ du pouvoir	43	
	La division sexuée du travail de domination	45	
	Divisions et cohésion de la bourgeoisie  □ Encadré 3. Alain Minc, une figure paradigmatique de la multi-positionnalité, 48	47	
	Le mode de reproduction de la classe dominante	49	
	Les capitaux d'une classe organisée  □ Encadré 4. <i>Le Siècle, 53</i>	50	
	Organisations patronales : le Medef et l'Afep	54	
	Les transformations de la classe dominante  □ Encadré 5. LVMH, un cas exemplaire  de la domination de classe, 57	55	
	Un style de vie distinctif	58	
IV	La petite bourgeoisie		
	Une position « moyenne »	62	
	Les trois composantes de la petite bourgeoisie  □ Encadré 6. Reproduction et inflexions de la division  « sexuée » du travail, 65	63	
	La petite bourgeoisie indépendante, 66		
	Les cadres moyens du secteur privé, 69 Les cadres moyens du secteur public, 70		
	Mobilisations des classes moyennes	72	
	Les classes moyennes et la « troisième voie », 73 La « nouvelle classe ouvrière », 74		
	La « classe d'alternative » ou la « petite bourgeoisie nouvelle », La « moyennisation » généralisée, 75 Les classes moyennes « en déclin », 76	/4	

## V Les classes populaires

La « crise de reproduction » des classes populaires Offensive néolibérale et crise de reproduction, 78 Le déclin numérique de la population ouvrière, 80 La disqualification politique de la classe ouvrière, 81 La disqualification scolaire des classes populaires, 82  □ Encadré 7. Démocratisation scolaire et reproduction, 83	78
Les composantes des classes populaires	84
Les ouvriers, 85	
☐ Encadré 8. Intérim, précarité, discriminations :	
le cas des ouvriers du bâtiment, 86	
Les employé(e)s, 87	
☐ Encadré 9. Dimensions relationnelle/matérielle, « capital culturel incorporé » et caring dans les services	
aux particuliers, 88	
Le « haut » et le « bas » des classes populaires, 90	
Ségrégation sociale et ségrégation spatiale, 93	
Un style de vie populaire?	94
Le « choix du nécessaire », 94	
Actualité du familialisme populaire, 96	
La « valeur travail », 98	
Conclusion / Rapports de classes	101
La domination économique de la bourgeoisie	102
La domination politique de la bourgeoisie	103
☐ Encadré 10. Face aux « Gilets jaunes » :	103
violence physique et violence symbolique, 104	
La domination idéologique de la bourgeoisie	105
☐ Encadré 11. Le contrôle des médias, 106	
La domination symbolique de la bourgeoisie	107
Domànas hibliogramhimus	111
Repères bibliographiques	111

## Collection

 $\overline{R}$  E P  $\stackrel{.}{\mathsf{E}}$  R E S

Créée par Michel Freyssenet et Olivier Pastré (en 1983).

Dirigée par Jean-Paul Piriou (1987-2004), puis par Pascal Combemale,

avec Serge Audier, Stéphane Beaud, André Cartapanis, Bernard Colasse, Jean-Paul Deléage, Françoise Dreyfus, Claire Lemercier, Yannick L'Horty, Dominique Merllié, Michel Rainelli, Philippe Riutort, Franck-Dominique Vivien et Claire Zalc.

Coordination et réalisation éditoriale : Marieke Joly.

Le catalogue complet de la collection *REPÈRES* est disponible sur notre site :

www.collectionreperes.com



Cet ouvrage est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.